

Cote du document: EB 2022/135/R.26
Point de l'ordre du jour: 14 a)
Date: 15 mars 2022
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2021

**(assortis de la déclaration de la direction et d'une
attestation externe indépendante sur l'efficacité du
contrôle interne de l'information financière)**

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Alvaro Lario
Vice-Président adjoint
Responsable des finances en chef et Contrôleur principal
Département des opérations financières
téléphone: +39 06 5459 2403
courriel: a.lario@ifad.org

Advit Nath
Directeur et Contrôleur
Division du Contrôleur financier
téléphone: +39 06 5459 2829
courriel: a.nath@ifad.org

Allegra Saitto
Cheffe
Information financière et finances
téléphone: +39 06 5459 2405
courriel: a.saitto@ifad.org

Teresa Tirabassi
Spécialiste principale des finances
téléphone: +39 06 5459 2148
courriel: t.tirabassi@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle et relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente-cinquième session
Rome, 25-27 avril 2022

Pour: **Approbation**

Table des matières

	Page
Acronymes et abréviations	ii
Recommandation pour approbation	1
Appendice A Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)	3
Appendice B État consolidé du résultat global	5
	État du résultat global (FIDA seulement) 6
Appendice B1 État consolidé de la variation des bénéfices non distribués	7
	État de la variation des bénéfices non distribués (FIDA seulement) 7
Appendice C État consolidé des flux de trésorerie	
	État des flux de trésorerie (FIDA seulement) 8
Appendice C1 États récapitulatifs du flux de trésorerie des autres entités consolidées	9
Appendice D Notes relatives aux états financiers consolidés	10
Appendice E État des contributions complémentaires et supplémentaires	34
Appendice E1 État des contributions complémentaires cumulées de 1978 à 2021	38
Appendice E2 État des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE	39
Appendice E3 Contributions reçues en 2021	40
Appendice E4 Fonds non dépensés en 2021 et 2020	41
Appendice F Synthèse du Programme pour la résilience du monde rural	43
Déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière	46
Rapport du commissaire aux comptes	48
Attestation du commissaire aux comptes sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière	54
Appendice G1 Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollar des États-Unis, reconverti en droit de tirage spécial (DTS)	58
Appendice G2 État du résultat global (FIDA seulement) en valeur nominale	59
Appendice H États des contributions	60
Appendice I État des prêts	71
Appendice I1 Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification	77
Appendice I2 État des dons	80
Appendice I3 Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement)	81
Appendice J État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)	83
Appendice K État récapitulatif des contributions liées à l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	84
Appendice L Analyse des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)	85
Appendice M Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres	86

Notes:

Dans les présents états financiers, les codes utilisés pour les devises sont ceux établis par l'Organisation internationale de normalisation.

Acronymes et abréviations

AMACS	Plan d'assurance maladie après la cessation de service
ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
CSD	Cadre pour la soutenabilité de la dette
DTS	droit de tirage spécial
ECD	exposition en cas de défaut
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FFGC	Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie
Fonds fiduciaire espagnol	Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire
IAS	Normes comptables internationales (remplacées par les normes IFRS)
IFRS	Normes internationales d'information financière
Initiative PPTE	Initiative en faveur des pays pauvres très endettés
IOE	Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PCD	perte en cas de défaut
PC.FBSA	Programme conjoint du Fonds belge pour la sécurité alimentaire
PD	probabilité de défaut
PSA	Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification
RPSF	Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la décision suivante:

En application de l'article XII, paragraphe 6, du Règlement financier du FIDA, le Conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2021 ainsi que le rapport du commissaire aux comptes y relatif, assortis de l'attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière, et est convenu de les soumettre au Conseil des gouverneurs pour approbation à sa quarante-sixième session, en février 2023.

En application de l'article XIII du Règlement financier et compte tenu de la situation financière et des résultats au 31 décembre 2021, il n'est pas recommandé d'effectuer un transfert à la Réserve générale.

États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2021

(assortis de la déclaration de la direction et d'une attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière)

1. Le Conseil d'administration est invité à examiner les états financiers consolidés du FIDA (appendices A à M) présentés ci-joints ainsi que le rapport du commissaire aux comptes y afférent, en vue de les soumettre au Conseil des gouverneurs pour approbation.
2. En application de la section 11 de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA, les états financiers consolidés seront inclus dans le Rapport annuel du FIDA portant sur l'année 2021. Comme les années précédentes, une note sera accompagnée d'une recommandation pour leur approbation.
3. Les états financiers consolidés pour 2021 seront examinés en détail lors de la cent soixante-quatrième réunion du Comité d'audit, en mars 2022. Le président du Comité présentera officiellement les conclusions de cette réunion au sujet desdits états financiers à la cent trente-cinquième session du Conseil d'administration.
4. Conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), la Réserve générale représente des affectations de bénéfices non distribués. Entre 1980 et 1994, le Conseil d'administration a approuvé plusieurs transferts, portant ainsi le montant de la Réserve générale à son niveau actuel de 95 millions d'USD.
5. À compter de l'exercice financier 2021, l'article XIII du Règlement financier est entré en vigueur. Il dispose que: « Le Conseil d'administration fixe chaque année le montant des transferts annuels de l'excédent accumulé à la Réserve générale, compte tenu de la situation financière du Fonds, dans le contexte de l'examen/approbation des états financiers vérifiés annuels du Fonds ».
6. Les aspects à prendre en compte pour l'évaluation des transferts annuels à la Réserve générale sont les suivants: le solde global de l'excédent/déficit accumulé et les facteurs sous-jacents du revenu annuel net/de la perte annuelle nette, en particulier les soldes des gains/pertes latents.
7. Considérant que, à la fin de 2021, le Fonds avait déclaré une perte globale nette sur une base consolidée de 457,2 millions d'USD et une perte globale nette de 503,4 millions d'USD pour le FIDA seulement, les bénéfices nets non distribués sont restés négatifs à environ 2,7 milliards d'USD (aussi bien pour le bilan

consolidé que pour le bilan FIDA seulement) au 31 décembre 2021. Il n'est donc pas recommandé d'effectuer un transfert à la Réserve générale.

Notes concernant la lecture de ces états financiers:

- Les notes relatives aux états financiers consolidés (appendice D) font partie intégrante des états financiers.
- Dans les présents états financiers, les codes utilisés pour les devises sont ceux établis par l'Organisation internationale de normalisation.
- Le document distinct intitulé « Examen de haut niveau des états financiers du FIDA » fournit un complément d'information pour faciliter la compréhension des états financiers.
- Les chiffres mentionnés dans les présents états financiers ont été arrondis. Par conséquent, il peut arriver qu'il y ait un décalage entre les totaux réels des différents montants figurant dans les tableaux et les totaux indiqués, ainsi qu'entre les nombres figurant dans les tableaux et ceux mentionnés dans le texte.

Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)Aux 31 décembre 2021 et 2020
(en milliers d'USD)

<i>Actif</i>	<i>Note/ appendice</i>	<i>Montants consolidés</i>		<i>FIDA seulement</i>	
		<i>2021</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Liquidités et avoirs en banque	4	702 563	472 298	474 924	325 778
Placements	4	1 250 126	1 240 847	929 821	839 564
Titres de participation et de placement à la juste valeur par le compte de résultat	5	6 842	8 211	-	-
Billets à ordre à encaisser et contributions à recevoir					
Billets à ordre à encaisser	6	121 578	153 525	121 578	153 525
Contributions à recevoir	6	1 298 833	689 181	986 325	411 176
À déduire: contributions à recevoir conditionnelles	6	(155 522)	(61 406)	(155 522)	(61 406)
À déduire: provision cumulée pour dépréciation	7	(123 145)	(120 569)	(123 145)	(120 569)
Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser		1 141 744	660 731	829 236	382 726
Autres sommes à recevoir	8	15 477	27 320	142 401	169 715
Immobilisations	9	13 121	14 935	13 121	14 935
Droits d'utilisation	9	83 262	98 086	83 262	98 086
Encours des prêts					
Encours des prêts	10	7 216 248	7 135 825	6 987 690	6 880 796
Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts	10	(102 595)	(103 370)	(100 584)	(100 820)
Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ)	12	(3 310)	(4 711)	(3 310)	(4 711)
Encours net des prêts		7 110 343	7 027 744	6 883 795	6 775 265
Total de l'actif		10 323 478	9 550 172	9 356 560	8 606 069

<i>Passif et fonds propres</i>	<i>Note/ appendice</i>	<i>Montants consolidés</i>		<i>FIDA seulement</i>	
		<i>2021</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Passif					
Sommes à payer et passif exigible	13	241 755	249 315	248 185	244 321
Dons non décaissés	14	372 616	390 313	101 326	119 193
Recettes reportées	15	417 171	397 458	49 677	64 033
Passif au titre des loyers	9	83 411	98 079	83 411	98 079
Passif au titre d'emprunts	16	1 792 451	1 465 676	1 527 449	1 154 525
Total du passif		2 907 404	2 600 841	2 010 048	1 680 151
Fonds propres					
Contributions					
Ordinaires		10 070 632	9 146 684	10 070 632	9 146 684
Spéciales		20 369	20 369	20 369	20 369
Total des contributions	H	10 091 001	9 167 053	10 091 001	9 167 053
Bénéfices non distribués					
Réserve générale		95 000	95 000	95 000	95 000
Déficit accumulé		(2 769 927)	(2 312 722)	(2 839 489)	(2 336 135)
Total des bénéfices non distribués		(2 674 927)	(2 217 722)	(2 744 489)	(2 241 135)

Total des fonds propres	7 416 074	6 949 331	7 346 512	6 925 918
Total passif et fonds propres	10 323 478	9 550 172	9 356 560	8 606 069

État consolidé du résultat globalPour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020
(en milliers d'USD)

	Note	2021	2020
Recettes			
Produit des prêts	17	72 391	70 178
Produit/(pertes) sur liquidités et placements	18	6 970	10 282
Recettes provenant d'autres sources	19	12 529	10 965
Recettes provenant des contributions	20	192 887	115 689
(Perte)/gain net des placements	5	(823)	(2 021)
Total des recettes		283 954	205 093
Frais de fonctionnement			
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	22	(116 156)	(104 923)
Dépenses administratives courantes		(26 791)	(26 805)
Consultants et personnel extérieur		(59 871)	(53 908)
Frais financiers directs (banques et placements)	23	(4 164)	(1 901)
Sous-total des dépenses d'exploitation	21	(206 982)	(187 537)
Autres dépenses			
Intérêts des prêts et des locations		(3 346)	(1 680)
Provision pour dépréciation des prêts	10	1 712	(17 019)
Dépenses au titre de l'Initiative PPTE	28	(2 497)	(2 278)
Dépenses au titre des dons	24	(187 705)	(105 310)
Dépenses au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD)	25	(163 942)	(172 396)
Dotations aux amortissements	9	(12 914)	(12 576)
Sous-total des autres dépenses		(368 692)	(311 259)
Total des dépenses		(575 674)	(498 796)
(Déficit) avant ajustement sur la base de la juste valeur et du taux de change		(291 720)	(293 703)
Ajustement sur la base de la juste valeur	26	12 868	14 810
(Pertes)/gains de change	27	(178 166)	251 423
Profit net ou (perte)		(457 018)	(27 470)
Autres éléments du résultat global (pertes)/produit:			
(Pertes)/gains de change résultant de la conversion d'entités consolidées	27	(11 717)	11 629
Variation de la provision pour le Plan d'assurance maladie après la cessation de service (AMACS)	22	11 530	(13 516)
Total des autres éléments du résultat global – (pertes)/gains		(187)	(1 887)
Total des éléments du résultat global – produit/(pertes)		(457 205)	(29 357)

État du résultat global (FIDA seulement)Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020
(en milliers d'USD)

	Note	2021	2020
Recettes			
Produit des prêts	17	70 158	68 085
Produit/(pertes) sur liquidités et placements	18	7 296	6 257
Recettes provenant d'autres sources	19	17 296	13 240
Recettes provenant des contributions	20	22 625	20 548
Total des recettes		117 375	108 130
Frais de fonctionnement			
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	22	(108 546)	(99 550)
Dépenses administratives courantes		(23 423)	(24 534)
Consultants et personnel extérieur		(48 338)	(44 949)
Frais financiers directs (banques et placements)		(3 490)	(957)
Sous-total des dépenses d'exploitation	21	(183 797)	(169 990)
Autres dépenses			
Intérêts des prêts et des locations		(3 346)	(1 680)
Provision pour dépréciation des prêts	10	1 334	(16 557)
Dépenses au titre de l'Initiative PPTE	28	(2 497)	(2 278)
Dépenses au titre des dons	24	(101 297)	(44 867)
Dépenses au titre du CSD	25	(163 942)	(172 396)
Dotations aux amortissements	9	(12 914)	(12 576)
Sous-total des autres dépenses		(282 662)	(250 354)
Total des dépenses		(466 459)	(420 344)
(Déficit) avant ajustement sur la base de la juste valeur et du taux de change		(349 084)	(312 214)
Ajustement sur la base de la juste valeur	26	12 366	19 843
(Pertes)/gains de change	27	(178 166)	251 423
Profit net ou (perte)		(514 884)	(40 948)
Autres éléments du résultat global (pertes)/produit:			
Variation de la provision pour l'AMACS	22	11 530	(13 516)
Total des autres éléments du résultat global – (pertes)/gains		11 530	(13 516)
Total des éléments du résultat global – produit/(pertes)		(503 354)	(54 464)

État consolidé de la variation des bénéfices non distribuésPour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020
(en milliers d'USD)

	<i>Déficit accumulé</i>	<i>Réserve générale</i>	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
Déficit accumulé au 1^{er} janvier 2020	(2 284 594)	95 000	(2 189 594)
2020			
Profit net ou (perte)	(27 469)		(27 469)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)/produit	(1 887)		(1 887)
Compensation au titre du CSD	1 228		1 228
Déficit accumulé au 31 décembre 2020	(2 312 722)	95 000	(2 217 722)
2021			
Déficit accumulé au 1^{er} janvier	(2 312 722)	95 000	(2 217 722)
Profit net ou (perte)	(457 017)		(457 017)
Total des autres éléments du résultat global produit/(pertes)	(187)		(187)
Compensation au titre du CSD	-		-
Déficit accumulé au 31 décembre 2021	(2 769 927)	95 000	(2 674 927)

État de la variation des bénéfices non distribués (FIDA seulement)Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020
(en milliers d'USD)

	<i>Déficit accumulé</i>	<i>Réserve générale</i>	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
Déficit accumulé au 1^{er} janvier 2020	(2 282 899)	95 000	(2 187 899)
2020			
Profit net ou (perte)	(40 948)		(40 948)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)/produit	(13 516)		(13 516)
Compensation au titre du CSD	1 228		1 228
Déficit accumulé au 31 décembre 2020	(2 366 135)	95 000	(2 241 135)
2021			
Déficit accumulé au 1^{er} janvier	(2 366 135)	95 000	(2 241 135)
Profit net ou (perte)	(514 884)		(514 884)
Total des autres éléments du résultat global produit/(pertes)	11 530		11 530
Compensation au titre du CSD	-		-
Déficit accumulé au 31 décembre 2021	(2 869 489)	95 000	(2 744 489)

État des flux de trésorerie (chiffres consolidés et FIDA seulement)Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020
(en milliers d'USD)

	<i>Montants consolidés</i>		<i>FIDA seulement</i>	
	<i>2021</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation du FIDA				
Intérêts sur prêts	73 356	71 118	71 003	69 161
Contributions autres que celles destinées aux reconstitutions	209 791	184 962	8 879	10 852
Dépenses d'exploitation et autres paiements	(223 126)	(183 950)	(196 899)	(175 437)
Décaissements de dons	(188 771)	(172 043)	(44 365)	(47 295)
Décaissements au titre des dons CSD	(163 942)	(172 396)	(163 942)	(172 396)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(292 692)	(272 309)	(325 324)	(315 115)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement				
Décaissements de prêts	(669 719)	(577 230)	(662 772)	(558 379)
Remboursements de prêts – principal	375 370	333 093	361 522	321 313
Titres de participation et de placement	-	(10 301)	-	-
Somme reçue au titre des placements	5 573	7 911	6 905	7 532
Flux nets de trésorerie liés aux activités de placement	(288 776)	(246 527)	(294 345)	(229 534)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement				
Contributions aux reconstitutions	466 941	313 959	466 941	313 959
Fonds empruntés	477 664	360 434	477 664	360 434
Remboursement du principal des fonds empruntés	(51 588)	(27 762)	(26 500)	(14 989)
Paiement des intérêts sur les fonds empruntés	(4 660)	(889)	(4 660)	(889)
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	888 358	645 742	913 445	658 515
Effet des variations de change sur les liquidités et équivalents	65 034	64 455	(53 293)	47 252
(Diminution) nette des liquidités et équivalents non soumis à restrictions	241 855	191 361	240 483	161 118
Liquidités et équivalents non soumis à restrictions en début d'exercice	1 711 436	1 520 075	1 163 634	1 002 516
Liquidités et équivalents non soumis à restrictions en fin d'exercice	1 953 291	1 711 436	1 404 117	1 163 634
Dont:				
Liquidités non soumises à restrictions	702 477	472 209	474 838	325 689
Placements non soumis à restriction, à l'exclusion des placements détenus jusqu'à échéance et des comptes de dettes	1 250 815	1 239 227	929 279	837 945
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	1 953 291	1 711 436	1 404 117	1 163 634

États récapitulatifs du flux de trésorerie des autres entités consolidées

Au 31 décembre 2021
(en millions d'USD)

	<i>PTE</i>	<i>Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</i>	<i>Fonds fiduciaire pour l'AMACS</i>	<i>Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire</i>	<i>Programme pour la résilience du monde rural</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>	<i>Fonds fiduciaire pour le secteur privé</i>	<i>Initiative de transformation de l'agriculture en Afrique</i>
Bilan								
Total de l'actif	1,3	16,4	95,5	209,9	140,7	553,9	5,3	10,0
Total du passif	(11,7)	(18,0)	(103,9)	(207,3)	(161,0)	(553,9)	(5,3)	(10,0)
Bénéfices non distribués	(10,4)	(1,6)	(8,4)	(2,6)	(20,3)	-	-	-
État du résultat global								
Total des recettes	-	-	(1,0)	2,6	4,5	185,0	-	0,2
Total des dépenses d'exploitation	-	-	(0,2)	0,2	(4,5)	(183,5)	-	(0,2)
Solde net (recettes moins dépenses d'exploitation)	-	-	(1,2)	2,8	-	1,4	-	-
Flux de trésorerie nets	(2,2)	0,6	(5,9)	(19,8)	3,4	19,3	3,0	3,1

Au 31 décembre 2020
(en millions d'USD)

	<i>PTE</i>	<i>Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</i>	<i>Fonds fiduciaire pour l'AMACS</i>	<i>Fonds fiduciaire espagnol</i>	<i>Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>
Bilan						
Total de l'actif		3,6	16,8	100,1	319,9	527,2
Total du passif		(9,2)	(18,9)	(99,9)	(318,1)	(527,2)
Bénéfices non distribués		5,6	2,1	(0,2)	(1,8)	-
État du résultat global						
Total des recettes		-	-	3,3	2,3	88,3
Total des dépenses d'exploitation		-	-	(0,1)	(0,6)	(83,5)
Solde net (recettes moins dépenses d'exploitation)		-	-	3,2	1,7	4,8
Flux de trésorerie nets		(0,5)	(3,0)	18,7	(9,6)	62,3

NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 1

BRÈVE DESCRIPTION DU FONDS ET DE LA NATURE DE SES OPÉRATIONS

Le Fonds international de développement agricole (ci-après le FIDA ou le Fonds) est une institution spécialisée des Nations Unies. Le FIDA, qui a son siège à Rome (Italie), a officiellement vu le jour le 30 novembre 1977, date à laquelle l'Accord portant création du FIDA est entré en vigueur. Le Fonds et ses opérations sont régis par cet accord.

En tant qu'institution financière internationale, le FIDA jouit de fait du statut de créancier privilégié. Ce statut, dont jouissent d'autres institutions financières internationales, n'est pas un statut juridique, mais il est consacré dans la pratique et est accordé par les parties prenantes du Fonds (177 États membres). Le statut de créancier privilégié est un concept universellement reconnu par des entités telles que les autorités de tutelle des banques, la Banque des règlements internationaux et les agences de notation.

Tout État membre de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées, ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) peut devenir membre du Fonds. Celui-ci tire ses ressources des contributions des États membres, des contributions spéciales provenant d'entités hors États membres et d'autres sources, auxquelles s'ajoutent les ressources qui proviennent ou proviendront de ses opérations et d'autres sources, notamment par l'emprunt auprès des Membres et d'autres sources.

Le Fonds a pour objectif de mobiliser des ressources additionnelles qui devront essentiellement être affectées, à des conditions de faveur, au financement de projets expressément conçus pour améliorer les systèmes de production alimentaire, le niveau nutritionnel et les conditions de vie des populations les plus pauvres des pays en développement. Le Fonds mobilise ressources et savoirs dans le cadre d'une coalition dynamique associant les ruraux pauvres, les gouvernements, les institutions financières et les organismes de développement, les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, y compris des cofinanceurs. Les financements provenant d'autres sources que les reconstitutions, sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines, font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA.

NOTE 2

RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES RÈGLES COMPTABLES

Les principales règles comptables appliquées pour établir ces états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, elles

sont appliquées de manière homogène pour tous les exercices présentés.

a) Principes de base

Les états financiers consolidés du Fonds sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et selon une approche de continuité, à partir de la situation financière actuelle et de la prévision des flux de trésorerie. Des informations sont données séparément dans les états financiers là où elles sont jugées présenter un intérêt pour le lecteur.

Pour établir les états financiers conformément aux normes IFRS, il faut procéder à un certain nombre d'estimations comptables essentielles. Cela suppose aussi que la direction exerce un pouvoir d'appréciation sur l'application des règles comptables. Les domaines dans lesquels l'exercice de ce jugement est plus poussé ou plus complexe ou dans lesquels les hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont indiqués dans la note 3.

Normes IFRS nouvelles ou modifiées obligatoirement applicables

En 2021, aucune norme IFRS ou position officielle correspondante n'a eu d'effet notable sur le FIDA.

Les prescriptions de la « Réforme des taux d'intérêt de référence – modification de la phase II » entreront en vigueur en janvier 2022. La publication du principal taux LIBOR en USD sera prolongée jusqu'en 2023, mais tous les autres taux LIBOR ont été abandonnés fin décembre 2021. Les nouvelles transactions ne devront plus faire référence au taux LIBOR en USD après 2021; les taux resteront disponibles jusqu'en 2023 pour les anciennes transactions. Conformément aux exigences des IFRS, on apportera cette modification en actualisant le taux d'intérêt effectif. En 2022, les transactions relatives aux instruments financiers (prêts, fonds empruntés et autres titres) seront harmonisées sur la convention SOFR; l'effet de ce changement est jugé peu important.

Normes IFRS qui ne sont pas encore obligatoires

Les normes et positions officielles suivantes entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2022 et n'auront pas d'effet notable sur le FIDA:

- modifications apportées à la norme IFRS 3, Regroupements d'entreprises;
- modifications apportées à la norme IAS 16, Immobilisations corporelles;
- modifications apportées à la norme IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels.

b) Périmètre de consolidation

Les financements sous forme de fonds supplémentaires et de ressources autres que les ressources de base font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA. C'est pourquoi le Fonds établit des comptes consolidés comprenant les opérations et les soldes des entités suivantes:

- le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA);
- le Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie (FFGC);

- d'autres fonds supplémentaires, notamment les dons d'assistance technique, les cofinancements, les financements obtenus pour le programme de cadres associés, les fonds supplémentaires thématiques et programmatiques, le Programme conjoint du Fonds belge pour la sécurité alimentaire (PC.FBSA), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres (RPSF) mis en place en 2020 par suite de la pandémie de COVID-19.
- le fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE);
- Le Fonds fiduciaire du FIDA pour le Plan d'assurance maladie après la cessation de service (AMACS);
- le compte administratif de l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti;
- le Fonds fiduciaire espagnol;
- le Programme pour la résilience du monde rural (ancien Fonds fiduciaire de l'ASAP);
- le Fonds fiduciaire pour le secteur privé;
- l'Initiative de transformation de l'agriculture en Afrique (ITAA), approuvée par le Conseil d'administration en août 2021.

Ces entités sont directement liées aux activités de base du FIDA et sont contrôlées par ce dernier, conformément à la norme IFRS 10. Conformément aux recommandations et accords sous-jacents établissant ces entités, le FIDA a le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant. Le FIDA est responsable, au minimum, de la part des résultats positifs ou négatifs de ces entités correspondant à ses activités avec celles-ci, et il est en mesure d'influer sur ces résultats dans le cadre du pouvoir qu'il exerce sur les éléments qui les composent. En conséquence, ces entités figurent dans ses états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes constatés entre ces entités ont été éliminés. Des états financiers supplémentaires peuvent être établis sur demande pour ces fonds pour répondre aux exigences spécifiques des donateurs. L'exercice financier de toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation correspond à l'année civile.

Entités hébergées et autres services

Il existe d'autres entités que le FIDA héberge, mais dont les opérations ne font pas partie de ses activités principales, et le FIDA n'a pas le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant. Elles ne sont donc pas consolidées dans ses comptes, car elles échappent dans une large mesure à son contrôle. Au 31 décembre 2021, la seule entité hébergée par le FIDA était la Coalition internationale pour l'accès à la terre (dénommée auparavant Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté).

Le Fonds est une entité accréditée du FVC, et a signé son premier accord de contribution avec ce dernier en 2020. En sa qualité d'entité accréditée du Fonds vert pour le climat, le FIDA n'a pas le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles le concernant; il n'est de surcroît responsable ni des résultats ni des effets de sa participation aux activités financées par ce Fonds.

c) Investissements dans des initiatives du secteur privé

Le FIDA a travaillé en partenariat avec l'Union européenne, le Gouvernement luxembourgeois et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) à partir de 2018, en vue de créer le Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC), un fonds du secteur privé ayant pour objectif de stimuler les investissements dans les petites entreprises agricoles sur les marchés émergents. Le FIDA a joué le rôle d'entité parrainante dans le cadre de la constitution du Fonds ABC, qui est une personne morale distincte. Il a souscrit des titres de participation et de placement en ayant recours à des fonds supplémentaires – pour le compte de tiers et pour son propre compte (avec l'appui de la Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse). Conformément à la norme IFRS 10, le FIDA n'exerce aucun contrôle sur les décisions prises en matière de placement par le Fonds ABC.

d) Conversion des monnaies et variations de change

Les postes inclus dans les états financiers consolidés sont chiffrés dans la monnaie en usage dans l'environnement économique principal dans lequel s'exercent les activités de l'entité (« la monnaie fonctionnelle »). Dans le cas du FIDA, cette monnaie est le dollar des États-Unis.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle sur la base des taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés au compte de résultat pour la période correspondante.

Les résultats et la situation financière des entités/fonds consolidés dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation de l'information financière sont convertis dans cette dernière monnaie et sont comptabilisés comme suit:

- Les actifs et passifs sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture de l'exercice, et les recettes et dépenses sont converties au taux moyen annuel.
- Toutes les différences de change qui en résultent sont comptabilisées comme éléments distincts à la rubrique « autres éléments du résultat global ».

e) Comptabilisation des actifs et passifs financiers

Actifs financiers au coût amorti

Un actif financier est classé comme « coût amorti » seulement si les deux critères suivants sont respectés: l'objectif du modèle opérationnel du Fonds est de détenir l'actif pour recueillir les flux de trésorerie contractuels, et les termes contractuels de l'actif financier doivent donner lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui ne sont que le remboursement du principal et le paiement des intérêts sur le reliquat.

Actif financier à la juste valeur

Si l'un de ces deux critères n'est pas rempli, l'actif ne peut être classé dans la catégorie des coûts amortis et doit être classé à la juste valeur par le compte de résultat. La juste valeur par d'autres éléments du résultat global n'est pas utilisée par le FIDA. Tous les autres actifs non classés au coût amorti sont classés à la juste valeur par le compte de résultat.

Passif financier mesuré au coût amorti

Le passif financier mesuré au coût amorti comprend les instruments financiers détenus à des fins de transaction (autres que les passifs détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur) représentant les diverses formes de financement par des tiers.

Il est comptabilisé à la date de liquidation initialement à la juste valeur, qui est normalement la contrepartie reçue moins les coûts de transaction directement imputables au passif financier. Ces instruments sont ultérieurement évalués au coût amorti par la méthode du taux d'intérêt effectif.

f) Fonds propres

Les fonds propres comprennent les trois éléments suivants: i) les contributions (fonds propres); ii) la Réserve générale; iii) les bénéfiques non distribués.

i) Contributions (fonds propres)**Généralités**

Les contributions que chaque Membre doit verser au Fonds sont payables à l'échéance en monnaies librement convertibles; toutefois, jusqu'à la fin de la période de la troisième reconstitution, les Membres de la catégorie III pouvaient verser leur contribution dans leur propre monnaie, qu'elle soit ou non librement convertible. Les contributions doivent être versées en espèces mais, dans la mesure où le Fonds n'a pas un besoin immédiat d'une partie de la contribution pour ses opérations, cette partie peut être versée sous forme de billets à ordre non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt ou d'obligations payables à vue.

Une contribution à la reconstitution des ressources du FIDA est comptabilisée intégralement au titre des contributions en fonds propres et des contributions à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution, à l'exception des instruments de contribution conditionnels, qui sont soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits et dont le montant diminuera proportionnellement à mesure que ces conditions seront remplies. Conformément à la norme IFRS 9, les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et les autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat.

Le Fonds a institué les prêts concessionnels de partenaires (c'est-à-dire prêts consentis par des partenaires à des conditions favorables) par suite de l'adoption de la résolution de FIDA11. Ces prêts sont assortis de conditions concessionnelles: ils ont des échéances à 25 ans ou à 40 ans et un différé d'amortissement de 5 ans pour les prêts à 25 ans et de 10 ans pour les prêts à 40 ans. Des droits de vote sont attribués aux États membres qui font de tels prêts en proportion de l'élément de libéralité dont ces derniers sont assortis. Les fonds provenant de prêts concessionnels de partenaires ont deux composantes: une composante d'emprunt et une composante de fonds propres. La composante de fonds propres est l'élément de libéralité obtenu, calculé sur la base des

conditions du prêt et du taux d'actualisation convenu durant la consultation sur la reconstitution des ressources. L'élément de libéralité est enregistré en tant que fonds propres.

Provision pour dépréciation des contributions

Le Fonds a établi une politique applicable aux provisions pour arriérés de contribution des États membres, sans préjudice du statut de créancier privilégié, comme suit:

Si des éléments indiquent qu'un actif est déprécié, une provision pour dépréciation spécifique est comptabilisée. Le montant de la dépréciation correspond à l'écart entre la valeur comptable et la valeur qu'il est possible de recouvrer. Les critères utilisés pour déterminer s'il existe des éléments objectifs attestant d'une dépréciation sont:

- l'existence d'arriérés sur le versement des échéances (principal et intérêts) prévues au contrat;
- des difficultés de trésorerie rencontrées par l'emprunteur;
- le non-respect des dispositions contractuelles ou des conditions;
- l'ouverture d'une procédure de faillite.

En l'absence d'autre élément, une provision est constituée:

- Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 24 mois, il est constitué une provision égale à la valeur de tous les arriérés de contribution ou de tous les tirages non honorés sur l'encours du billet ou des billets à ordre en question.
- Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 48 mois ou plus, il est constitué une provision égale à la valeur totale des contributions impayées du Membre concerné ou à la valeur totale du billet ou des billets à ordre souscrits par celui-ci pour la période de financement considérée (c'est-à-dire pour la période de reconstitution).
- La date de clôture de l'exercice sert actuellement de point de référence pour le calcul des délais de 24 et de 48 mois.

ii) Réserve générale

La Réserve générale, qui ne peut être utilisée qu'à des fins autorisées par le Conseil des gouverneurs, a été établie pour répondre à la nécessité de se prémunir contre le risque de surengagement des ressources du Fonds qui pourrait découler des fluctuations des taux de change, et contre les retards éventuels dans la perception par le Fonds des paiements au titre du service des prêts ou dans le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre du placement de ses avoirs liquides. Elle a également pour fonction de couvrir le risque de surengagement qui pourrait découler d'une diminution de la valeur des actifs du Fonds par suite de fluctuations de cours affectant ses placements.

Aux termes de l'article XIII du Règlement financier, « le Conseil d'administration fixe le montant des transferts annuels de l'excédent accumulé à la Réserve générale, compte tenu de la situation financière du Fonds dans le contexte de

l'examen/approbation des états financiers vérifiés annuels du Fonds ».

iii) Bénéfices non distribués

Les bénéfices non distribués représentent l'excédent cumulé des recettes sur les dépenses, incidence de la variation des taux de change comprise.

g) Prêts

i) Généralités

Les prêts du FIDA sont uniquement accordés à des pays en développement qui sont membres du Fonds ou à des organisations intergouvernementales dont ces pays font partie. Dans ce dernier cas, le Fonds peut exiger des garanties gouvernementales ou autres. Un prêt entre en vigueur à la date à laquelle il a été signé par le Fonds ainsi que par l'emprunteur, à moins que l'accord de financement ne dispose qu'il doit être ratifié, auquel cas, l'accord de financement prend effet à la date à laquelle le Fonds reçoit un instrument de ratification. Tous les prêts du FIDA sont approuvés et leur remboursement ainsi que le paiement des intérêts dont ils sont assortis doivent être effectués dans la monnaie spécifiée dans l'accord de prêt. Les prêts approuvés sont décaissés en faveur des emprunteurs conformément aux stipulations de l'accord de prêt.

Actuellement, les conditions de prêt sont les suivantes:

a) Les prêts particulièrement concessionnels, c'est-à-dire consentis à des conditions particulièrement concessionnelles sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils comportent un délai de remboursement de 40 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; b) les prêts consentis à des conditions durcies sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; c) les prêts consentis à des conditions mixtes (applicables à compter de 2013) sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an plus une majoration; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; d) les prêts consentis à des conditions intermédiaires supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à 50% du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 5 ans; e) les prêts consentis à des conditions ordinaires approuvés avant 2019 supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à 100% du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque trimestre par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement compris entre 15 ans et 18 ans, dont un différé d'amortissement de 3 ans; f) les prêts consentis à des conditions ordinaires approuvés après 2019 supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à 100% i) du taux de base respectif de la monnaie de libellé, ii) de l'ajustement de la prime d'échéance du pays et iii) de la marge fixe ou variable, déterminée chaque trimestre par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement compris entre 10 ans et 18 ans, dont un différé d'amortissement de 3 ans; g) aucune commission

d'engagement ne sera prélevée sur les prêts souverains.

ii) Prêts à des États non membres

À sa vingt et unième session, tenue en février 1998, le Conseil des gouverneurs a, dans sa résolution 107/XXI, approuvé l'établissement d'un fonds spécifiquement destiné à financer des prêts pour Gaza et la Cisjordanie (FFGC). Il a été à cet effet dérogé à l'application de l'article 7, section 1 b), de l'Accord portant création du FIDA. L'aide financière, y compris sous forme de prêts, est transférée au FFGC par décision du Conseil d'administration, et son remboursement, le cas échéant, est imputé directement aux ressources ordinaires du FIDA.

À sa cent vingt-neuvième session, le Conseil d'administration a approuvé le document EB 2020/129/R.11/Rev.1, le Cadre des opérations non souveraines du FIDA dans le secteur privé.

iii) Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE)

Le FIDA participe à l'Initiative – initiale et renforcée – du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés dans le cadre de sa politique générale en matière de gestion des partenariats opérationnels avec des pays susceptibles d'avoir des arriérés à l'égard du FIDA en raison du poids du service de leur dette. Par conséquent, le FIDA accorde des allègements de dette en annulant, au profit des pays qui remplissent les conditions requises, une fraction de leurs obligations au titre du service de la dette, à mesure que celles-ci deviennent exigibles.

En 1998, le FIDA a établi un Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés. Ce fonds reçoit du FIDA et d'autres sources des ressources spécifiquement destinées à compenser la diminution convenue au titre de l'Initiative PPTTE des remboursements au(x) compte(s) de prêt. Les montants correspondant aux obligations au titre du service de la dette qui sont annulés doivent être remboursés au fur et à mesure par le fonds fiduciaire (c'est-à-dire au moment où lesdites obligations arrivent à échéance), dans la limite des ressources disponibles.

Le Conseil d'administration approuve chaque allègement de dette consenti à un pays en valeur actuelle nette. La fraction de principal correspondant à cet allègement, estimée en valeur nominale, est ensuite inscrite au poste Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTTE et comptabilisée en charge au poste Dépenses au titre de l'Initiative PPTTE sur l'état du résultat global. Les hypothèses sur lesquelles reposent ces estimations font l'objet de révisions périodiques. L'estimation de la valeur des imputations effectuées au titre de l'Initiative PPTTE comporte un élément d'appréciation important.

La dépense comptabilisée est compensée et la provision cumulée réduite à proportion des sommes fournies par les donateurs extérieurs, dans la mesure où des ressources de ce type sont disponibles. La provision cumulée au titre de l'Initiative PPTTE est réduite lorsque le fonds fiduciaire fournit la contrepartie des allègements de dette.

En novembre 2006, le FIDA a été autorisé à accéder aux ressources propres du Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés administré par la Banque mondiale afin de contribuer au financement des allègements de dette à accorder aux pays qui atteignent le point d'achèvement. Les financements consentis sont calculés sur la base de la valeur actuelle nette de l'estimation des flux futurs liés aux allègements de dette.

iv) Comptabilisation des prêts

Les prêts sont initialement comptabilisés sur la base de leur juste valeur le premier jour (c'est-à-dire le jour du versement du montant du prêt à l'emprunteur), puis sur la base du coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs. La juste valeur est calculée au cas par cas à l'aide d'un outil perfectionné, en actualisant la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par le prêt, dans la monnaie dans laquelle celui-ci est libellé.

v) Provision cumulée pour dépréciation

Le FIDA a mis en place la méthode prospective relative aux pertes de crédit attendues pour calculer une provision pour dépréciation des prêts. Cette méthode tient compte du statut de créancier privilégié du FIDA. Elle est appliquée aux actifs financiers comptabilisés au coût amorti tels que les prêts et les titres de dette. Le Fonds est tenu de comptabiliser une correction pour perte de crédit attendue soit pour les 12 mois à venir, soit pour la durée de vie de l'actif, selon l'importance de l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

La méthode de la perte de crédit attendue reflète un résultat fondé sur des pondérations probabilistes, la valeur temps de l'argent et les meilleures informations prospectives disponibles grâce à l'inclusion de facteurs macroéconomiques.

Elle repose sur un modèle comportant trois catégories tenant compte de l'évolution de la qualité de crédit depuis l'émission ou la comptabilisation initiale de l'instrument financier. La date d'émission est la date à laquelle les conditions de décaissement ont été satisfaites. Les dépréciations sont comptabilisées soit sur la base de la perte de crédit attendue sur les 12 mois à venir, soit sur la base de la perte de crédit attendue sur la durée de vie de l'actif, selon la catégorie dans laquelle se situe l'instrument financier. La répartition en différentes catégories détermine en outre si les revenus d'intérêts des instruments financiers sont comptabilisés à leur valeur comptable brute, pour les catégories 1 et 2, ou déduction faite de la correction pour dépréciation, pour la catégorie 3.

Ce modèle de classement repose sur une évaluation relative du risque de crédit (à savoir qu'un prêt affichant les mêmes caractéristiques pourrait être inclus dans la catégorie 1 ou la catégorie 2, en fonction de son risque de crédit à la date d'émission de l'instrument). Par conséquent, la même contrepartie peut avoir des prêts classés dans différentes catégories.

La catégorie 1 regroupe les instruments financiers dits « productifs » qui n'ont pas subi de dégradation importante de leur qualité de crédit depuis leur comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est jugé faible à la date de clôture de l'exercice. Pour ces instruments, la perte de crédit attendue est la résultante fondée sur des pondérations probabilistes de défauts possibles au cours des 12 mois qui suivent la date de clôture de

l'exercice. Les actifs à risque faible (ayant valeur d'investissement) sont classés dans la catégorie 1.

La catégorie 2 est celle des instruments financiers dits « sous-productifs », dont le risque de crédit a fortement augmenté depuis leur comptabilisation initiale, mais pour lesquels il n'existe pas d'indication objective de dépréciation. Pour ces actifs, la perte de crédit attendue résulte de tous les cas de défaut possibles sur la durée de vie escomptée de l'instrument, pondérée de la probabilité de défaut. Les intérêts perçus sont calculés à partir de la valeur comptable brute.

La catégorie 3 comprend les instruments financiers « improductifs » pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation/défaut à la date de clôture de l'exercice. Pour ces instruments, une perte de crédit attendue sur la durée de vie de l'actif est comptabilisée. Aux termes de la norme IFRS 9, les intérêts sont calculés à partir de la valeur comptable nette. Étant donné que le Fonds comptabilise intégralement les intérêts courus, le calcul se fait sur la base de la valeur brute.

Les transferts d'une catégorie à l'autre dépendent de l'évolution du risque de crédit de l'instrument financier entre sa comptabilisation initiale et la date de clôture de l'exercice. Ces transferts, qu'ils résultent d'une amélioration ou d'une dégradation, peuvent ainsi faire varier les soldes des provisions pour dépréciation.

Le FIDA a adopté des présomptions réfutables associées au nombre de jours d'arriéré de paiement. Conformément aux procédures applicables en cas de retard dans le service de la dette, les instruments financiers qui présentent des arriérés de plus de 75 jours sont classés dans la catégorie 2 tandis que les instruments financiers dont les arriérés sont supérieurs à 180 jours relèvent de la catégorie 3.

La valeur comptable des instruments financiers est réduite par l'utilisation d'un compte de provision et le montant de la perte est porté au compte de résultat.

Les intérêts et les commissions de service relatifs aux instruments financiers classés dans les catégories 1 et 2 sont comptabilisés selon le système de l'exercice, tandis que pour les instruments financiers qui relèvent de la catégorie 3, les intérêts et commissions de service ne sont comptabilisés comme produits que lorsqu'ils sont effectivement reçus.

h) Investissements

i) Classement et évaluation

Les placements du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur au compte de résultat ou au coût amorti. Ils sont comptabilisés au coût amorti lorsqu'ils appartiennent à un portefeuille géré par le Fonds suivant un modèle de gestion prévoyant que ces actifs seront détenus jusqu'à leur échéance, seuls étant perçus les intérêts et le principal échus conformément aux caractéristiques contractuelles. Si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, le Fonds comptabilise les placements à leur juste valeur au compte de résultat. La juste valeur est déterminée conformément aux trois niveaux indiqués à la note 3. Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sur les titres sont comptabilisées au fur et à mesure dans le produit des placements. Les gains et les pertes de change réalisés ou latents sont inscrits au fur et à mesure au compte des variations de change. Tous les

achats et ventes de titres de placement sont comptabilisés à la date de la transaction. Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de signature du contrat correspondant, puis réévalués et comptabilisés sur cette même base au compte de résultat. La majeure partie des produits dérivés étant utilisés comme instruments de couverture (bien que non comptabilisés comme tels), les variations de leur juste valeur sont immédiatement constatées sur l'état du résultat global.

ii) Provision cumulée pour titres au coût amorti

Les titres détenus à leur coût amorti font l'objet d'une provision pour dépréciation calculée grâce à une méthode des pertes de crédit attendues comparable à la règle comptable appliquée aux prêts. Un modèle de dépréciation reposant sur trois catégories est appliqué en tenant compte de l'évolution de la qualité de crédit des instruments financiers depuis leur émission. La date d'émission de l'instrument financier est la date à laquelle l'instrument a été acquis par le Fonds. Compte tenu des exigences de la politique de placement adoptée par le Fonds, le portefeuille de placements détenu au coût amorti est classé en catégorie 1 étant donné que les instruments financiers ont « valeur d'investissement », et qu'ils bénéficient ainsi de l'exemption prévue pour les instruments présentant un faible risque de crédit.

i) Liquidités et équivalents

Les liquidités et équivalents se composent des encaisses et des montants déposés dans des comptes bancaires à vue. Ils comprennent aussi les placements immédiatement convertibles à la date du bilan. Le montant net des sommes à payer au titre des placements et les placements au coût amorti ne sont pas compris dans les placements immédiatement réalisables à des fins de trésorerie.

j) Titres de participation et de placement

Le Fonds a acquis des titres de participation et de placement dans le secteur privé grâce aux contributions supplémentaires. Ces placements sont comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat. Ils sont comptabilisés au premier jour à la date de règlement pour la valeur souscrite. Les gains et les pertes réalisés sont enregistrés dans le compte de résultat à la période correspondante sur la base de la valeur et de la date de règlement. Les variations de la juste valeur peuvent engendrer des gains et des pertes latents qui sont comptabilisés dans le compte de résultat. La juste valeur des titres de participation et de placement découle de la valeur nette de l'actif, et d'un ajustement de liquidité au cas par cas. Ces placements ne remplissant pas les conditions des normes IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28, ils ne sont pas considérés comme se rapportant à des entités contrôlées, des coentreprises ou des entités associées. Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 9, les titres de participation et de placement ne remplissent pas les conditions requises pour être comptabilisés au coût amorti, et sont donc enregistrés à leur juste valeur au compte de résultat.

k) Contributions (non comptabilisées dans les fonds propres)

Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes. Pour les activités de cofinancement de projets, les contributions reçues sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice au cours duquel le don entre en vigueur. Les contributions pour les dons programmatiques, le programme de cadres associés, le PC.FBSA et les autres fonds supplémentaires sont inscrites au bilan comme recettes reportées et sont comptabilisées comme produits dans l'état du résultat global, à hauteur du montant des charges liées aux projets. Lorsque les accords avec les donateurs le stipulent, les contributions reçues (y compris les frais de gestion), auxquelles ne correspondent pas encore de dépenses directes, ainsi que les intérêts produits, sont reportées à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Cette méthode est conforme aux principes comptables adoptés en ce qui concerne les fonds supplémentaires combinés du FIDA, et présente plus clairement la nature sous-jacente des soldes en question. Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources autres que celles décrites précédemment sont similaires à des donations et sont donc inscrites comme autres produits dans les comptes de l'exercice durant lequel elles sont effectuées. On trouvera une liste de ces contributions à l'appendice E.

Certains donateurs ont apporté leur concours au FIDA sous forme de ressources humaines (cadres associés) pour l'aider dans ses activités. Les contributions ainsi reçues des donateurs sont comptabilisées comme des recettes, et les coûts correspondants sont imputés aux dépenses de personnel.

l) Dons

L'Accord portant création du FIDA habilite ce dernier à accorder des dons à ses États membres ou à des organisations intergouvernementales auxquelles participent ses Membres, selon les modalités qu'il juge appropriées.

Les dons sont comptabilisés comme des dépenses à la date à laquelle ils deviennent décaissables à hauteur du montant approuvé et portés au passif pour les montants non décaissés à leur juste valeur conformément à la norme IFRS 9. À la suite de l'approbation par le Conseil d'administration de la version révisée des Conditions générales applicables au financement du développement agricole (avril 2009), les dons peuvent être décaissés à compter de la date à laquelle le bénéficiaire est en droit d'engager des dépenses admissibles.

Les dons annulés sont déduits des dépenses de l'exercice au cours duquel l'annulation prend effet.

m) Cadre pour la soutenabilité de la dette

Au titre du CSD, les pays admis à emprunter à des conditions particulièrement concessionnelles reçoivent une aide financière sous forme de dons et non de prêts. Le manque à gagner sur le montant principal de l'aide doit être compensé par les États membres bénéficiaires au fur et à mesure des échéances (selon le calendrier de remboursement du prêt sous-jacent), tandis que les commissions de service ne sont pas censées être compensées. Conformément aux principes comptables applicables aux contributions, une contribution en

fonds propres destinée à compenser les remboursements du principal non perçus au titre du CSD est comptabilisée intégralement au titre des contributions en fonds propres et des contributions à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution, à l'exception des instruments de contribution conditionnels qui sont soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits et dont le montant diminuera proportionnellement à mesure que ces conditions seront remplies. Conformément à la norme IFRS 9, les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et les autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat. Les modalités de compensation du principal seront négociées lors de futures consultations sur les reconstitutions (voir la note 30 b) sur les éléments d'actif éventuels). Les financements consentis dans le cadre du CSD sont régis par les Conditions générales du FIDA applicables au financement du développement agricole. Les projets financés au titre du CSD sont exécutés sur une période assez longue; ils sont comptabilisés comme des dépenses sur l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel leurs bénéficiaires remplissent les conditions requises pour le décaissement des financements correspondants.

n) Emprunteur

Les passifs correspondants sont comptabilisés au coût amorti. Le FIDA a signé plusieurs accords d'emprunt à taux variable avec des institutions souveraines. Le délai de remboursement peut varier de 20 à 40 ans. Le FIDA encourt des pénalités s'il procède à un remboursement anticipé de l'encours des prêts. Les taux d'intérêt sont variables (liés à l'EURIBOR, auquel s'ajoute un spread). Les activités d'emprunt sont désormais soumises au Cadre d'emprunt intégré, approuvé par le Conseil d'administration en 2020 (EB 2020/131(R)/R.21/Rev.1). Les fonds empruntés sont octroyés conformément aux politiques et procédures du FIDA (sauf en ce qui concerne les pays bénéficiaires du CSD).

Les fonds empruntés comprennent les prêts accordés par les pays membres sous forme de prêts concessionnels de partenaires. Ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti.

o) Régimes applicables au personnel

Obligations concernant les pensions

Le FIDA est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer aux fonctionnaires concernés des prestations de retraite ainsi que des indemnités en cas de décès, d'invalidité et autres. Son personnel est donc couvert par un régime de retraite par capitalisation à prestations définies. L'obligation financière du Fonds vis-à-vis de la Caisse se compose d'une cotisation obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies majorée, le cas échéant, d'une part du déficit actuariel, conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts de la Caisse des pensions. Cette part de déficit ne doit être payée que lorsque l'Assemblée générale décide de recourir aux dispositions de l'article 26, après qu'une estimation actuarielle de l'actif de la Caisse a déterminé la nécessité d'un tel paiement à la date d'évaluation. Au moment où les présents états ont été établis,

l'Assemblée générale n'avait pas eu recours auxdites dispositions.

La méthode actuarielle adoptée pour la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies repose sur l'approche globale avec entrants. Le coût des prestations est comptabilisé en charge dans l'état des recettes et des dépenses de manière à être réparti sur les années de service des employés, conformément aux conseils des actuaires, qui effectuent une évaluation complète du régime tous les deux ans. La Caisse expose les organisations participantes à des risques actuariels liés aux actuels et anciens fonctionnaires d'autres organisations et, en conséquence, il n'existe pas de base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les avoirs de la Caisse et les coûts entre les organisations participantes. Le FIDA – comme les autres organisations participantes – n'est pas en mesure de déterminer avec suffisamment de fiabilité, à des fins comptables, ce que représente sa part de la position financière et de la performance de la Caisse des pensions.

Plan d'assurance maladie après la cessation de service

Le FIDA participe, sur la base d'un partage des coûts, à un Plan d'assurance maladie après la cessation de service (AMACS), géré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à l'intention des anciens fonctionnaires touchant une pension des Nations Unies et d'autres anciens fonctionnaires remplissant les conditions requises. L'AMACS repose sur le principe de la répartition, c'est-à-dire qu'il finance les dépenses annuelles sur les budgets annuels et les cotisations du personnel. Depuis 2006, une évaluation indépendante du Plan d'assurance maladie a lieu chaque année.

Conformément à la norme IAS 19R, le FIDA a créé un fonds fiduciaire dans lequel il transfère les fonds nécessaires pour financer les engagements actuariels. Le coût des prestations est comptabilisé comme dépense d'exploitation. Le solde net entre les charges d'intérêts et le produit attendu des actifs du plan est inscrit au compte de résultat, tandis que les réévaluations des actifs et des passifs sont comptabilisées comme position nette dans le résultat global.

p) Provisions pour cessation de service

Les indemnités à verser aux fonctionnaires au titre des congés annuels et de la cessation de service sont comptabilisées au moment où elles sont dues. Une provision est constituée à hauteur du montant estimatif de ces indemnités, à raison des services rendus par les fonctionnaires jusqu'à la date d'établissement du bilan.

q) Imposition

En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, le FIDA jouit du statut d'exemption d'impôts directs en vertu de la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord portant création du FIDA, et du statut d'exemption d'impôts directs et indirects en vertu de l'Accord entre la République italienne et le Fonds relatif au siège provisoire du FIDA.

r) Comptabilisation des recettes

Les recettes provenant des commissions de service et d'autres sources sont inscrites dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes (fourniture de biens ou de services).

s) Actifs corporels et incorporels**Actifs fixes**

Les achats de biens mobiliers et d'équipements d'une certaine importance sont inscrits au bilan. Ces actifs sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation estimée, selon le schéma suivant:

Aménagements et installations	10 ans
Mobilier	5 ans
Matériel de bureau	4 ans
Véhicules	5 ans

Droits d'utilisation

Le Fonds comptabilise les droits d'utilisation à la date du début de la location (c'est-à-dire à la date à partir de laquelle l'actif sous-jacent peut être utilisé). Les droits d'utilisation sont calculés au coût de l'actif, diminué des dépréciations accumulées et des moins-values pour dépréciation accumulées, et ajustés au titre de toute réévaluation du passif au titre des loyers. Le coût des droits d'utilisation comprend le montant du passif au titre des loyers comptabilisés, les coûts directs initiaux encourus et les paiements effectués au titre des loyers à la date du début de la location ou antérieurement à cette date, diminué de tout montant reçu à titre d'incitation. Les droits d'utilisation sont amortis de manière linéaire sur la durée de la location. Pour déterminer la durée d'un contrat de location, le Fonds considère la période non résiliable stipulée dans le contrat durant laquelle le preneur a le droit d'utiliser l'actif sous-jacent, compte également tenu des options de renouvellement éventuelles dont l'exercice est raisonnablement certain. Dans le cas particulier des contrats pouvant être renouvelés par tacite reconduction après une période initiale de plusieurs années, la détermination de la durée de la location prend en compte la durée de la première période, l'existence de plans de résiliation du contrat pour l'actif loué et toute autre circonstance indiquant une certitude raisonnable de renouvellement/ Il convient de noter que, dans les limites autorisées par la norme, le FIDA a décidé de ne pas comptabiliser les droits d'utilisation d'un actif ou les passifs au titre des loyers se rapportant aux contrats de location suivants:

- contrats de location de courte durée, couvrant une période inférieure à 12 mois;
- contrats de location d'actifs de faible valeur. Un actif est considéré comme ayant une « faible valeur » lorsque sa juste valeur, à l'état neuf, est égale ou inférieure à 5 000 USD.

Passif au titre des loyers

À la date d'entrée en vigueur du contrat de location, le passif au titre des loyers est calculé à la valeur actuelle du reliquat de loyers, diminué du coût moyen de financement au FIDA.

Actifs incorporels

Les coûts de développement de logiciels sont comptabilisés comme des actifs incorporels lorsque des avantages économiques futurs en sont attendus pour l'organisation. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation

estimée du logiciel considéré (quatre à dix ans). Les aménagements des locaux loués sont comptabilisés comme des actifs. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée, qui n'excède pas la durée du bail relatif au siège du FIDA.

NOTE 3**ESTIMATIONS ET ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION SIGNIFICATIFS****a) Estimations et hypothèses**

Les estimations et éléments d'appréciation retenus, qui sont régulièrement évalués, se fondent sur l'expérience et sur d'autres facteurs, notamment l'anticipation d'événements dont la probabilité est jugée raisonnable au vu des circonstances. Par définition, les estimations comptables qui en résultent équivalent rarement aux résultats effectifs. Les estimations et hypothèses les plus susceptibles d'entraîner un ajustement significatif des actifs et passifs comptabilisés au cours du prochain exercice sont exposées ci-dessous.

Juste valeur et coût amorti des prêts, dons non décaissés, recettes reportées et sommes à recevoir au titre des billets à ordre et des contributions

On se reportera à la note 2 pour de plus amples détails sur les modèles appliqués au calcul de la juste valeur des prêts.

Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, on prend en considération les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs analogues et les prix cotés sur des marchés inactifs pour des actifs identiques, ou on applique des techniques d'évaluation.

Les actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan à leur juste valeur sont affectés à l'une des catégories suivantes:

Niveau 1. Actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2. Actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix cotés pour des actifs ou passifs analogues, ou de modèles de valorisation dans lesquels les données significatives sont, pour l'essentiel, observables soit directement, soit indirectement pour pratiquement toute la durée de vie de l'actif ou du passif concerné.

Niveau 3. Actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base de prix ou de techniques d'évaluation utilisant des données qui ne sont pas observables et qui ont des conséquences sur la mesure globale de la juste valeur.

b) Éléments d'appréciation intervenant dans l'application des règles comptables**Comptabilisation à la juste valeur**

Conformément aux normes IFRS, le FIDA établit ses comptes sur la base de la juste valeur. Le rapprochement des chiffres calculés selon cette méthode et selon celle du coût amorti a été effectué sur la base des intérêts effectifs et des

valeurs nominales pour les prêts, les sommes à recevoir, les dons non décaissés et les recettes reportées.

En 2022, le FIDA réévaluera le bien-fondé de la règle de comptabilisation à la juste valeur à la lumière de l'évolution du modèle opérationnel du Fonds et des pratiques adoptées par les principales institutions comparables, à savoir les banques multilatérales de développement.

Provision pour dépréciation: méthode de la dépréciation

Gouvernance

Le FIDA calcule et déclare ses dépréciations sur la base du concept de perte de crédit attendue. Le dispositif utilisé pour calculer les pertes de crédit attendues se fonde sur la norme IFRS 9 relative aux instruments financiers et il est validé par la Division du Contrôleur financier et par le Bureau de la gestion globale des risques. Les provisions pour dépréciation ainsi que la méthode relative aux pertes de crédit attendues ont été approuvées par le Vice-Président adjoint, Responsable des finances en chef et Contrôleur principal, Département des opérations financières.

Le modèle des trois catégories

Le FIDA comptabilise une provision pour les pertes de crédit attendues sur les instruments financiers comptabilisés au coût amorti et sur les engagements de prêts. La méthode utilise un modèle comportant trois catégories liées à l'évolution de la qualité de crédit des instruments depuis leur comptabilisation initiale comme indiqué plus haut à la note 2 g v). Les dépréciations sont comptabilisées soit sur la base de la perte de crédit attendue sur les 12 mois à venir, soit sur la base de la perte de crédit attendue sur la durée de vie de l'actif, selon la catégorie dans laquelle se situe l'instrument financier. La répartition dans les différentes catégories détermine en outre si les revenus d'intérêts des instruments financiers sont comptabilisés à leur valeur comptable brute ou déduction faite de la correction pour dépréciation.

Pour déterminer s'il y a eu une forte augmentation du risque de crédit depuis l'émission – et donc un transfert depuis ou vers la catégorie 2 – une combinaison d'indicateurs de risque quantitatifs et qualitatifs est utilisée.

Le Fonds a mis au point une méthode de notation interne en s'appuyant sur les notations publiques disponibles sur le marché et en calculant des variables de substitution liées aux conditions macroéconomiques (niveau de revenu et niveau de surendettement) et à la zone géographique.

La migration d'un prêt sur l'échelle de notation de crédit interne du Fonds fait l'objet d'un suivi, de la date d'émission de l'instrument à la date de clôture de l'exercice. En cas de forte dégradation de la qualité de crédit de la contrepartie, le prêt est classé en catégorie 2.

À la suite d'une évaluation qualitative, les prêts peuvent être placés sur une liste de surveillance et transférés vers la catégorie 2.

Données d'entrée

La perte de crédit attendue est calculée pour chaque instrument financier. Les principales composantes du calcul sont la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut, l'exposition en cas de défaut et le facteur d'actualisation. Le modèle est prospectif: les conditions macroéconomiques actuelles et futures sont intégrées au modèle grâce

à des scénarios macrofinanciers. Un certain nombre d'estimations et d'éléments d'appréciation significatifs sont aussi pris en compte dans le modèle.

Probabilité de défaut (PD)

Pour calculer la perte de crédit attendue, le Fonds utilise des taux prospectifs de probabilité de défaut ponctuels. Les taux de PD ponctuels sont calculés à partir des taux de PD couvrant l'ensemble du cycle corrigés en fonction des conditions macroéconomiques projetées.

Les taux de PD pour l'ensemble du cycle expriment la probabilité de défaut fondée sur l'évolution à long terme du risque de crédit. Ils sont calculés à partir des PD associées aux notes externes et sont ajustés pour tenir compte de l'expérience du FIDA en matière de défaut ainsi que de son statut de créancier privilégié. Une fois par an, la PD pour l'ensemble du cycle est réévaluée en fonction des pertes effectives enregistrées par le FIDA.

Les taux cumulés de PD couvrant l'ensemble du cycle utilisés en 2021 sont établis au moyen de notations internes selon la méthode détaillée ci-après:

Chaque instrument détenu dans le portefeuille du Fonds reçoit une PD interne. Pour calculer les pertes de crédit attendues pour les instruments des catégories 1 et 2, une probabilité de défaut est calculée à partir de la PD intégrée dans les notes officielles observables calibrée en fonction de l'expérience du Fonds compte tenu des données historiques du FIDA en matière de défaut.

Pour les expositions non notées, une méthode a été mise au point pour calculer, à partir du portefeuille noté, des variables de substitution fondées sur des indicateurs tels que le niveau de revenus, la région ou le niveau de surendettement. Pour les instruments financiers relevant de la catégorie 3, la PD a été fixée à 100%.

La perte en cas de défaut (PCD) est l'ampleur de la perte probable en cas de défaut. Une PCD est affectée à chaque instrument pour indiquer le montant que le Fonds s'attend à perdre sur chaque dispositif en cas de défaut de l'emprunteur. Pour les instruments financiers relevant des catégories 1 et 2, la PCD a été déterminée en lien avec le secteur souverain et calibrée pour tenir compte de l'expérience du Fonds en matière de recouvrement et de son statut de créancier privilégié. Pour les instruments financiers relevant de la catégorie 3, la PCD a été déterminée sur la base des données historiques du FIDA ainsi que de l'expérience d'autres institutions multilatérales de développement, et est actuellement de 30%.

L'exposition en cas de défaut (ECD) est l'exposition attendue en cas de défaut. Elle est évaluée à partir des flux de trésorerie contractuels actualisés. Le facteur d'actualisation est le taux d'intérêt contractuel effectif de l'instrument financier, étant donné que les conditions de prêt appliquées par le FIDA ne prévoient pas actuellement d'appliquer de frais supplémentaires (commission d'engagement, par exemple). L'ECD étant modélisée au niveau de chaque instrument, tous les flux de trésorerie futurs attendus, notamment les décaissements, les annulations, les remboursements anticipés et les intérêts sont pris en compte. L'ECD associe des flux de trésorerie réels et contractuels, et les décaissements et remboursements futurs sont modélisés en fonction de la propre expérience du Fonds.

Scénarios macroéconomiques. À la différence du modèle des pertes subies, la méthode de dépréciation de la norme IFRS 9 est prospective. Son point de départ est la perception par le FIDA des conditions macroéconomiques présentes et futures, et l'environnement de crédit. Le FIDA tient compte de tout un ensemble de résultats en s'appuyant sur des pondérations probabilistes. L'objectif est de rendre compte de l'éventuel caractère non linéaire de la dépendance des pertes de crédit attendues vis-à-vis des conditions économiques. Les simulations macroéconomiques prospectives s'appuient sur des scénarios neutres, positifs et pessimistes. Chaque scénario est assorti d'une probabilité d'occurrence fondée sur un avis d'expert et les meilleures pratiques en vigueur. Les probabilités attribuées aux scénarios optimistes et pessimistes indiquent soit un équilibre soit un biais dans un sens ou l'autre afin de rendre compte de la répartition perçue des risques de manière prospective.

Compte tenu d'un avis d'expert, la direction peut appliquer des ajustements temporaires à une provision pour dépréciation établie en fonction des pertes de crédit attendues afin de tenir compte de facteurs supplémentaires qui ne sont pas explicitement intégrés dans la modélisation des pertes de crédit attendues ou dans les notes relatives au risque de crédit (par exemple, les scénarios importants ou les événements représentatifs de l'expérience particulière du Fonds).

NOTE 4

SOLDES DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS

Ventilation des soldes (consolidés)

Tableau 1
Au 31 décembre

	En milliers d'USD	
	2021	2020
Liquidités non soumises à restrictions	702 477	472 208
Liquidités soumises à restrictions	86	90
Sous-total des liquidités	702 563	472 298
Placements non soumis à restrictions en juste valeur	1 249 907	1 240 605
Placements soumis à restrictions	219	242
Sous-total des placements	1 250 126	1 240 847
Total des liquidités et placements	1 952 689	1 713 145

La composition du portefeuille par entité était la suivante:

Tableau 2
Au 31 décembre

Entité	En milliers d'USD	
	2021	2020
FIDA	1 404 745	1 165 342
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	94 129	100 049
Fonds fiduciaire PPTE	1 357	3 594
Fonds supplémentaires	255 335	237 291
Fonds fiduciaire espagnol	47 608	67 433
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	16 409	15 829
Fonds fiduciaire de l'ASAP	126 981	123 607
Fonds fiduciaire pour le secteur privé	3 025	-
ITAA	3 100	-
Total des liquidités et placements	1 952 689	1 713 145

a) Liquidités et placements soumis à restrictions

Conformément à l'Accord portant création du FIDA, l'utilisation des montants versés au Fonds par les États membres de l'ancienne catégorie III dans leur monnaie locale, au titre de leurs contributions initiales ou de leurs contributions additionnelles, est soumise à restrictions.

b) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par instrument

Au 31 décembre 2021, les liquidités et les placements, y compris les sommes à payer sur les achats de titres et les sommes à recevoir, se chiffraient à 1 952,7 millions d'USD (1 713,1 millions d'USD en 2020), répartis comme suit:

Tableau 3

	En milliers d'USD	
	2021	2020
Liquidités	702 563	472 298
Titres à revenu fixe	1 191 047	1 185 671
(Perte latente)/gain latent sur contrats à terme	(725)	2 871
Dépôts à terme et autres effets bancaires	54 256	58 573
(Perte)/gain latent sur contrats à terme	326	243
(Perte)/gain latent sur swaps	5 222	(6 511)
Total des liquidités et placements	1 952 689	1 713 145
Sommes à recevoir sur cessions de titres et taxes récupérables	13	13 051
Sommes à payer sur achats de titres	-	(13 156)
Total des placements	1 952 702	1 713 040

c) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par monnaie

La composition par monnaie des liquidités et des placements au 31 décembre était la suivante:

Tableau 4

Devise	En milliers d'USD	
	2021	2020
Renminbi chinois	11 025	14 309
Euro	1 003 815	1 041 739
Yen japonais*	7 022	10 526
Livre sterling*	12 457	15 709
Dollar des États-Unis	918 383	630 757
Total des liquidités et du portefeuille de placements	1 952 702	1 713 040

* Ce montant comprend les positions ouvertes sur contrats de change à terme moins les positions ouvertes en dollar des États-Unis pour un montant équivalent.

d) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par échéance

Au 31 décembre, la composition par échéance des liquidités et des placements était la suivante:

Tableau 5

	En milliers d'USD	
	2021	2020
1 an ou moins	947 721	857 409
1 à 5 ans	903 809	809 034
5 à 10 ans	99 112	46 068
Plus de 10 ans	2 060	529
Total des liquidités et du portefeuille de placements	1 952 702	1 713 040

Au 31 décembre 2021, la durée moyenne des placements à revenu fixe restant à courir jusqu'à l'échéance dans le portefeuille consolidé était de 25 mois (17 mois en 2020).

e) Gestion des risques financiers

Les placements du FIDA sont exposés à différents risques financiers: risque de marché, risque de crédit, risque de garde et risque de liquidité.

Le Fonds gère son portefeuille conformément à son Exposé de la politique de placement et aux lignes directrices en ce domaine, qui ont pour objet de réduire différents risques financiers en imposant des restrictions sur, entre autres, les instruments admissibles.

1. Indices de référence et limitation de l'écart autorisé par rapport à ces indices
2. Notes de crédit minimales (voir ci-après la note 4 g) Risque de crédit).
3. La valeur à risque conditionnelle mesure la perte moyenne potentielle à attendre d'un portefeuille dans des conditions extrêmes. Elle donne une indication de la valeur que le portefeuille pourrait perdre au cours d'une période donnée.
4. La durée mesure la sensibilité du prix du marché d'un placement à taux fixe par rapport à une variation des taux d'intérêt.

Les indices de référence retenus pour les différentes catégories d'actifs sont indiqués dans le tableau 8 ci-après.

f) Risque de marché

Les tableaux 6 et 7 ci-après indiquent la part relative et le montant effectifs des placements effectués dans les différentes classes d'actifs que comporte le portefeuille aux 31 décembre 2021 et 2020. Les chiffres présentés ci-dessous concernent **uniquement le FIDA** et correspondent à la valeur actuelle nette.

Tableau 6

Classe d'actifs	Allocation	
	%	En millions d'USD
Liquidités	33,8	475,1
Swaps	0,4	5,1
Dépôts à terme	-	0,1
Obligations d'État/d'organismes publics multimarchés	45,6	640,6
Obligations d'entreprises	20,2	283,8
Total	100,0	1 404,7

Tableau 7

Classe d'actifs	Allocation	
	%	En millions d'USD
Liquidités	28,0	325,8
Swaps	(0,5)	(6,1)
Dépôts à terme	-	0,5
Obligations d'État/d'organismes publics multimarchés	42,4	494,0
Obligations multimarchés	30,1	351,1
Total	100,0	1 165,3

Tableau 8

Indices de référence par portefeuille

Classe d'actifs	Indice de référence
Liquidités opérationnelles	Identique au rendement
Tranche des placements en USD	Indice ICE BofAML Bons du Trésor américain 0-1 an (AAA)
Portefeuille en renminbis chinois	Zéro
Tranche des placements en EUR	Taux de rendement des remboursements de dette
Programme de services de conseil et de gestion des réserves – RAMP (Banque mondiale)	Indice IICE BofAML Bons du Trésor américain 0-1 an (AAA)
Portefeuille de couverture	Pas d'indice de référence

L'exposition au risque de marché est gérée par la modification de la durée du portefeuille.

En matière de durée, les limites supérieures sont les suivantes:

- Portefeuille de liquidités multimarchés: la durée effective demeurera dans une fourchette maximale de 0,5 an à 1 an par rapport à la valeur de référence;
- Portefeuille d'actifs et de passifs: la durée effective ne dépassera pas deux ans.

La durée effective du portefeuille de placements (FIDA seulement) aux 31 décembre 2021 et 2020 et les valeurs de référence correspondantes sont indiquées au tableau 9.

Tableau 9
Duration moyenne des placements et durée de référence, en nombre d'années (FIDA seulement)
Au 31 décembre

Portfeuille	Portfeuille		Valeur de référence	
	2021	2020	2021	2020
Liquidités opérationnelles	-	-	-	-
Tranche des placements en USD	0,3	0,4	0,4	0,4
Portfeuille en renminbis chinois	0,0	0,0	0,0	0,0
Tranche des placements en EUR	0,3	1,0	0,5	0,5
Portfeuille de couverture	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Banque mondiale – RAMP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Duration moyenne totale	0,6	0,6	0,5	0,5

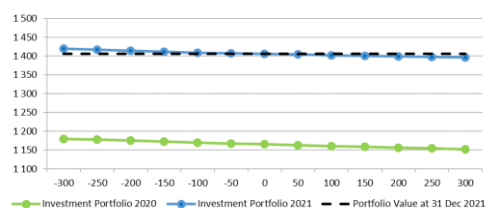
L'analyse de sensibilité du portefeuille du FIDA présentée au tableau 10 ci-après montre l'incidence qu'un déplacement positif et négatif symétrique de la courbe de rendement (de -300 à +300 points de base) aurait sur la valeur du portefeuille de placements au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

Tableau 10
Analyse de sensibilité du portefeuille du FIDA

Variation de la courbe de rendement en points de base	2021		2020	
	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)
-300	14	1 419	15	1 180
-250	11	1 417	12	1 178
-200	8	1 414	10	1 175
-150	6	1 412	7	1 173
-100	4	1 409	5	1 170
-50	2	1 407	2	1 168
0		1 405		1 165
50	-2	1 404	-2	1 163
100	-3	1 403	-5	1 161
150	-4	1 401	-7	1 159
200	-6	1 340	-9	1 156
250	-8	1 398	-11	1 154
300	-9	1 396	-13	1 152

Le graphique ci-après illustre la relation négative entre rendement et valeur des placements à revenu fixe.

Graphique 1
Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)
(En millions d'USD)



Au 31 décembre 2021, si le niveau général des taux d'intérêt sur les marchés mondiaux avait été supérieur de 300 points de base (déplacement positif parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été inférieure de 13 millions d'USD du fait des pertes enregistrées sur les placements évalués au cours du marché. Si le niveau général des taux d'intérêt sur le marché mondial avait été inférieur de 300 points de base (déplacement parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été supérieure de 15 millions d'USD du fait des gains enregistrés sur les placements évalués au cours du marché.

g) Risque de crédit

L'Exposé de la politique de placement du FIDA et les lignes directrices en la matière fixent des normes de qualité minimales pour le choix des titres et des contreparties. Ces normes reflètent les notes attribuées aux établissements bancaires et aux émissions obligataires par les grandes agences de notation financière. Les notes de crédit minimales pour les classes d'actifs entrant dans la composition du portefeuille de placements du FIDA admissibles au titre de l'Exposé de la politique de placement du Fonds et des directives en la matière sont indiquées au tableau 11 ci-dessous.

Tableau 11
Notes de crédit minimales exigées aux termes de l'Exposé de la politique de placement
Critères en vigueur au 31 décembre 2021

<i>Classes d'actifs admissibles</i>	<i>Notes de crédit minimales (Standard & Poor's et Moody's)</i>
Marché monétaire	A- ^a
Titres à revenu fixe: nominaux ou indexés sur l'inflation	
• Titres d'État et d'organismes publics à taux fixe au niveau national et infranational	A-
• Titres d'émetteurs supranationaux	A-
• Titres adossés à des actifs (uniquement émis ou garantis par des agences)	AAA
• Obligations sécurisées	A-
• Obligations d'entreprises	A-
• Obligations remboursables à vue	A-
Dérivés: à des fins de couverture seulement	
• Contrats de change à terme	Note minimale des titres de la contrepartie: A- (S&P) ou A- (Fitch) ou A3 (Moody's) ^b
• Contrats à terme et options négociés sur des marchés organisés	
• Swaps de taux d'intérêt	
• Swaps de devises	
• Swaps de défaut de crédit	
• Échange d'actifs	

^a Tout autre critère d'admissibilité approuvé par le Président sera également applicable.

^b La note qui doit être supérieure à la note plancher n'est pas la meilleure des notes attribuées par les trois agences (Standard & Poor's, Moody's¹ et Fitch), mais la deuxième.

Au 31 décembre 2021, la note de crédit moyenne de chaque classe d'actifs était égale ou supérieure à la notation minimale admissible au titre de l'Exposé de la politique de placement et des directives en la matière (tableau 12).

Tableau 12
Notes de crédit moyennes^a par classe d'actifs
Aux 31 décembre 2021 et 2020

<i>Portefeuille</i>	<i>Note de crédit moyenne^a</i>	
	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Liquidités opérationnelles	P-1	P-2
Tranche des placements en EUR ^b	A1	A1
Tranche des placements en USD	Aa2	Aaa

^a La note de crédit moyenne est calculée sur la base des valeurs de marché aux 31 décembre 2021 et 2020.

^b Environ 11% du portefeuille d'actifs et de passifs est détenu sous forme de liquidités opérationnelles (y compris un prêt de 200 millions d'EUR de l'Agence française de développement) dans une banque commerciale ayant l'agrément du FIDA et bénéficiant d'une note de crédit au moins équivalente à P3 ou BBB telle que signalée par S&P.

h) Risque de change

Le risque de change désigne le risque de pertes découlant de la variation des taux de change. Le cadre de gestion actif-passif du FIDA est fondé sur le principe consistant à gérer correctement la composition par devise de ses actifs et passifs en vue de limiter les pertes résultant de fluctuations ou d'une réduction non souhaitée de la capacité de financement du Fonds.

En cas de défaut d'alignement jugé important et persistant, le Fonds entame une procédure de réaligement en modifiant la part relative des différentes monnaies à l'intérieur du portefeuille de placements de manière que la composition en monnaies de ses entrées de fonds projetées concorde avec celle de ses sorties de fonds pour les 24 mois à venir.

i) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité suppose notamment de conserver suffisamment d'actifs liquides ou équivalents pour faire face, s'il y a lieu, aux décaissements de prêts et de dons ainsi qu'aux remboursements de dettes et aux dépenses administratives.

Le risque de liquidité du FIDA est limité au moyen de l'établissement d'une exigence de liquidité minimale (ELM). En 2021, le FIDA a prescrit dans sa politique en matière de liquidités que le montant des actifs très liquides détenus dans son portefeuille devait demeurer à un niveau supérieur à 100% du montant prévu des décaissements de prêts et dons des 12 mois suivants ainsi que des remboursements de dette venant à échéance au cours de cette période.

Les dernières hypothèses du modèle financier du FIDA, établies sur la base du niveau des ressources disponibles pour engagement en 2021 selon le principe du flux de trésorerie durable, donnent une ELM de 1 005 millions d'USD, qui est couverte par le solde du portefeuille de placements (1 404,7 millions d'USD).

j) Adéquation des fonds propres

Le principal indicateur d'adéquation des fonds propres utilisés en interne est le ratio des fonds propres utilisables. Ce ratio permet de déterminer le degré d'emploi des fonds propres du FIDA et le volume de ressources disponibles pour les engagements futurs. Dans le but de garantir une solide capitalisation du Fonds et le maintien systématique d'une bonne note de crédit, la trajectoire d'utilisation des fonds est gérée dans les limites imposées par des seuils de tolérance appropriés, ce qui indique que le FIDA dispose de suffisamment de fonds propres pour couvrir les pertes prévues et imprévues liées aux risques fondamentaux et autres inhérents à ses opérations. Au 31 décembre 2021, le ratio des fonds utilisables du FIDA se trouvait dans les limites établies dans sa Politique d'adéquation des fonds propres.

¹ Pour les notes de Moody's, une échelle de notation équivalente sera appliquée.

NOTE 5**TITRES DE PARTICIPATION
ET DE PLACEMENT**

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2021	2020
FIDA	-	-
Fonds supplémentaires	9 574	10 301
(Pertes)/gains latents	(2 732)	(2 090)
Titres de participation et de placement	6 842	8 211

NOTE 6**BILLETS À ORDRE ET
SOMMES À RECEVOIR DES
CONTRIBUANTS**

Tableau 1

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2021	2020
Billets à ordre à encaisser		
Contributions aux reconstitutions	122 256	153 412
Ajustement sur la base de la juste valeur	(678)	113
Billets à ordre à encaisser	121 578	153 525
Contributions à recevoir		
Contributions aux reconstitutions	998 152	413 633
Contributions supplémentaires	315 116	277 875
Total	1 313 268	691 508
Ajustement sur la base de la juste valeur	(14 436)	(2 327)
Contributions à recevoir	1 298 832	689 181
Instruments de contribution conditionnels	(155 522)	(61 406)
Total billets à ordre et contributions à recevoir	1 143 310	627 775

a) Reconstitution des ressources

Des précisions sur les contributions et paiements sont données à l'appendice H. FIDA11 est entrée en vigueur le 14 août 2018. FIDA12 a pris effet le 18 août 2021.

b) Programme spécial pour l'Afrique (PSA)

Des précisions sur les contributions au PSA au titre des première et seconde phases sont données au tableau 3 de l'appendice H.

c) Risque de crédit

Les contributions des donateurs au FIDA étant garanties par les États, le Fonds part du principe que chacune des contributions pour lesquelles un instrument juridiquement contraignant a été déposé sera finalement versée. Le risque de non-recouvrement est couvert par la constitution de provisions sur les contributions.

d) Instruments de contribution et billets à ordre conditionnels

Au 31 décembre 2021, le montant des contributions à recevoir et des billets à ordre encore soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits s'élevait à 155,5 millions d'USD (61,4 millions d'USD au 31 décembre 2020).

NOTE 7**PROVISIONS POUR
DÉPRÉCIATION DES
CONTRIBUTIONS**

La juste valeur des provisions est identique à leur valeur nominale étant donné que les sommes à recevoir et billets à ordre correspondants sont déjà exigibles à la date du bilan. Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

Tableau 1

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2021	2020
Solde en début d'exercice	120 569	121 798
Augmentation/(diminution) nette de la provision	2 576	(1 229)
Solde en fin d'année	123 145	120 569
Décomposés comme suit:		
Billets à ordre des contribuants a)	34 993	34 993
Sommes à recevoir des contribuants b)	88 152	85 576
Total	123 145	120 569

a) Provisions au titre des billets à ordre

Au 31 décembre 2021, les contributions aux reconstitutions des ressources du FIDA jusques et y compris FIDA10, déposées sous forme de billets à ordre, avaient été tirées à 100%.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des billets à ordre, dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

Tableau 2

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2021	2020
Contributions initiales		
Iran (République islamique d')	29 358	29 358
	29 358	29 358
Troisième reconstitution des ressources		
République populaire démocratique de Corée	600	600
Libye	5 035	5 035
	5 635	5 635
Total	34 993	34 993

b) Provisions au titre des sommes à recevoir des contribuants

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre de certaines de ces sommes à recevoir, comme indiqué ci-dessous:

Tableau 3

	En milliers d'USD	
	2021	2020
Contributions initiales		
Comores	9	9
Iraq	2 576	-
Iran (République islamique d')	83 167	83 167
	85 752	83 176
Troisième reconstitution des ressources		
Iran (République islamique d')	2 400	2 400
Total	88 152	85 576

NOTE 8**AUTRES SOMMES À RECEVOIR**

	En milliers d'USD	
	2021	2020
Sommes à recevoir sur cessions de titres	13	13 051
Créances pour remboursement des dépenses du siège	8 544	8 611
Autres sommes à recevoir	6 920	5 658
Total	15 477	27 320

Les sommes ci-dessus devraient toutes être reçues dans l'année qui suit la date du bilan. Les autres montants à recevoir comprennent les remboursements du pays hôte au titre des dépenses encourues durant l'exercice.

NOTE 9**a) Immobilisations et actifs incorporels**

Tableau 1

	En millions d'USD		
	1 ^{er} janv. 2021	Augmentation/ (Diminution)	31 déc. 2021
Coût			
Informatique - matériel	6,3	0,5	6,8
Informatique - logiciels	29,6	0,9	30,5
Véhicules	1,4	0	1,5
Mobilier et installations	0,6	0,2	0,8
Aménagements des locaux loués	1,9	0,1	2,0
Coût total	39,8	1,7	41,5
Amortissement cumulé			
Informatique - matériel	(4,8)	(0,6)	(5,5)
Informatique - logiciels	(17,5)	(2,6)	(20,1)
Véhicules	(0,9)	(0,2)	(1,1)
Mobilier et installations	(0,5)	-	(0,5)
Aménagements des locaux loués	(1,2)	(0,1)	(1,3)
Total dotation aux amortissements	(24,9)	(3,6)	(28,4)
Immobilisations nettes	14,9	(1,8)	13,1

b) Droits d'utilisation et dettes au titre des loyers

Les droits d'utilisation comptabilisés concernent principalement les droits issus de l'accord de location-exploitation du bâtiment du siège qui couvre une période de 12 ans.

Tableau 2

	En millions d'USD			
	1 ^{er} janv. 2021	Augmentation/ (Diminution)	Variations de change	31 déc. 2021
Coût				
Droits d'utilisation	116,8	0,1	(7,1)	109,8
Amortissement cumulé				
Droits d'utilisation	(17,8)	(9,4)	0,7	(26,5)
Droits d'utilisation nets (actif)	99,0	(9,3)	(6,4)	83,3
Passif au titre des loyers	(98,1)	7,8	6,9	(83,4)

2020

	En millions d'USD			
	1 ^{er} janv. 2020	Augmentation/ (Diminution)	Variations de change	31 déc. 2020
Coût				
Droits d'utilisation	107,2	-	8,6	116,9
Amortissement cumulé				
Droits d'utilisation	(8,6)	(11,3)	2,1	(18,8)
Droits d'utilisation nets (actif)	98,6	(11,3)	11,3	98,0
Passif au titre des loyers	(98,6)	9,3	(8,8)	(98,1)

NOTE 10**PRÊTS****a) Analyse des soldes des prêts**

La ventilation de l'encours des prêts par entité au 31 décembre était la suivante:

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2021	2020
FIDA	8 234 060	8 176 703
Fonds fiduciaire espagnol	245 454	271 394
Fonds fiduciaire pour le secteur privé	10	-
Total	8 479 524	8 448 097
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 263 276)	(1 312 272)
Total	7 216 248	7 135 825

Les tableaux ci-après fournissent des détails concernant les prêts approuvés (déduction faite des annulations), les soldes non décaissés et les remboursements. Les soldes comprennent des prêts libellés en euro financés sur le produit du mécanisme d'emprunt.

Tableau 2

FIDA et PSA	En milliers d'USD	
	2021	2020
Prêts approuvés	16 425 061	16 444 187
Solde non décaissé	(4 476 462)	(4 747 273)
Remboursements	(3 733 276)	(3 540 486)
	8 215 323	8 156 428
Intérêts/principal à recevoir	18 737	20 276
Encours des prêts en valeur nominale	8 234 060	8 176 704
Ajustement sur la base	(1 246 370)	(1 295 908)
Encours des prêts	6 987 690	6 880 795

Tableau 3

Fonds fiduciaire espagnol	En milliers d'USD	
	2021	2020
Prêts approuvés	317 880	344 975
Solde non décaissé	(15 882)	(27 252)
Remboursements	(57 081)	(47 050)
	244 917	270 673
Intérêts/principal à recevoir	537	721
Encours des prêts en valeur nominale	245 454	271 394
Ajustement sur la base	(16 905)	(16 365)
Encours des prêts	228 549	255 029

Tableau 4

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2021	2020
Prêts approuvés	16 742 942	16 789 162
Solde non décaissé*	(4 492 344)	(4 774 525)
Remboursements	(3 790 357)	(3 587 536)
	8 460 240	8 427 101
Intérêts/principal à recevoir	19 284	20 997
Encours des prêts en valeur nominale	8 479 524	8 448 097
Ajustement sur la base	(1 263 276)	(1 312 273)
Encours des prêts	7 216 248	7 135 825

* Ce solde comprend un montant de 3,2 milliards d'USD (3,2 milliards d'USD en 2020) correspondant aux engagements pour les décaissements de prêts et un montant de 1,2 milliard d'USD (1,5 milliard d'USD en 2020) pour les prêts approuvés, mais pour lesquels les conditions régissant les décaissements ne sont pas encore remplies.

On trouvera à l'appendice I un état détaillé des prêts approuvés, des décaissements effectués et des remboursements perçus.

À la fin de l'année, la juste valeur du portefeuille de prêts non remboursés s'élevait à 8,0 milliards d'USD.

b) Provision cumulée pour dépréciation

La provision cumulée pour dépréciation des prêts par entité se décompose comme suit:

Tableau 5a

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2021	2020
FIDA	103 501	104 833
Fonds fiduciaire espagnol	2 159	2 714
Provision cumulée pour dépréciation	105 660	107 547
Provision relative à l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	15 200	15 200
	120 860	122 747
Ajustement sur la base de la juste valeur	(18 265)	(19 377)
Total	102 595	103 370

Les soldes des deux exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

Tableau 5b

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2021	2020
Solde en début d'exercice	122 747	105 488
Variation de la provision	1 167	17 019
Variations de change	(3 056)	150
Solde en fin d'exercice	120 860	107 547
Ajustement sur la base de la juste valeur	(18 265)	(19 377)
Total	102 595	103 370

Aux fins du calcul des dépréciations, conformément à la norme IFRS 9, les prêts comptabilisés au coût amorti sont répartis dans trois catégories.

Catégorie 1: la dépréciation est calculée par portefeuille et correspond à la perte de crédit attendue de ces actifs sur 12 mois.

Catégorie 2: la dépréciation est calculée par portefeuille et correspond à la perte de crédit attendue de ces actifs sur leur durée de vie totale.

Catégorie 3: la dépréciation est calculée en fonction de la perte de crédit attendue sur toute la durée de vie de chaque actif.

Le tableau ci-après fournit des détails relatifs aux provisions cumulées par catégorie et par entité.

Tableau 6

Montants consolidés	2021 (en millions d'USD)		
	FIDA	Fonds fiduciaire espagnol	Total
Catégorie 1	5,0	0,1	5,1
Catégorie 2	36,9	1,6	38,5
Catégorie 3	61,6	0,5	62,1
Provision pour dépréciation	103,5	2,2	105,7
Allègement de la dette d'Haïti	15,2	-	15,2
Sous-total	118,7	2,2	120,9
Juste valeur	(18,2)	(0,1)	(18,3)
Total	100,5	2,1	102,6

Tableau 7

Montants consolidés	2020 (en millions d'USD)		
	FIDA	Fonds fiduciaire espagnol	Total
Catégorie 1	12,9	0,3	13,2
Catégorie 2	27,6	1,9	29,5
Catégorie 3	64,3	0,5	64,8
Provision pour dépréciation	104,8	2,7	107,5
Allègement de la dette d'Haïti	15,2	-	15,2
Sous-total	120,0	2,7	122,7
Juste valeur	(19,2)	(0,1)	(19,3)
Total	100,8	2,6	103,4

Le tableau ci-après fournit une vue d'ensemble du portefeuille de prêts, avec une répartition par catégorie et par exposition (encours des prêts et engagements non utilisés) au 31 décembre 2021. Les pertes de crédit attendues pour 2021 prennent en compte l'impact macroéconomique de la pandémie de COVID-19, qui a été globalement moins important qu'en 2020.

Tableau 8

Montants consolidés	2021 (en millions d'USD)	
	Exposition	Provision
Catégorie 1	9 215,2	5,1
Catégorie 2	2 302,0	38,5
Catégorie 3	206,9	62,1
Total	11 724,1	105,7
Exposition:		
Encours des prêts	8 460,3	
Engagements de prêts	3 263,8	
Total	11 724,1	

Tableau 9

Montants consolidés	2020 (en millions d'USD)	
	Exposition	Provision
Catégorie 1	10 072,5	13,1
Catégorie 2	1 405,4	29,6
Catégorie 3	215,9	64,8
Total	11 693,8	107,5
Exposition:		
Encours des prêts	8 427,1	
Engagements de prêts	3 266,7	
Total	11 693,8	

Le tableau ci-après donne des indications relatives aux transferts entre catégories durant l'année.

Tableau 10

Montants consolidés	2021 (en millions d'USD)			
	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Total
Exposition au 1^{er} janvier 2021	10 072,6	1 405,3	215,9	11 693,8
Transfert vers la Catégorie 1	25,6	(25,6)		-
Transfert vers la Catégorie 2	(1 105,4)	1 105,4		-
Transfert vers la Catégorie 3				
Nouveaux actifs émis ou acquis	929,0	-	-	929,0
Remboursements d'amortissements	(432,8)	(107,2)	(2,6)	(542,6)
Devises	(273,8)	(75,9)	(6,4)	(356,1)
Exposition au 31 décembre 2021	9 215,2	2 302,0	206,9	11 724,1
Exposition par type d'actifs:				
Encours des prêts	6 539,8	1 713,6	206,9	8 460,3
Engagements de prêts	2 675,4	588,4	-	3 263,8
Exposition au 31 décembre 2021	9 215,2	2 302,0	206,9	11 724,1

Le tableau ci-après fournit une analyse de sensibilité du provisionnement du portefeuille de prêts aux variations des scénarios macroéconomiques utilisés pour déterminer le niveau de dépréciation.

Tableau 11

En millions d'USD	Neutre	Optimiste	Pessimiste	Scénario
				fondé sur des pondérations probabilistes
Catégorie 1	2,6	2,7	9,7	5,1
Catégorie 2	44,9	41,9	46,7	38,5
Catégorie 3	62,1	62,1	62,1	62,1
Total	109,6	106,7	118,5	105,7

c) Situation de non-comptabilisation

Si les montants impayés au titre des prêts classés en catégorie 3 avaient été comptabilisés en tant que produit, le produit des prêts indiqué dans l'état du résultat global pour l'exercice 2021 aurait été supérieur de 1 956 030 USD (1 777 500 USD en 2020).

d) Risque de marché

Le portefeuille de prêts du FIDA est bien diversifié. Les prêts sont octroyés aux États membres conformément au Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP). On trouvera à l'appendice I un récapitulatif de la répartition géographique, une analyse du portefeuille en fonction des conditions de prêt ainsi que des informations sur la structure des échéances.

e) Estimation de la juste valeur

En dehors de l'évaluation et de la comptabilisation initiales, les hypothèses retenues pour le calcul de la juste valeur ne sont pas sensibles aux variations des taux d'actualisation. L'incidence de la variation du taux de change est étroitement surveillée. En 2022, le FIDA réévaluera la règle de comptabilisation à la juste valeur à la lumière de l'évolution du modèle opérationnel du Fonds et des pratiques adoptées par les principales institutions

comparables, à savoir les banques multilatérales de développement.

NOTE 11

INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Selon les principes comptables applicables aux instruments financiers, les actifs et les passifs du Fonds se répartissent en plusieurs catégories comme suit:

Tableau 1

2021	En millions d'USD		
	Liquidités et dépôts bancaires	Placements à la juste valeur par le compte de résultat	Prêts au coût amorti
Niveau 1			
Liquidités et soldes bancaires	703	-	-
Placements à la juste valeur par le compte de résultat	-	1 246	-
Niveau 2			
Placements à la juste valeur par le compte de résultat	-	4	-
Encours des prêts	-	-	7 110
Titres de participation et de placement à la juste valeur par le compte de résultat	-	7	-
Total	703	1 257	7 110

Tableau 2

2020	En millions d'USD		
	Liquidités et dépôts bancaires	Placements à la juste valeur par le compte de résultat	Prêts au coût amorti
Niveau 1			
Liquidités et soldes bancaires	472	-	-
Placements à la juste valeur par le compte de résultat	-	1 241	-
Niveau 2			
Placements à la juste valeur par le compte de résultat	-	-	-
Encours des prêts	-	-	7 028
Titres de participation et de placement à la juste valeur par le compte de résultat	-	8	-
Total	472	1 249	7 028

Les contributions, le passif lié à l'emprunt, les dons non décaissés, les recettes reportées et les titres de participation et de placement sont comptabilisés à la juste valeur de niveau 2.

NOTE 12

INITIATIVE PPTE

a) Impact de l'Initiative PPTE

Le FIDA a financé l'Initiative PPTE à hauteur de 249,3 millions d'USD au cours de la période 1998-2021. On trouvera à l'appendice E2 un état détaillé des financements cumulés apportés par les donateurs extérieurs.

L'appendice J contient un état récapitulatif des allègements de dette déjà consentis depuis le début de l'Initiative PPTE et de ceux qui devraient l'être à l'avenir. Les allègements de dette approuvés à ce jour par le Conseil d'administration sont exclusifs de tous les montants relatifs à l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays suivants: Érythrée, Somalie et Soudan. Le FIDA devrait recevoir du Conseil d'administration en 2022 l'autorisation de financer sa part des nouveaux allègements ainsi consentis. Lorsque les états financiers consolidés de l'exercice 2021 ont été établis, la contribution du FIDA à l'allègement global de la dette de ces pays, au titre aussi bien du principal que des intérêts, était estimée à 139,9 millions d'USD (184,8 millions d'USD en 2020), en faveur de l'Érythrée, de la Somalie et du Soudan. Le produit des placements du solde du Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des PPTE s'est élevé à 8,4 millions d'USD (8,4 millions d'USD en 2020).

b) Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE

Les soldes des deux exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

	En milliers d'USD	
	2021	2020
Solde en début d'exercice	6 734	8 989
Variation de la provision	(1 816)	(2 546)
Variations de change	(184)	291
Solde en fin d'exercice	4 734	6 734
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 424)	(2 023)
Total	3 310	4 711

NOTE 13

MONTANTS À PAYER ET PASSIF EXIGIBLE

	En milliers d'USD	
	2021	2020
Sommes à payer sur achats de titres	-	13 156
Engagements au titre de l'AMACS	156 462	159 089
Autres sommes à payer et engagements exigibles	85 293	77 070
Total	241 755	249 315

Sur le total ci-dessus, une somme estimée à 199,2 millions d'USD (200,8 millions d'USD en 2020) est à payer dans plus d'un an à compter de la date du bilan.

NOTE 14

DONS NON DÉCAISSÉS

Les dons entrés en vigueur mais non encore décaissés se répartissent comme suit:

	En milliers d'USD	
	2021	2020
FIDA	103 516	119 751
Fonds supplémentaires	215 954	180 878
ASAP	57 379	89 894
Solde en fin d'année	376 849	390 523
Ajustement sur la base de la juste valeur	(4 233)	(210)
Dons non décaissés	372 616	390 313

NOTE 15

RECETTES REPORTÉES

Les recettes reportées représentent des contributions reçues dont la comptabilisation est reportée à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Les produits reportés comprennent des sommes provenant des commissions de service reçues en paiement de frais qui n'ont pas encore été encourus.

	En milliers d'USD	
	2021	2020
Total	419 323	396 911
Ajustement sur la base de la juste valeur	(2 152)	547
Recettes reportées	417 171	397 458

NOTE 16

PASSIF LIÉ À L'EMPRUNT

Le solde correspond aux fonds reçus au titre des activités d'emprunt plus les intérêts échus. Il correspond également à la juste valeur du passif lié à l'emprunt.

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2021	2020
FIDA	1 527 449	1 154 525
Fonds fiduciaire espagnol	265 002	311 151
Total du passif lié à l'emprunt	1 792 451	1 465 676

La structure des échéances du passif lié à l'emprunt du FIDA était la suivante:

Tableau 2

	En milliers d'USD	
	2021	2020
FIDA		
0-1 ans	37 009	35 826
1-2 ans	44 510	47 889
2-3 ans	44 510	47 889
3-4 ans	45 304	178 401
4-10 ans	394 078	161 118
Plus de 10 ans	962 038	683 402
Total	1 527 449	1 154 525

NOTE 17

PRODUIT DES PRÊTS

Ce solde représente les montants échus et reçus à titre d'intérêts sur le portefeuille de prêts du FIDA.

	En milliers d'USD	
	2021	2020
FIDA	70 158	68 085
Fonds fiduciaire espagnol	2 197	2 093
Fonds fiduciaire pour le secteur privé	36	-
Total	72 391	70 178

NOTE 18

PRODUIT DES LIQUIDITÉS ET DES PLACEMENTS

a) Gestion du portefeuille de placements (FIDA seulement)

Au 31 décembre 2021, les fonds gérés du portefeuille du FIDA s'élevaient à 1 405 millions d'USD (1 165 millions d'USD en 2020).

b) Instruments dérivés

Le FIDA procède à des investissements de portefeuille dans des instruments dérivés à des fins d'atténuation des risques, principalement pour gérer la durée du portefeuille des actifs et des passifs et du portefeuille de liquidités multimarchés, ainsi que pour assurer l'alignement sur la composition par monnaie des engagements du FIDA; ces produits dérivés ne sont pas comptabilisés en tant qu'instruments de couverture.

i) Contrats à terme normalisés

Le FIDA n'avait aucun contrat de change à terme en cours au 31 décembre 2021. Durant l'exercice 2021, les gains réalisés au titre des contrats à terme se sont établis à 0 million d'USD (contre des pertes réalisées de 1,18 million d'USD en 2020).

ii) Swaps

Les portefeuilles d'actifs du FIDA utilisent des instruments dérivés tels que les swaps pour protéger les positions contre le risque de taux d'intérêt. Les positions couvertes ont des échéances moyennes ou longues et correspondent à des obligations à taux fixe converties de fait en instruments à taux variables.

Tableau 1

	<i>En milliers d'USD</i>
	<i>2021</i>
Montant notionnel en cours des swaps	732 145
Actifs dérivés	
Swaps de taux d'intérêt	-
Passifs dérivés	
Swaps de taux d'intérêt	5 228
(Pertes)/gains nets latents sur les swaps	5 228
Fourchette des échéances des swaps	0,1 à 6,1 ans

iii) Contrats à terme de gré à gré

Au 31 décembre 2021, les contrats à terme de gré à gré affichaient une perte latente de 0,7 million d'USD (2,87 millions d'USD en 2020). À la même date, leurs échéances étaient de 0 jour (104 jours au 31 décembre 2020).

c) Produit des liquidités et des placements (consolidé)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le produit brut des liquidités et des placements s'est élevé à 7,0 millions d'USD (produit brut de 10,3 millions d'USD en 2020).

Tableau 2

<i>Juste valeur</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Intérêts bancaires et intérêts sur titres à revenu fixe	12 198	10 488
(Pertes)/gains réalisés et latents sur contrats à terme/options/swap	5 617	(6 046)
Plus-value/(moins-value) sur titres à revenu fixe	(1 001)	460
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	(9 844)	5 380
Total	6 970	10 282

Dans le tableau ci-dessous, les chiffres ci-dessus ont été ventilés entre les entités consolidées, comme suit:

Tableau 3

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2021</i>	<i>2020</i>
FIDA	7 296	6 257
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	(986)	3 286
Fonds fiduciaire PPTE	2	15
Fonds fiduciaire espagnol	368	199
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	27	223
ASAP	202	1 884
Fonds supplémentaires	94	1 118
À déduire: recettes reportées/reclassées	(33)	(2 700)
Total	6 970	10 282

Le taux de rendement annuel des liquidités et placements du FIDA uniquement s'est établi à 0,28% net de charges en 2021 (rendement de 0,55% net de charges en 2020).

NOTE 19**RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES**

Ces recettes proviennent principalement de remboursements de frais de fonctionnement spécifiques par le gouvernement hôte. Elles comprennent également les commissions de service reçues des entités hébergées par le FIDA pour le paiement de services administratifs. Ces sommes sont détaillées ci-dessous:

	<i>En milliers d'USD</i>	
<i>Montants consolidés</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Remboursement par le gouvernement hôte	8 468	8 065
Recettes provenant d'autres sources	4 061	2 900
Total	12 529	10 965

NOTE 20**RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS**

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2021</i>	<i>2020</i>
FIDA	22 625	20 548
ASAP	4 374	4 953
ITAA	248	-
Fonds supplémentaires	165 640	90 188
Total	192 887	115 689

NOTE 21**DÉPENSES D'EXPLOITATION**

Les dépenses d'exploitation (FIDA seulement) ventilées par principales sources de financement sont présentées à l'appendice L. Le tableau ci-dessous fait apparaître la ventilation des chiffres consolidés:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2021</i>	<i>2020</i>
FIDA	183 797	169 991
Autres entités	23 185	17 546
Total	206 982	187 537

Les dépenses encourues sont comptabilisées selon la nature des charges auxquelles elles correspondent.

NOTE 22**EFFECTIFS, PENSIONS ET ASSURANCE MALADIE****a) Agents du FIDA**

Les agents figurant sur les états de paie du FIDA sont affiliés aux régimes de retraite et d'assurance maladie proposés par le Fonds, à savoir la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et le Plan AMACS géré par la FAO.

En 2021, les effectifs en équivalents temps plein du FIDA et des autres entités consolidées, classés par principales sources budgétaires, se décomposaient comme suit:

Tableau 1

Équivalent temps plein	Cadre organique	Services généraux	Total
Budget administratif du FIDA	366	177	543
APO/SPO*	23	-	23
Autres	36	10	46
Fonds programmatiques	27	4	31
Total 2021	452	191	643
Total 2020	422	198	620

* Cadre associé/attaché de programme.

b) Personnel extérieur

Comme les années précédentes, pour faire face à ses besoins opérationnels, le FIDA a recouru aux services de consultants, de personnel de conférence et d'autres agents temporaires, lesquels sont également couverts par un régime d'assurance.

c) Pensions

La Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies procède à une évaluation actuarielle tous les deux ans; la dernière a été effectuée au 31 décembre 2019. Cette évaluation a révélé un excédent actuariel s'élevant à 0,5% de la rémunération considérée aux fins de la pension. Par conséquent, il a été jugé que les avoirs de la Caisse commune des pensions étaient suffisants, et l'Assemblée générale des Nations Unies n'a pas invoqué les dispositions de l'article 26, selon lequel les organisations affiliées sont tenues de verser à la Caisse les sommes nécessaires en cas de déficit. Le FIDA verse des cotisations pour le compte de son personnel, et il serait donc responsable, au prorata de sa part, des éventuels engagements non provisionnés (les taux de cotisation actuellement appliqués à la rémunération considérée aux fins de la pension sont de 7,9% pour l'agent et de 15,8% pour le FIDA). Le total des cotisations versées à la Caisse des pensions en 2021 s'est élevé à 14,0 millions d'USD (13,2 millions d'USD en 2020).

d) Plan d'assurance maladie après la cessation de service

La dernière évaluation actuarielle de l'AMACS a été effectuée au 31 décembre 2021, par une méthode rétrospective de répartition des prestations au prorata des années de service. Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes: taux d'actualisation: 2,0%; rendement des placements: 3,25%; augmentations de salaires prévues: 2,3%; augmentation des frais médicaux: 4,40%; inflation: 2,3%; et taux de change. D'après ce calcul, la part des engagements non provisionnés revenant au FIDA au 31 décembre 2021 était de 156,5 millions d'USD. Les états financiers des exercices 2021 et 2020 comprennent une provision et les actifs suivants au 31 décembre:

Tableau 2

	En milliers d'USD	
	2021	2020
Passif (correspondant à des droits au titre de services antérieurs)		
Actifs du plan	95 487	100 062
Excédent/(déficit)	(60 975)	59 027
Variations annuelles		
Solde d'ouverture (déficit)	(59 027)	(46 653)
Contributions versées	1 345	-
Charges d'intérêts	(902)	(999)
Coût actuel des prestations	(8 000)	(6 426)
Gain/(perte) actuariel	11 529	(13 516)
Intérêts sur soldes	(1 201)	3 039
Variations de change	(4 719)	5 528
Solde de clôture (déficit)	(60 975)	(59 027)
Passif (correspondant à des droits au titre de services antérieurs)		
Provision totale au 1 ^{er} janvier	(159 089)	(138 148)
Charges d'intérêts	(902)	(999)
Coût actuel des prestations	(8 000)	(6 426)
Gain/(perte) actuariel	11 529	(13 516)
Provision au 31 décembre	(156 462)	(159 089)
Actifs du plan		
Total de l'actif au 1 ^{er} janvier	100 062	91 495
Contributions versées	1 345	-
Intérêts sur soldes	(1 201)	3 039
Variations de change	(4 719)	5 528
Total de l'actif au 31 décembre	95 487	100 062

Les actifs de l'AMACS sont actuellement investis conformément à l'Exposé de la Politique de placement du FIDA relatif au fonds fiduciaire pour l'AMACS approuvé par le Conseil d'administration et le Conseil des gouverneurs de temps à autre.

Le FIDA inscrit dans ses comptes, pour cette couverture médicale, le coût total des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, y compris pour les retraités. En 2021, ce coût, inclus dans les traitements et indemnités du personnel, s'est élevé à 8,9 millions d'USD (7,4 millions d'USD en 2020).

Sur la base de l'évaluation actuarielle de 2021, le montant des actifs nécessaires pour couvrir les engagements de l'AMACS est de 95,5 millions d'USD en valeur actuelle nette (y compris les actifs appartenant à la Coalition internationale pour l'accès à la terre). Comme il est indiqué ci-dessus, le montant des actifs déjà détenus par le fonds fiduciaire au 31 décembre 2021 s'élève à 95,5 millions d'USD, ce qui est plus que suffisant pour couvrir les engagements.

e) Risque d'évaluation actuarielle de l'AMACS

Le tableau ci-dessous présente les résultats d'une analyse de sensibilité des principales hypothèses retenues pour l'évaluation actuarielle des engagements et du coût des prestations au titre de l'AMACS au 31 décembre 2021:

Tableau 3

Incidence	Engagements
Hausse des frais médicaux:	
4,85% au lieu de 3,85%	43,6
3,85% au lieu de 2,85%	(32,9)

NOTE 23**FRAIS FINANCIERS DIRECTS
(BANQUES ET PLACEMENTS)**

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2021	2020
Frais de gestion des placements	454	660
Autres charges	3 710	1 241
Total	4 164	1 901

NOTE 24**DÉPENSES AU TITRE DES
DONS**

Les montants consolidés se décomposent comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2021	2020
<i>Dépenses (annulations)</i>		
Dons du FIDA	101 297	44 867
Contributions à d'autres initiatives internes ^a	(68 863)	
Dons nets du FIDA	32 434	
Fonds supplémentaires ^b	156 445	58 002
ASAP	(1 174)	2 441
Total	187 705	105 310

^a Plusieurs contributions à d'autres initiatives (RPSF, ITAA, Fonds fiduciaire pour le secteur privé) approuvées par le Conseil d'administration ont été comptabilisées comme des dépenses en 2021. Ces transactions sont traitées dans le cadre des écritures de consolidation.

^b Ce solde comprend 84,1 millions d'USD de dons au titre du RPSF.

NOTE 25**DÉPENSES AU TITRE DU CSD**

Le montant global des dépenses relatives aux projets financés au titre du CSD est indiqué ci-dessous.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2021	2020
<i>FIDA seulement</i>		
Dépenses au titre du CSD	163 942	172 396
Total	163 942	172 396

NOTE 26**AJUSTEMENT POUR
VARIATION DE LA JUSTE
VALEUR**

Les variations de la juste valeur se décomposent comme suit:

Montants consolidés	<i>En milliers d'USD</i>	
	2021	2020
Encours des prêts	10 485	22 207
Provision cumulée pour dépréciation des prêts	(973)	2 079
Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	(537)	(796)
Encours net des prêts	8 975	23 490
Dons non décaissés	3 893	8 680
Total	12 868	14 810

NOTE 27**GAINS/PERTES DE CHANGE
NETS**

Les taux de conversion du DTS en USD appliqués au 31 décembre étaient les suivants:

Tableau 1

<i>Année</i>	<i>Dollar des États-Unis</i>
2021	1,40203
2020	1,44498
2019	1,38610

Les variations de change sont les suivantes:

Tableau 2

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2021	2020
FIDA	(178 166)	251 423
Autres entités	(11 717)	11 629
Total des variations sur l'année	(189 883)	263 052

Les effets des variations de change sont détaillés ci-après:

Tableau 3

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2021	2020
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier	407 762	144 710
Variation de change pour l'année:		
Encaisse et placements	(66 427)	2 021
Montants nets à recevoir/à payer	81 385	(13 038)
Encours des prêts et des dons	(201 642)	268 650
Billets à ordre et montants à recevoir des membres	(21 985)	19 819
Contributions des États membres	18 786	(14 400)
Total des variations sur l'année	(189 883)	263 052
Solde de clôture au 31 décembre	217 879	407 762

NOTE 28**DÉPENSES AU TITRE DE
L'INITIATIVE PPTE**

Ce solde correspond au montant des allègements de dette consentis, au cours de l'exercice, aux pays PPTE remplissant les conditions requises, au titre aussi bien du principal que des intérêts. Cela

correspond à l'impact global net des nouveaux allègements ou compléments d'allègement consentis au titre de l'Initiative PPTE, des montants versés au FIDA par le Fonds fiduciaire au titre de l'Initiative PPTE et du déblocage de la part des recettes reportées pour les versements effectués les années antérieures.

NOTE 29

ENTITÉS HÉBERGÉES PAR LE FIDA ET AUTRES SERVICES

Au 31 décembre, les dettes/(créances) des entités hébergées par le FIDA s'établissaient comme suit:

	En milliers d'USD	
	2021	2020
FVC	(2)	(312)
Coalition internationale pour l'accès à la terre	2 681	766
Total	2 679	454

NOTE 30

ÉLÉMENTS DE PASSIF ET D'ACTIF ÉVENTUELS

a) Éléments de passif éventuels

Le FIDA a accumulé des engagements conditionnels au titre des allègements de dette annoncés par la Banque mondiale/le FMI en faveur de trois pays. Voir la note 12 pour de plus amples détails sur le coût potentiel de l'allègement des montants dus par ces pays au titre du principal et des intérêts ainsi que de la non-comptabilisation des intérêts qu'auraient produits les prêts pour lesquels un allègement de dette a déjà été approuvé, comme indiqué à l'appendice J.

Le FIDA a un passif éventuel de 965,3 millions d'USD au titre des projets CSD entrés en vigueur mais dont le financement n'a pas encore été décaissé (1 005,1 millions d'USD en 2020). En particulier, au 31 décembre 2021, les financements au titre des projets CSD décaissables mais en attente de décaissement parce que les conditions requises pour le déblocage des fonds n'étaient pas encore réunies s'élevaient à 727,5 millions d'USD (703,2 millions d'USD en 2020), et le montant des projets financés au titre du CSD mais pas encore entrés en vigueur s'élevait à 237,8 millions d'USD (301,9 millions d'USD en 2020).

b) Éléments d'actif éventuels

À la fin de décembre 2021, le solde des instruments de contribution conditionnels représentait 155,5 millions d'USD. Ces contributions doivent faire l'objet d'une décision nationale d'ouverture de crédits; par conséquent, ces sommes à recevoir seront considérées comme dues lorsque ces conditions auront été remplies, et comme probables à la date de clôture de l'exercice.

Le Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), approuvé en 2007, a pour objet de récupérer l'intégralité des remboursements du principal non perçus grâce à un mécanisme de compensation au fur et à mesure auquel contribuent les États membres. En conséquence, le FIDA a étudié avec ses organes directeurs le dispositif de mise en œuvre de ce mécanisme. Ces travaux ont conduit en 2013 à l'approbation par le Conseil

d'administration des principes qui le sous-tendent, qui ont reçu l'aval des États membres durant la Consultation sur la reconstitution des ressources du FIDA qui s'est déroulée en 2014, avant d'être approuvés par le Conseil des gouverneurs en 2015; une réforme du CSD a, par ailleurs, été réalisée en 2019 dans le but de renforcer le mécanisme de compensation. Cela revient à donner une base concrète à partir de laquelle les États membres devront contribuer au remboursement du principal des prêts non perçus au titre du CSD en sus des contributions ordinaires. La réforme entrera en vigueur en 2022 (début de la période de FIDA12).

En 2016, les États membres ont commencé à effectuer des engagements se rapportant au paiement des obligations au titre du CSD. La perception de sommes qui ont été apportées sous forme de dons au titre du CSD est donc considérée comme probable, et ces montants sont comptabilisés dans les actifs conditionnels. Le montant nominal des sommes ainsi décaissées s'élevait à 1 583,2 millions d'USD au 31 décembre 2021 (1 419,3 millions d'USD au 31 décembre 2020). Les compensations reçues à ce jour au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) s'élevaient à 34 millions d'USD (34 millions d'USD en 2020).

NOTE 31

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

La direction n'a pas connaissance d'événements survenus après la date du bilan qui révéleraient des éléments existant à la date du bilan ou apparus après la période considérée, qui justifieraient la correction des états financiers ou la divulgation d'informations.

NOTE 32

PARTIES LIÉES

Le Fonds a évalué les parties liées et les transactions effectuées en 2021. Sont concernées les transactions avec les principaux dirigeants des États membres (auxquelles le paragraphe 25 de la norme IAS 24 est applicable), et autres parties concernées identifiées dans la norme IAS 24. Les transactions avec les États membres et les soldes y afférents sont mentionnés aux appendices H et I. Les membres de la haute direction sont le Président, le Vice-Président, les Vice-Présidents adjoints et le Directeur et Chef de Cabinet, qui ont les attributions et les compétences nécessaires pour planifier, diriger et contrôler les activités du Fonds.

On trouvera au tableau ci-après des informations concernant la rémunération des membres de la haute direction au cours de l'année, ainsi que le solde des différentes charges à payer.

La rémunération globale versée aux membres de la haute direction comprend les traitements nets, l'ajustement de poste, les indemnités telles que les frais de représentation et autres, les primes d'affectation et autres subventions, l'allocation logement, les frais d'expédition des effets personnels, les avantages postérieurs à l'emploi, d'autres avantages à long terme du fonctionnaire et la contribution de l'employeur à la retraite et à l'assurance maladie. Les membres de la haute direction sont affiliés à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

Sur la base de l'examen indépendant dont ont fait l'objet les derniers états financiers annuels, il n'existe aucun conflit d'intérêts, ni transaction ni solde, autres que ceux indiqués ci-dessous des membres de la haute direction ou autres parties concernées identifiées dans la norme IAS 24.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2021	2020
Traitements et indemnités	2 485	1 632
Contribution aux plans de retraite et d'assurance maladie	587	368
Autres parties concernées		
Total*	3 072	2 000
Total charges à payer	577	447
Total montants à recevoir	50	-

* L'augmentation en 2021 est principalement due au nombre plus important de membres de la haute direction.

NOTE 33

DATE D'AUTORISATION DE LA PUBLICATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés pour l'exercice 2021 sont transmis par la direction au Comité d'audit pour examen en mars 2022, et le Conseil d'administration en est saisi pour approbation à sa session d'avril 2022. Les états financiers consolidés de l'exercice 2021 seront soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation officielle à sa session de février 2023. Les états financiers consolidés de l'exercice 2020 ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs à sa quarante-cinquième session, en février 2022.

État des contributions complémentaires et supplémentaires

Tableau 1

États membres:**État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2021^a**

(en milliers d'USD)

<i>États membres</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>ITAA</i>	<i>Fonds fiduciaire pour le secteur privé</i>	<i>FEM</i>	<i>Total</i>
Algérie	-	-	80	-	-	-	80
Angola	-	-	7	-	-	-	7
Australie ^p	2 721	-	4 155	-	-	-	6 876
Autriche	755	-	-	-	-	-	755
Bangladesh	-	-	45	-	-	-	45
Belgique	10 214	1 960	157 741	-	-	-	169 915
Canada	17 430	-	21 646	-	-	-	39 076
Chine	4 451	-	5 872	-	-	-	10 323
Colombie	-	-	25	-	-	-	25
Danemark	51 825	4 644	3 956	-	-	-	60 425
Estonie	-	-	495	-	-	-	495
Finlande	2 834	5 688	7 183	-	-	-	15 705
France	1 032	1 816	20 176	-	-	-	23 024
Allemagne	31 608	9 176	33 800	-	-	-	74 584
Ghana	-	-	80	-	-	-	80
Grèce	-	-	80	-	-	-	80
Hongrie	-	-	400	-	-	-	400
Islande	-	-	19	-	-	-	19
Inde	-	-	1 080	-	-	-	1 080
Indonésie	-	-	50	-	-	-	50
Irlande	6 602	-	5 460	-	-	-	12 062
Italie	30 896	7 734	39 081	-	-	-	77 711
Japon	3 692	3 642	4 231	-	-	-	11 565
Jordanie	-	-	153	-	-	-	153
Koweït	-	-	125	-	-	-	125
Liban	-	-	89	-	-	-	89
Luxembourg	2 085	-	9 442	-	2 274	-	13 801
Malaisie	-	-	28	-	-	-	28
Maroc	-	-	50	-	-	-	50
Mauritanie	-	-	92	-	-	-	92
Pays-Bas	113 188	10 394	46 626	-	-	-	170 208
Nouvelle-Zélande	730	-	65	-	-	-	795
Nigéria	-	-	50	-	-	-	50
Norvège	39 740	2 604	9 692	-	-	-	52 036
Pakistan	-	-	25	-	-	-	25
Paraguay	-	-	15	-	-	-	15
Portugal	142	-	714	-	-	-	856
Qatar	-	-	114	-	-	-	114
République de Corée	4 175	6 810	882	-	-	-	11 867
Fédération de Russie	1 356	-	144	-	-	-	1 500
Arabie saoudite	3 226	-	187	-	-	-	3 413
Sénégal	-	-	109	-	-	-	109
Sierra Leone	-	-	88	-	-	-	88
Espagne	11 838	-	6 141	-	-	-	17 979
Suriname	2 000	-	-	-	-	-	2 000
Suède	15 256	5 071	30 404	-	-	-	50 731
Suisse	16 096	2 656	29 242	-	-	-	47 994
Turquie	-	-	47	-	-	-	47
Royaume-Uni	19 074	-	16 928	-	-	-	36 002
États-Unis d'Amérique	-	617	1 326	-	-	-	1 943
Total	392 966	62 813	458 440	-	2 274	-	916 492

^a Les contributions dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

^b L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

Tableau 2

Entités hors États membres et autres sources:**État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2021^a**
(en milliers d'USD)

<i>Entités hors États membres et autres sources</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>ITAA</i>	<i>Fonds fiduciaire pour le secteur privé</i>	<i>FEM</i>	<i>Total</i>
Fonds d'Abou Dhabi pour le développement	-	-	1 481	-	-	-	1 481
Fonds pour l'adaptation	-	-	69 398	-	-	-	69 398
Fonds arabe de développement économique et social (FADES)	2 983	-	-	-	-	-	2 983
Banque africaine de développement	2 800	-	1 096	-	-	-	3 896
Banque arabe	-	-	25	-	-	-	25
Programme des pays arabes du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies	299	-	-	-	-	-	299
Bill & Melinda Gates Foundation	-	-	20 472	10 000	-	-	30 472
Programme manioc	-	-	69	-	-	-	69
Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination	-	-	998	-	-	-	998
Congressional Hunger Center	-	-	183	-	-	-	183
Coopernic	-	-	3 412	-	-	-	3 412
Commission européenne	814	-	767 067	-	-	-	767 881
FAO	14	-	3 194	-	-	-	3 208
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	128 881	-	7 956	-	-	-	136 837
Fonds pour les pays les moins avancés/Fonds spécial pour les changements climatiques	-	-	85 338	-	-	-	85 338
New Venture Fund	-	-	56	-	-	-	56
Fonds de l'OPEP pour le développement international	2 648	-	50	-	-	-	2 698
Open Society Foundation Londres	950	-	50	-	-	-	1 000
Packard Foundation	95	-	5	-	-	-	100
Small Foundation	-	-	400	-	-	-	400
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	78	-	145	-	-	-	223
Fonds d'équipement des Nations Unies	359	-	263	-	-	-	622
Programme des Nations Unies pour le développement	467	-	3 797	-	-	-	4 264
ONU	3 017	-	-	-	-	-	3 017
Banque mondiale	1 357	-	2 433	-	-	178 253	182 043
Fondation Visa	-	-	3 500	-	-	-	3 500
FIDA	40 000	-	1 820	2 000	25 000	-	68 820
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	-	-	1 303	-	-	-	1 303
Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	-	-	250	-	-	-	250
Autres fonds supplémentaires	1 086	-	3 898	-	-	-	4 984
Total Entités hors États membres et autres sources	185 848	-	978 659	12 000	25 000	178 253	1 379 760

Total 2021	578 814	62 813	1 437 099	12 000	27 274	178 253	2 296 252
Total 2020	536 110	60 058	1 372 042	-	-	172 014	2 140 224

^a Les contributions libellées dans d'autres devises que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

État des contributions complémentaires cumulées de 1978 à 2021

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
Autres contributions complémentaires	
Canada	1 511
Allemagne	458
Inde	1 000
Arabie saoudite	30 000
Suède	13 827
Royaume-Uni	<u>12 002</u>
Sous-total	58 798
Contributions cumulées reçues de la Belgique au titre du PC.FBSA dans le cadre des reconstitutions	80 002
Sous-total	138 800
Contributions apportées au Fonds fiduciaire PPTE dans le cadre des reconstitutions	
Italie	4 602
Luxembourg	1 053
Pays-Bas	<u>14 024</u>
Sous-total	19 679
Contributions apportées à l'ASAP dans le cadre des reconstitutions	
310 645	
Contributions complémentaires non affectées à la Dixième reconstitution	
Canada	7 586
Allemagne	15 307
Pays-Bas	23 347
Fédération de Russie	3 000
États-Unis d'Amérique	<u>10 000</u>
Sous-total	59 240
Contributions complémentaires non affectées à la Onzième reconstitution	
Allemagne	22 841
Luxembourg	1 706
Suède	12 640
Suisse	<u>11 958</u>
Sous-total	49 145
Total contributions complémentaires 2021	577 509
Total contributions complémentaires 2020	578 089

État des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
Contributions afférentes aux reconstitutions (voir tableau ci-dessus)	19 679
Contributions n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	
Belgique	2 713
Commission européenne	10 512
Finlande	5 193
Allemagne	6 989
Islande	250
Norvège	5 912
Suède	17 000
Suisse	3 276
Fonds fiduciaire PPTE de la Banque mondiale	215 618
Sous-total	267 463
Total contributions au Fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative PPTE 2021	287 142
Total contributions au Fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative PPTE 2020	287 142

Contributions reçues en 2021

	<i>Devise</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
Pour le cofinancement de projets			
Australie	AUD	5 000	3 747
Canada	USD	366	366
Danemark	DKK	58 600	9 305
Commission européenne	EUR	20 082	22 837
Allemagne	EUR	3 726	4 265
FEM	USD	8 301	8 301
Fonds pour les pays les moins avancés	USD	4 383	4 383
Pays-Bas	EUR	10 100	11 486
Fonds de l'OPEP pour le développement international	USD	129	129
Suède	SEK	20 000	2 307
Programme des Nations Unies pour le développement	USD	638	638
Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud	USD	472	472
Sous-total			68 237
Pour les cadres associés			
Finlande	USD	156	156
France	USD	262	262
Allemagne	USD	508	508
Italie	USD	370	370
Japon	USD	75	75
République de Corée	USD	0	0
Pays-Bas	USD	289	289
Suède	USD	644	644
Suisse	USD	192	192
Sous-total			2 496
Autres contributions supplémentaires			
Australie	EUR	50	57
Bill & Melinda Gates Foundation – autres	USD	4 430	4 430
Bill & Melinda Gates Foundation – ITAA	USD	3 100	3 100
Danemark	DKK	100 000	15 080
Agence allemande de coopération internationale	USD	164	164
Estonie	EUR	75	85
Commission européenne	EUR	28 420	32 319
Finlande	EUR	50	57
France	EUR	3 650	4 151
Allemagne	EUR	19 149	21 532
Inde	EUR	70	80
Irlande	EUR	4 000	4 702
Italie	EUR	1 050	1 194
Pays-Bas	EUR	50	57
Norvège	NOK	41 584	4 827
Fonds de l'OPEP pour le développement international	USD	250	250
Qatar	USD	500	500
Small Foundation	USD	100	100
Suède	SEK	110 000	12 130
Suisse	EUR	50	57
Suisse	USD	100	100
Royaume-Uni	GBP	50	65
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	USD	1 042	1 042
États-Unis d'Amérique	USD	105	103
Fondation Visa	USD	1 750	1 750
Programme alimentaire mondial	USD	350	350
Sous-total			108 281
Total général			179 014

Fonds non dépensés en 2021 et 2020

Tableau 1
État des contributions complémentaires et supplémentaires – montants non décaissés des États membres et des entités hors États membres
(en milliers d'USD)

<i>États membres</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>Total</i>
Australie	-	3 513	3 513
Belgique	-	-	-
Canada	-	5 190	5 190
Chine	-	5 920	5 920
Danemark	-	3 757	3 757
Estonie	-	360	360
Finlande	59	70	129
France	197	2 231	2 428
Allemagne	563	14 766	15 329
Hongrie	-	377	377
Inde	-	256	256
Italie	335	4 270	4 605
Japon	87	63	150
Liban	-	88	88
Luxembourg	-	874	874
Malaisie	-	13	13
Pays-Bas	356	13 398	13 754
Norvège	15	6 253	6 268
République de Corée	379	1 368	1 747
Fédération de Russie	-	1 387	1 387
Arabie saoudite	-	596	596
Espagne	-	777	777
Suède	365	11 529	11 894
Suisse	133	5 073	5 206
Royaume-Uni	-	360	360
États-Unis d'Amérique	-	359	359
Total	2 489	82 848	85 337

Tableau 2
État des contributions complémentaires et supplémentaires – autres montants non décaissés des entités hors États membres
(en milliers d'USD)

<i>États membres</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>Total</i>
Fonds d'Abou Dhabi pour le développement	-	348	348
Fonds pour l'adaptation	-	9 457	9 457
Bill & Melinda Gates Foundation – autres	-	4 985	4 985
Bill & Melinda Gates Foundation – ITAA	-	2 851	2 851
Commission européenne	-	60 520	60 520
FAO	-	66	66
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	-	9 292	9 292
FIDA	-	52 901	52 901
Fonds pour les pays les moins avancés/Fonds spécial pour les changements climatiques	-	10 265	10 265
Fonds de l'OPEP pour le développement international	-	47	47
Small Foundation	-	177	177
Programme des Nations Unies pour le développement	-	813	813
FEM	-	21 685	21 685
Fondation Visa	-	691	691
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	-	368	368

Autres	-	609	609
Total – Entités hors États membres	-	175 075	175 075
Total général – 2021	2 489	257 923	260 412
Total général – 2020	3 616	210 716	210 716

Synthèse du Programme pour la résilience du monde rural

Tableau 1
État récapitulatif des contributions complémentaires et supplémentaires au Fonds fiduciaire du Programme pour la résilience du monde rural
 (Au 31 décembre 2021)
 (en milliers d'USD)

ASAP	États membres	Monnaie locale	Contributions complémentaires reçues ^a	Contributions supplémentaires reçues ^b	Total des contributions reçues
	Belgique	6 000 EUR	7 855		
	Canada	19 849 CAD	19 879		
	Finlande	5 000 EUR	6 833		
	Pays-Bas	40 000 EUR	48 581		
	Norvège	63 000 NOK	9 240		
	Suède	30 000 SEK	4 471		
	Suisse	10 000 CHF	10 949		
	Royaume-Uni	147 523 GBP	202 837		
	Département flamand des affaires étrangères	2 000 EUR		2 380	
	République de Corée	3 000 USD		3 000	
Sous-total ASAP			310 645	5 380	316 025
ASAP2	Norvège	80 000 NOK		9 550	
	France	300 EUR		335	
	Suède	50 000 SEK		5 904	
Sous-total ASAP2				15 789	15 789
ASAP+^b	Autriche	2 000 EUR		2 418	
	Danemark	190 000 DKK		15 080	
	Allemagne	17 000 EUR		19 084	
	Irlande	4 000 EUR		4 702	
	Suède	100 000 SEK		11 018	
	Qatar	500 USD		500	
Sous-total ASAP+				52 802	52 802
Total Programme pour la résilience du monde rural			310 645	73 971	384 616

^a Contre-valeur des versements au taux de change en vigueur à la date de réception.

^b Au 31 décembre 2021, les contributions globales sous forme de fonds supplémentaires à l'ASAP s'élevaient à 87,7 millions d'USD, dont un montant encaissé de 73,97 millions d'USD et un montant à recevoir de 13,76 millions d'USD.

Tableau 2
État récapitulatif des dons du Programme pour la résilience du monde rural
(en milliers)

Bénéficiaire du don	Dons approuvés moins annulations	Décaissables	Décaissements en 2021	Portion non décaissée des dons décaissables	Dons non encore décaissables au 31 décembre 2021
Dons en USD					
Iraq	2 000	2 000	-	2 000	-
République de Moldova	5 000	5 000	1 854	3 146	-
Total USD	7 000	7 000	1 854	5 146	-
Dons en EUR					
Côte d'Ivoire	3 070	-	-	-	3 070
Monténégro	1 880	1 880	1 787	93	-
Total EUR	4 950	1 880	1 787	93	3 070
Équivalent en USD	5 629	2 138	2 032	106	3 491
Dons en DTS					
Bangladesh	9 900	9 900	9 569	331	-
Bénin	3 220	3 220	1 839	1 381	-
Bhoutan	3 580	3 580	2 837	743	-
Bolivie (État plurinational de)	6 500	6 500	6 402	98	-
Burundi	3 510	3 510	3 116	394	-
Cabo Verde	2 900	2 900	2 482	418	-
Cambodge	10 150	10 150	9 605	545	-
Tchad	3 240	3 240	3 158	82	-
Comores	740	740	280	460	-
Côte d'Ivoire	2 000	2 000	1 619	381	-
Djibouti	4 000	4 000	3 999	1	-
Équateur	361	361	361	-	-
Égypte	3 380	3 380	1 281	2 099	-
El Salvador	3 560	3 560	758	2 802	-
Éthiopie	7 870	7 870	5 317	2 553	-
Gambie	3 536	-	3 536	-	-
Ghana	6 500	6 500	5 360	1 140	-
Kenya	7 100	7 100	3 013	4 087	-
Kirghizistan	6 500	6 500	6 496	4	-
République démocratique populaire lao	3 550	-	3 550	-	-
Lesotho	4 610	4 610	3 382	1 228	-
Libéria	3 280	3 280	2 041	1 239	-
Madagascar	4 200	4 200	2 217	1 983	-
Malawi	5 150	5 150	2 444	2 706	-
Mali	6 498	-	6 498	-	-
Mauritanie	4 300	4 300	1 333	2 967	-
Maroc	1 295	1 295	609	686	-
Mozambique	3 260	3 260	3 250	10	-
Népal	9 710	9 710	9 362	348	-
Nicaragua	5 247	-	5 247	-	-
Niger	9 250	9 250	8 957	293	-
Nigéria	9 800	9 800	6 627	3 173	-
Paraguay	3 650	3 650	363	3 287	-
Rwanda	4 510	4 510	4 509	1	-
Soudan	6 880	6 880	6 063	817	-
Tadjikistan	3 600	3 600	3 600	-	-
République-Unie de Tanzanie	-	-	-	-	-
Ouganda	6 770	6 770	6 099	671	-
Viet Nam	7 591	-	7 591	-	-
Yémen	-	-	-	-	-
Total DTS	191 698	165 276	154 770	36 928	-
Équivalent en USD	268 767	231 722	216 992	51 775	-
Total des dons en USD	281 396	240 860	220 879	57 026	3 491

Tableau 3
État récapitulatif des dons du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP2)
 (en milliers d'USD)

<i>Bénéficiaire du don</i>	<i>Dons approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissables</i>	<i>Décaissements en 2021</i>	<i>Portion non décaissée des dons décaissables</i>	<i>Dons non encore décaissables au 31 décembre 2021</i>
Dons en USD					
FAO	403	403	186	215	-
Indonésie	244	244	227	17	-
Kenya	290	-	290	-	-
Pays-Bas	299	299	269	30	-
Somalie	68	-	68	-	-
États-Unis d'Amérique	1 700	900	1 610	90	-
Programme alimentaire mondial	1 187	708	1 187	-	-
Total des dons en USD (ASAP2)	4 190	2 553	3 837	352	-
Total des dons en USD	285 586	243 413	224 716	57 379	3 491

Rapports de la direction et du commissaire aux comptes



Investing in rural people

Management Assertion Report on the Effectiveness of Internal Controls Over Financial Reporting

Management of the International Fund for Agricultural Development (hereinafter IFAD or the Fund) is responsible for the preparation, fair presentation and overall integrity of its Consolidated Financial Statements. The Financial Statements of the Fund have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS) issued by the International Accounting Standards Board (IASB).

According to the Financial Regulations of IFAD, the President is responsible for establishing and maintaining appropriate internal financial control and audit systems of the Fund which would include those over external financial reporting.

The Executive Board of the Fund established an Audit Committee, whose terms of reference, among other things, is to assist the Executive Board in exercising supervision over the financial administration and internal oversight of the Fund. Financial administration would include effectiveness of internal controls over financial reporting. The Audit Committee is comprised entirely of selected members of the Executive Board and oversees the process for the selection of the external auditor and makes a recommendation for such selection to the Executive Board for its approval. The Audit Committee meets with the external and internal auditors to discuss, respectively, the scope and design of the audit, and annual ~~workplan~~, and any other matter within the Audit Committee's terms of reference that may require the Audit Committee's attention.

The system of internal controls over financial reporting contains monitoring mechanisms and actions that are meant to detect, prevent and facilitate correction of deficiencies identified that may result in material weaknesses in internal controls over financial reporting. There are inherent limitations to the effectiveness of any system of internal control, including the possibility of human error and the circumvention or overriding of controls. Accordingly, an effective internal control system can only provide reasonable, as opposed to absolute assurance with respect to financial statements. Furthermore, the effectiveness of an internal control system can change with circumstances.

The Fund's Management assessed the effectiveness of internal controls over financial reporting for the financial statements presented in accordance with IFRS as of 31 December 2021. The assessment was based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the Internal Control -Integrated Framework issued by the Committee of Sponsoring Organizations of the ~~Treadway~~ Commission (COSO). A report was provided to Management by the Office of Audit and Oversight providing reasonable assurance as to the operational effectiveness of these controls. Based on the work performed, Management believes that the Fund maintained an effective system of internal controls over financial reporting as of 31 December 2021, and is not aware of any material control weakness that could affect the reliability of the 2021 financial statements. IFAD's independent external auditor, Deloitte & ~~Touche~~, S.p.A, has audited the financial statements and has issued an attestation report on Management's assertion on the Fund's internal controls over financial reporting.

Handwritten signature of Gilbert F. Hourcade in black ink.

Gilbert F. Hourcade
President

Handwritten signature of Alvaro Lario in black ink.

Alvaro Lario
Associate Vice President,
CFO and Chief Controller

Handwritten signature of Audit Nath in black ink.

Audit Nath
Director and Controller

Déclaration de la direction relative à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière

La direction du Fonds international de développement agricole (ci-après FIDA ou le Fonds) est responsable de la préparation, de la présentation fidèle et de l'intégrité d'ensemble de ses états financiers consolidés. Les états financiers du Fonds ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil international des normes comptables (IASB).

En vertu du Règlement financier du FIDA, le Président est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôle interne et d'audit adéquat au sein du Fonds, y compris à l'égard de l'information financière externe.

Le Conseil d'administration du Fonds a mis en place un Comité d'audit ayant notamment pour mandat de l'assister dans sa fonction de supervision de l'administration financière et de contrôle interne du Fonds, y compris quant à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le Comité d'audit, qui est intégralement composé de membres du Conseil d'administration nommés à cet effet, supervise les résultats du processus de sélection du Commissaire aux comptes et adresse au Conseil d'administration, pour approbation, une recommandation aux fins de la nomination d'un cabinet. Le Comité d'audit rencontre le Commissaire aux comptes et les auditeurs internes pour discuter de la portée et de la conception de l'audit, ainsi que du plan de travail annuel et de toute autre question qui relève du mandat du Comité d'audit et qui pourrait mériter son attention.

Le système de contrôle interne de l'information financière met en place des mécanismes de suivi et prévoit des mesures visant à prévenir et détecter toute irrégularité et à faciliter la correction des anomalies ainsi décelées dans la mesure où elles pourraient se traduire par des faiblesses significatives au niveau des contrôles internes de l'information financière. Il existe des limites inhérentes à l'efficacité de tout système de contrôle interne, notamment la possibilité d'erreur humaine et de contournement ou de non-application des contrôles. En conséquence, un système efficace de contrôle interne offre un degré d'assurance raisonnable, mais non absolu, concernant les états financiers. Par ailleurs, l'efficacité d'un tel système peut être fonction des circonstances.

La direction du Fonds a évalué l'efficacité du système de contrôle interne de l'information financière pour les États financiers présentés conformément aux Normes internationales d'information financière au **31 décembre 2021**. L'évaluation a été conduite sur la base des critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le "Cadre intégré de contrôle interne" publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. Le Bureau de l'audit et de la surveillance a produit un rapport à l'intention de la direction, fournissant une assurance raisonnable de l'efficacité opérationnelle de ces contrôles. Au terme du travail d'audit, la direction est convaincue que le Fonds a assuré le maintien d'un système efficace de contrôle interne de l'information financière au 31 décembre 2021 et déclare qu'elle n'a connaissance d'aucune anomalie significative susceptible d'avoir une incidence sur la fiabilité des états financiers relatifs à l'exercice 2021 Deloitte & Touche SpA, le Commissaire aux comptes indépendant du FIDA, a procédé à la vérification des états financiers et a publié une attestation relative à la déclaration de la direction sur le contrôle interne de l'information financière du Fonds.

Gilbert F. Hougbo
Président

Alvaro Lario
**Vice-Président adjoint
Responsable des finances
en chef et Contrôleur principal**

Advit Nath
Directeur et Contrôleur



Deloitte & Touche S.p.A.
Via della Camilluccia, 589/A
00135 Roma
Italia

Tel: +39 06 367491
Fax: +39 06 36749282
www.deloitte.it

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the International Fund for Agricultural Development

Opinion

We have audited the consolidated financial statements of International Fund for Agricultural Development (the "Company"), which comprise the consolidated and IFAD-only balance sheets as at 31 December 2021, the consolidated and IFAD-only statements of comprehensive income, the consolidated and IFAD-only statements of changes in retained earnings and the consolidated and IFAD-only cash flow statements for the year then ended, the statements of complementary and supplementary contributions, the statement of cumulative complementary contributions from 1978 to 2021, the statement of contributions from member states and donors to the HIPC Initiative, the contributions received in 2021, the unspent funds, the summary of the rural resilience programme and a summary of significant accounting policies and other notes to the consolidated financial statements.

In our opinion, the accompanying consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the consolidated financial position of the Company as at December 31, 2021, and of its consolidated financial performance and its consolidated cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRSs).

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with International Standards on Auditing (ISAs). Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements* section of our report. We are independent of the Company in accordance with the independence and other ethical requirements of the Code of Ethics for Professional Accountants issued by the International Ethics Standards Board for Accountants, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Information Other than the "Consolidated Financial Statements of IFAD as at 31 December 2021" and Auditor's Report Thereon

Management is responsible for the other information. The other information comprises the information included in the "High-level review of IFAD's Financial Statements for 2021" but does not include the consolidated financial statements and our auditor's report thereon.

Our opinion on the consolidated financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova Parma Roma Torino Treviso Udine Verona

Sede Legale: Via Tortona, 25 - 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 i.v.

Codice Fiscale/Registro delle Imprese di Milano Monza Brianza Lodi n. 03049560166 - R.E.A. n. MI-1720239 | Partita IVA: IT 03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata ("DTTL"), le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro. DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo www.deloitte.com/about.

© Deloitte & Touche S.p.A.



In connection with our audit of the consolidated financial statements, our responsibility is to read the other information and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the consolidated financial statements or our knowledge obtained in the audit or otherwise appears to be materially misstated. If, based on the work we have performed, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact. We have nothing to report in this regard.

Responsibilities of the President and those charged with governance for the Consolidated Financial Statements

The President is responsible for the preparation and fair presentation of the consolidated financial statements in accordance with IFRSs, and for such internal control as the President determines is necessary to enable the preparation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the consolidated financial statements, the President is responsible for assessing the Company's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Company or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Company's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the consolidated financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with ISAs will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these consolidated financial statements.

As part of an audit in accordance with ISAs, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the consolidated financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Company's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by the President.

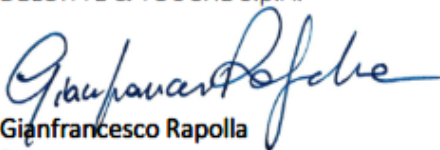


- Conclude on the appropriateness of the President's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the consolidated financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Company to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the consolidated financial statements, including the disclosures, and whether the consolidated financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.
- Obtain sufficient appropriate audit evidence regarding the financial information of the consolidated entities or business activities to express an opinion on the consolidated financial statements. We are responsible for the direction, supervision and performance of the group audit. We remain solely responsible for our audit opinion.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

We also provide those charged with governance with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and to communicate with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.



Gianfrancesco Rapolla
Partner

Rome, March 4, 2022



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

Au Fonds international de développement agricole

Opinion

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du Fonds international de développement agricole (la « Société »), qui comprennent le bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement) au 31 décembre 2021, les états du résultat global (chiffres consolidés et FIDA seulement), les états des bénéfices non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement) et les états des flux de trésorerie (chiffres consolidés et FIDA seulement) pour l'exercice clos à cette date, l'état des contributions complémentaires et supplémentaires, l'état des contributions complémentaires cumulées de 1978 à 2020, l'état des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTTE, les contributions reçues en 2021, les montants non décaissés, l'état récapitulatif du Programme pour la résilience du monde rural ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives relatives aux états financiers consolidés.

À notre avis, les états financiers consolidés joints présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière consolidée, les résultats financiers consolidés et les flux de trésorerie consolidés de la Société au 31 décembre 2021, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Base pour fonder notre opinion

Nous avons effectué l'audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA). Nos obligations au titre de ces normes sont décrites en détail dans la section *Responsabilités du commissaire aux comptes dans le cadre de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport. Conformément aux exigences en matière d'indépendance et d'éthique du Code de déontologie des professionnels comptables, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable, nous n'avons aucun lien avec la Société et nous nous sommes acquittés de nos autres obligations éthiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les données probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion.

Informations autres que les États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2021 et Rapport du Commissaire aux comptes y relatif

La direction est responsable des autres informations. Celles-ci comprennent les informations figurant dans l'« Examen de haut niveau des états financiers du FIDA pour 2021 », mais ne comprennent pas les états financiers consolidés ni notre rapport d'audit y relatif.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne porte pas sur les autres informations; nous n'exprimons donc aucune forme de conclusion les concernant en termes d'assurance.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova Parma Roma Torino Treviso Verona
Sede legale: Via Tortona 25, 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 i.v.
Codice Fiscale e numero iscrizione al Registro Imprese Milano: 03049560166 R.E.A Milano 1720239 | Partita IVA: IT 03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata ("DTTL"), e le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro, DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo www.deloitte.com/about

Deloitte & Touche S.p.A.

Deloitte

Dans le cadre de notre audit des états financiers consolidés, nous avons l'obligation de lire les autres informations et, ce faisant, de déterminer si les autres informations présentent des incohérences importantes avec les états financiers consolidés ou les connaissances acquises au cours de l'audit ou semblent par ailleurs présenter des inexactitudes importantes. Si, au terme de notre travail d'audit, nous remarquons une inexactitude importante dans ces autres informations, nous sommes tenus d'en rendre compte. Nous n'avons aucune observation à formuler en la matière.

Responsabilités du Président et des personnes chargées de la gouvernance en relation avec les états financiers consolidés

Le Président est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le Président doit évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, en mentionnant, le cas échéant, les problèmes de continuité d'exploitation et en utilisant le principe de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention, ou n'a pas d'autre solution réaliste, que de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les personnes chargées de la gouvernance sont chargées de superviser le processus d'établissement des états financiers.

Responsabilités du Commissaire aux comptes dans le cadre de l'audit des états financiers consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de dresser un rapport d'audit exposant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais ne garantit pas qu'un audit mené en conformité avec les normes ISA sera, à coup sûr, en mesure de détecter une anomalie significative, le cas échéant. Les anomalies peuvent être dues à une fraude ou à une erreur; elles sont jugées significatives si elles peuvent, individuellement ou collectivement, influencer les décisions économiques que prennent des utilisateurs sur la base de ces états financiers consolidés.

Dans le cadre d'un audit mené en conformité avec les normes ISA, nous exerçons un jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de la réalisation de l'audit. Nous devons également:

- Identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevoir et exécuter des procédures d'audit répondant à ces risques, et recueillir des données probantes suffisantes et appropriées pour nous permettre de formuler une opinion. Le risque de ne pas détecter d'anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui de ne pas détecter d'anomalie significative résultant d'une erreur, la fraude pouvant impliquer des actes de collusion, des falsifications, des omissions intentionnelles, des assertions inexacts ou le contournement du contrôle interne.
- Acquérir une compréhension du contrôle interne pertinente dans le cadre de l'audit, en vue de définir des procédures d'audit adéquates et adaptées aux circonstances et non d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Évaluer l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables et des communications connexes effectuées par le Président.

Deloitte

- Conclure sur la pertinence comptable de l'usage par le Président du principe de la continuité d'exploitation et, à partir des données probantes recueillies au cours de l'audit, déterminer l'existence éventuelle d'incertitudes significatives liées à des événements ou à des circonstances qui peuvent jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous estimons qu'une telle incertitude significative existe, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport d'audit sur les informations y relatives figurant dans les états financiers consolidés ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions reposent sur les données probantes obtenues au cours de l'audit, à la date de notre rapport d'audit. Des événements ou circonstances ultérieurs pourraient cependant amener la Société à cesser son activité.
- Évaluer la présentation, la structure et la teneur d'ensemble des états financiers consolidés, notamment les informations, et déterminer si les états financiers consolidés sont représentatifs des transactions et événements sous-jacents permettant d'obtenir une image fidèle.
- Recueillir des données probantes appropriées suffisantes en matière d'information financière des entités consolidées ou des activités de la Société pour formuler une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la performance de l'audit du groupe. Nous sommes seuls responsables de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux personnes chargées de la gouvernance différentes informations, notamment l'étendue et le calendrier prévus de l'audit, ainsi que tout résultat significatif de ce dernier, en particulier les déficiences importantes du contrôle interne identifiées au cours de notre audit.

Nous remettons également aux personnes chargées de la gouvernance une déclaration indiquant nous avons respecté les règles pertinentes de déontologie en matière d'indépendance, et nous engageons à les informer de toute relation et autres éléments qui pourraient raisonnablement avoir une incidence sur notre indépendance et, le cas échéant, les garanties y afférentes.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

Gianfrancesco Rapolla

Associé

Rome, le 4 mars 2022

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT ON MANAGEMENT'S ASSESSMENT ON INTERNAL CONTROLS OVER FINANCIAL REPORTING

To the International Fund for Agricultural Development

We have undertaken a reasonable assurance engagement of the accompanying management's assessment that the International Fund for Agricultural Development ("IFAD") maintained effective internal controls over financial reporting as of December 31, 2021, as contained in IFAD's Management Assertion Report on the effectiveness of internal controls over financial reporting.

Management's Responsibility

Management of IFAD is responsible for the preparation of its assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting in accordance with the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the "Internal Control – Integrated Framework" issued by the Committee of Sponsoring Organisations of the Treadway Commission (2013 framework). IFAD's management is responsible for implementing and maintaining effective internal control over financial reporting and for its assessment of the effectiveness of internal control over financial reporting included in the accompanying Consolidated financial statements of IFAD as of December 31, 2021.

Independence and Quality Control

We have complied with the independence and other ethical requirements of the Code of Ethics for Professional Accountants issued by the International Ethics Standards Board for Accountants, which is founded on fundamental principles of integrity, objectivity, professional competence, and due care, confidentiality and professional behavior.

Our firm applies International Standard on Quality Control 1 (ISQC Italia 1) and, accordingly, maintains a comprehensive system of quality control including documented policies and procedures regarding compliance with ethical requirements, professional standards and applicable legal and regulatory requirements.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting based on the procedures we have performed. We conducted our reasonable assurance engagement in accordance with International Standards on Assurance Engagements - Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Information ("ISAE 3000 revised") issued by International Auditing and Assurance Standards Board for reasonable assurance engagements. This standard requires that we plan and perform procedures in order to obtain a reasonable assurance as to whether management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting is free of material misstatement.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova Parma Roma Torino Treviso Udine Verona

Sede Legale: Via Tortona, 25 - 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 i.v.

Codice Fiscale/Registro delle Imprese di Milano Monza Brianza Lodi n. 03049560166 - R.E.A. n. MI-1720239 | Partita IVA: IT 03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata ("DTTL"), le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro. DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo www.deloitte.com/about.

© Deloitte & Touche S.p.A.

A reasonable assurance engagement involves performing procedures to obtain evidence about management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting. The procedures selected depend on the auditor's judgement, including the assessment of the risks of material misstatement in management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting, whether due to fraud or error.

We believe that the evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Characteristics and Limitations of Internal Controls over Financial Reporting

An entity's internal control over financial reporting is a process designed by, or under the supervision of, the entity's principal executive and principal financial officers, or persons performing similar functions, and effected by the entity's board, management, and other personnel to provide reasonable assurance regarding the reliability of financial reporting and the preparation of financial statements for external purposes in accordance with generally accepted accounting principles. An entity's internal control over financial reporting includes those policies and procedures that (1) pertain to the maintenance of records that, in reasonable detail, accurately and fairly reflect the transactions and dispositions of the assets of the entity; (2) provide reasonable assurance that transactions are recorded as necessary to permit preparation of the financial statements in accordance with generally accepted accounting principles and that the receipts and expenditures of the entity are being made only in accordance with authorizations of the entity's management; and (3) provide reasonable assurance regarding prevention or timely detection of unauthorized acquisition, use, or disposition of the entity's assets that could have a material effect on the financial statements.

Because of the inherent limitations of internal control over financial reporting, including the possibility of collusion or improper management override of controls, material misstatements due to error or fraud may not be prevented or detected on a timely basis. Also, projections of any evaluation of the effectiveness of the internal control over financial reporting to future periods are subject to the risk that the controls may become inadequate because of changes in conditions, or that the degree of compliance with the policies or procedures may deteriorate.

Opinion

In our opinion, management's assessment that IFAD as at December 31, 2021 maintained effective internal controls over financial reporting, included within the Consolidated financial statements of IFAD as of December 31, 2021, is fairly stated, in all material respects, based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the "Internal Control – Integrated Framework" issued by the Committee of Sponsoring Organisations of the Treadway Commission (2013 framework).

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.


Gianfrancesco Rapolla
Partner

Rome, March 4, 2022



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT RELATIF À L'ÉVALUATION DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au Fonds international de développement agricole

Nous avons entrepris une mission d'assurance raisonnable sur l'évaluation de la direction ci-jointe selon laquelle le Fonds international de développement agricole (FIDA) avait, au 31 décembre 2021, maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, comme indiqué dans la déclaration de la direction du FIDA sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.

Responsabilité de la direction

La direction du FIDA est chargée de la préparation de son évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière conformément aux critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. Il appartient à la direction du FIDA de mettre en place et de maintenir un contrôle interne efficace de l'information financière et d'évaluer l'efficacité dudit contrôle, y compris dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2021, ci-joints.

Indépendance et contrôle qualité

Nous avons respecté les exigences en matière d'indépendance et d'éthique du Code de déontologie des professionnels comptables, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable, qui repose sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de comportement professionnel. Notre cabinet applique la norme internationale de contrôle qualité 1 (ISQC Italie 1) et, en conséquence, dispose d'un système complet de contrôle qualité comprenant des règles et des procédures documentées relatives au respect des exigences de déontologie, des normes professionnelles et des obligations légales et réglementaires applicables.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer, sur la base de l'examen que nous avons réalisé, une opinion sur la déclaration de la direction concernant l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Nous avons entrepris notre mission d'assurance raisonnable conformément à la Norme internationale relative aux missions d'assurance « Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Information » (ISAE 3000 révisée) publiée par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance pour les missions d'assurance raisonnable. Cette norme nous oblige à planifier et à exécuter des procédures afin d'obtenir l'assurance raisonnable que l'évaluation de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière est dépourvue d'anomalie significative.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Genova Milano Napoli Padova Palermo Roma Torino Treviso Verona
Sede legale: Via Tortona 25, 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 interamente versato
Codice Fiscale e numero iscrizione al Registro Imprese Milano: 03049560166 R.E.A Milano 1720239 | Partita IVA: IT 03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata, e le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro, DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo www.deloitte.com/about

Deloitte & Touche S.p.A.

Deloitte

Une mission d'assurance raisonnable comprend la mise en œuvre de procédures permettant d'obtenir des données probantes sur l'évaluation de la direction relative à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le choix des procédures est laissé à l'appréciation du Commissaire aux comptes, de même que la détermination des risques que l'évaluation de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière contienne des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Nous estimons que les données probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion d'audit.

Caractéristiques et limitations concernant le contrôle interne de l'information financière

Le contrôle interne de l'information financière d'une entité est un processus conçu, ou supervisé, par le premier dirigeant et les responsables financiers principaux d'une entité, ou des personnes ayant des attributions similaires, et mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel afin d'offrir un degré d'assurance raisonnable concernant la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins externes, conformément aux principes comptables généralement acceptés. Le contrôle interne de l'information financière d'une entité englobe les politiques et procédures qui: 1) ont trait à la tenue de registres reflétant, avec un degré raisonnable de détail, de précision et d'exactitude, les transactions et les dispositions relatives aux actifs de l'entité; 2) offrent un degré d'assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées autant que de besoin afin de permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement acceptés, et que les recettes et les dépenses de l'entité sont expressément effectuées conformément aux autorisations de la direction de l'entité; et 3) offrent un degré d'assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection, en temps utile, de l'acquisition, de l'utilisation ou de la disposition non autorisées des actifs de l'entité susceptibles d'avoir des répercussions significatives sur les états financiers.

En raison des limitations inhérentes au contrôle interne de l'information financière, notamment la possibilité d'actes de collusion ou de non-observance du contrôle de la part de la direction, il se peut qu'il ne soit pas possible de prévenir ou de détecter en temps utile les anomalies significatives dues à des erreurs ou à des fraudes. Par ailleurs, les prévisions de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière pour des périodes futures sont soumises au risque d'une inadéquation des contrôles du fait de la modification des conditions, ou d'une diminution du degré de respect des politiques ou procédures.

Opinion

À notre avis, la déclaration de la direction selon laquelle le FIDA a maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, y compris dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2021, expose fidèlement la situation, à tous égards importants, conformément aux critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

Gianfrancesco Rapolla

Associé

Rome, le 4 mars 2022

Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollar des États-Unis, reconverti en droit de tirage spécial (DTS)

Aux 31 décembre 2021 et 2020

Actifs	Note/ appendice	En milliers d'USD		En milliers de DTS	
		2021	2020	2021	2020
Liquidités et avoirs en banque	4	474 924	325 778	338 740	225 455
Placements	4	929 821	839 564	663 195	581 020
Billets à ordre à encaisser et contributions à recevoir					
Billets à ordre à encaisser	6	122 256	153 412	87 199	106 169
Contributions à recevoir	6	998 582	413 933	712 239	286 462
À déduire: provisions et instruments de contribution conditionnels		(278 667)	(181 975)	(198 759)	(125 936)
Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser		842 171	385 370	600 678	266 695
Autres sommes à recevoir		142 401	169 716	101 567	117 452
Immobilisations	9 a)	13 121	14 935	9 358	10 336
Droits d'utilisation	9 b)	83 262	98 086	59 386	67 881
Encours des prêts					
Encours des prêts	10 a)	8 234 060	8 176 704	5 872 944	5 658 689
Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts	10 b)	(118 701)	(120 032)	(84 663)	(83 069)
Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	12 b)/J	(4 734)	(6 734)	(3 377)	(4 660)
Encours net des prêts		8 110 625	8 049 938	5 784 905	5 570 959
Total de l'actif		10 596 325	9 883 387	7 557 829	6 839 798

Passif et fonds propres	Note/ appendice	En milliers d'USD		En milliers de DTS	
		2021	2020	2021	2020
Passif					
Sommes à payer et passif exigible		248 183	244 322	177 017	169 082
Dons non décaissés	14	103 516	119 751	73 833	82 874
Recettes reportées		49 652	63 915	35 414	44 233
Passif au titre des loyers	9 b)	83 411	98 079	59 492	67 875
Passif au titre d'emprunts	16	1 527 449	1 154 525	1 089 453	798 989
Total du passif		2 012 211	1 680 592	1 435 209	1 163 054
Fonds propres					
Contributions					
Ordinaires		10 362 261	9 149 445	9 142 012	8 456 950
Spéciales		20 369	20 369	15 219	15 219
Total des contributions	H	10 103 962	9 169 814	9 157 232	8 472 169
Bénéfices non distribués					
Réserve générale		95 000	95 000	67 759	65 745
Déficit accumulé		(1 614 848)	(1 062 019)	(3 102 371)	(2 735 234)
Bénéfices non distribués		(1 519 848)	(967 019)	(3 034 612)	(2 861 170)
Total des fonds propres		8 584 114	8 202 795	6 122 620	5 676 744
Total passif et fonds propres		10 596 325	9 883 387	7 557 829	6 839 798

Remarque: Le bilan du Fonds est établi en DTS étant donné que la majorité de ses actifs sont libellés en DTS et/ou dans des monnaies servant au calcul du DTS. Cet état est présenté uniquement pour information et est exprimé en valeurs nominales.

État du résultat global (FIDA seulement) en valeur nominalePour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020
(en milliers d'USD)

	Note	2021	2020
Recettes			
Produit des prêts	17	70 158	68 085
Produit/(pertes) sur liquidités et placements	18	7 296	6 257
Recettes provenant d'autres sources	19	17 297	13 240
Recettes provenant des contributions	20	22 624	20 548
Total des recettes		117 375	108 130
Frais de fonctionnement	22		
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	22	(108 546)	(99 550)
Dépenses administratives courantes		(23 423)	(24 534)
Consultants et personnel extérieur		(48 338)	(44 949)
Frais financiers directs (banques et placements)		(3 490)	(958)
Sous-total des dépenses d'exploitation		(183 797)	(169 991)
Autres dépenses			
Intérêts des prêts et des locations		(3 346)	(1 680)
Provision pour dépréciation des prêts		1 334	(16 557)
Dépenses au titre de l'Initiative PPTE	28	(2 497)	(2 277)
Dépenses au titre des dons	24	(101 297)	(44 867)
Dépenses au titre du CSD	25	(163 942)	(172 396)
Dotations aux amortissements	9	(12 914)	(12 576)
Sous-total des autres dépenses		(282 662)	(250 353)
Total des dépenses		(466 459)	(420 344)
(Déficit) avant ajustement sur la base du taux de change		(349 084)	(312 214)
(Pertes)/gains de change	27	(215 274)	303 987
Profit net ou (perte)		(564 358)	(8 277)
Autres éléments du résultat global (pertes)/produit:			
Variation de la provision pour l'AMACS	22	11 530	(13 516)
Total des autres éléments du résultat global – (pertes)/gains		11 530	(13 516)
Total des éléments du résultat global – produit/(pertes)		(552 828)	(21 743)

États des contributions

Tableau 1
État récapitulatif des contributions
(en milliers d'USD)

	2021	2020
Reconstitutions		
Contributions initiales	1 017 371	1 017 371
Première reconstitution	1 016 564	1 016 564
Deuxième reconstitution	567 245	567 053
Troisième reconstitution	553 881	553 881
Quatrième reconstitution	361 421	361 421
Cinquième reconstitution	441 401	441 401
Sixième reconstitution	567 021	567 021
Septième reconstitution	654 640	654 640
Huitième reconstitution	963 550	963 550
Neuvième reconstitution	982 852	982 492
Dixième reconstitution	912 091	912 046
Onzième reconstitution	1 036 304	979 416
Douzième reconstitution	973 844	296
Total FIDA	10 048 185	9 017 344
Programme spécial pour l'Afrique (PSA)		
PSA Phase I	288 868	288 868
PSA Phase II	62 364	62 364
Total PSA	351 232	351 232
Contributions spéciales^a	20 369	20 369
Total des contributions aux reconstitutions	10 419 786	9 388 945
Contributions complémentaires		
Fonds belge pour la sécurité alimentaire	80 002	80 002
Initiative PPTE	19 679	19 679
Contributions complémentaires ASAP	310 645	310 645
Contributions complémentaires non affectées – Dixième reconstitution	59 240	59 270
Contributions complémentaires non affectées – Onzième reconstitution	49 145	49 695
Autres contributions complémentaires	58 798	58 798
Total contributions complémentaires	577 509	578 089
Autres		
Contributions à l'Initiative PPTE n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	267 463	267 463
Contributions du Fonds belge pour la sécurité alimentaire n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	63 836	63 836
Contributions supplémentaires^b		
Cofinancement des projets	578 814	536 110
Programme de cadres associés	62 812	60 058
Autres fonds supplémentaires	1 437 099	1 372 042
FEM	178 253	172 014
Fonds fiduciaire pour le secteur privé	27 274	
ITAA	12 000	
Fonds supplémentaires ASAP	87 732	24 066
Total contributions supplémentaires	2 383 984	2 164 589
Total contributions	13 712 578	12 462 623
Total des contributions réparti comme suit:		
Total des contributions aux reconstitutions (voir ci-dessus)	10 419 786	9 388 945
Moins provisions	(123 145)	(120 569)
Moins instruments de contribution conditionnels	(155 522)	(61 406)
Moins compensation au titre du CSD	(37 156)	(37 156)
Total net des contributions aux reconstitutions	10 103 963	9 169 814
Moins ajustement sur la base de la juste valeur	(12 962)	(2 761)

Total des contributions aux reconstitutions sur la base de la juste valeur	10 091 001	9 167 053
---	-------------------	------------------

^a Y compris la contribution spéciale de l'Islande avant son admission et 20 millions d'USD provenant du Fonds de l'OPEP pour le développement international.

^b Y compris les intérêts perçus en vertu de chaque accord.

Tableau 2
Reconstitutions jusqu'à FIDA11: État des contributions des Membres^a
 (Au 31 décembre 2021)

État membre	Reconstitutions jusqu'à FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	Total
Afghanistan							
Albanie	60						
Algérie	82 430						
Angola	5 838	USD	3 958	3 958	3 958	-	3 958
Argentine	27 400	USD	2 500	2 500	2 500	-	2 500
Arménie	70	USD	10	10	10	-	10
Australie ^a	37 248						
Autriche	108 407	EUR	16 000	18 565	18 565		18 565
Azerbaïdjan	300						
Bangladesh	6 606	USD	1 500	1 500	1 500		1 500
Barbade	10						
Belgique	149 695						
Belize	205						
Bénin	579	USD	3	3	3		3
Bhoutan	225	USD	20	20	20		20
Bolivie (État plurinational de)	1 500	USD	100	100	100		100
Bosnie-Herzégovine	274	USD	59	59	59		59
Botswana	830	USD	90	90	90		90
Brésil ^p	98 696	USD	6 000	6 000	6 000		6 000
Burkina Faso	609	USD	125	125	125		125
Burundi	110	USD	20	20	20		20
Cambodge	1 365	USD	450	450	450		450
Cameroun	4 169						
Canada	407 549	CAD	75 000	56 798	56 798		56 798
Cabo Verde	46	USD	23	23	23		23
République centrafricaine	13						
Tchad	391						
Chili	860						
Chine	165 839	CNY:	546 507	81 438	81 438		81 438
Colombie	1 040						
Comores ^c	31						
Congo	818						
République démocratique du Congo	1 870	-	-	-	-	-	-
Îles Cook	5						
Côte d'Ivoire	1 635	USD	100	100	100		100
Cuba	57	USD	49	49	49		49
Chypre	372	USD	60	60	60		60
Danemark	152 614						
Djibouti	37						
Dominique	51						
République dominicaine	1 074	USD	50	50	50		50
Timor-Leste	100	-	-	-	-	-	-
Équateur	1 241						
Égypte	26 409	USD	3 000	3 000	3 000		3 000
El Salvador	100	USD	100	100	100		100
Érythrée	100	USD	40	40	40		40
Estonie	59						
Eswatini	313	USD	25	25	25		25
Éthiopie	331	USD	50	50	50		50
Fidji	400						
Finlande	86 415	EUR	30 598	34 874	34 874		34 874

Reconstitutions jusqu'à FIDA11: État des contributions des Membres^a (suite)

(Au 31 décembre 2021)

État membre	Reconstitutions jusqu'à FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	Total
France	369 543	USD	70 073	70 073	70 073		70 073
Gabon	3 837						
Gambie	120						
Géorgie	30						
Allemagne	521 842	EUR	63 206	72 701	72 701		72 701
Ghana	2 966	USD	600	600	600		600
Grèce	4 245	USD	57	57	57		57
Grenade	75						
Guatemala	1 543	USD	75	75	75		75
Guinée	575	USD	100	100	100		100
Guinée-Bissau	30						
Guyana	2 555	USD	713	713	713		713
Haïti	197						
Honduras	801						
Hongrie	100						
Islande	375						
Inde	172 497	USD	44 115	44 115	44 115		44 115
Indonésie	71 959	USD	10 000	10 000	10 000		10 000
Iran (République islamique d) ^d	128 750						
Iraq	56 599						
Irlande ^d	38 095	EUR	7 500	8 856	8 856		8 856
Israël	471	USD	10	10	10		10
Italie	486 388	EUR	58 000	68 593	68 593		68 593
Jamaïque	326						
Japon ^b	542 171	JPY	6 377 966	58 020	30 327	27 693	58 020
Jordanie	1 140	USD	100	100	100		100
Kazakhstan	50	USD	30	30	30		30
Kenya	5 690	USD	864	864	864		864
Kiribati	26						
République populaire démocratique de Corée	800	-	-	-	-	-	-
République de Corée	34 139	USD	12 000	12 000	12 000		12 000
Koweït	203 041	USD	15 472	15 472	15 472		15 472
République démocratique populaire lao	418	USD	61	61	61		61
Liban	495						
Lesotho	689	USD	115	115	115		115
Libéria	121						
Libye ^c	52 000						
Luxembourg	9 694	EUR	1 750	2 714	2 714		2 714
Madagascar	674	USD	102	102	102		102
Malawi	123						
Malaisie	1 175						
Maldives	101						
Mali	506	USD	132	132	132		132
Malte	55						
Mauritanie	184						
Maurice	285						
Mexique	43 131	USD	5 000	5 000	5 000		5 000
Micronésie (États fédérés de)	1	USD	2	2	2		2
République de Moldova	105	USD	30	30	30		30
Mongolie	115	USD	100	100	100		100
Maroc	8 744	USD	800	800	800		800
Mozambique	655						

Reconstitutions jusqu'à FIDA11: État des contributions des Membres^a (suite)
(Au 31 décembre 2021)

État membre	Reconstitutions jusqu'à FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11				
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)	
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre
Myanmar	260	USD	6	6	6	6
Namibie	360					
Népal	345	USD	74	74	74	74
Pays-Bas	494 877	USD	77 953	77 953	77 953	77 953
Nouvelle-Zélande	14 720	NZD	4 500	2 991	2 991	2 991
Nicaragua	469	USD	150	150	150	150
Niger	376	XAF	100	171	171	171
Nigéria	131 957					
Norvège	303 216	NOK	360 000	41 388	41 388	41 388
Oman	350					
Pakistan	38 934	USD	5 779	5 779	5 779	5 779
Panama	249	USD	200	200	200	200
Papouasie-Nouvelle-Guinée	170					
Paraguay	1 556	USD	200	200	200	200
Pérou	1 995	USD	375	375	375	375
Philippines	2 378	USD	500	500	500	500
Portugal	4 384					
Qatar	39 980					
Roumanie	250	USD	100	100	100	100
Fédération de Russie	12 000	USD	9 000	9 000	9 000	9 000
Rwanda	321	USD	100	100	100	100
Saint-Kitts-et-Nevis	20					
Sainte-Lucie	22					
Samoa	50	USD	30	30	30	30
Sao Tomé-et-Principe ^c	10	USD	1	1	1	1
Arabie saoudite	455 778	USD	25 300	25 300	25 300	25 300
Sénégal	797	USD	200	200	200	200
Seychelles	135	USD	65	65	65	65
Sierra Leone	97					
Îles Salomon	10					
Somalie	10					
Afrique du Sud	1 913					
Soudan du Sud	10					
Espagne	101 801	EUR	476	526	526	526
Sri Lanka	10 888	USD	1 001	1 001	1 001	1 001
Soudan	1 609	EUR	203	250	250	250
Suède	352 332	SEK	500 000	55 100	55 100	55 100
Suisse	216 962	CHF	41 019	43 058	43 058	43 058
République arabe syrienne	1 817					
Tadjikistan	3	USD	2	2	2	2
République-Unie de Tanzanie	686	USD	120	120	120	120
Thaïlande	1 800	USD	300	300	300	300
Togo	167	USD	100	100	100	100
Tonga	55					
Tunisie	5 528	USD	1 000	1 000	302	302
Turquie	23 636	USD	5 000	5 000	5 000	5 000
Ouganda	722	USD	193	193	193	193
Émirats arabes unis	57 180	USD	3 000	3 000	3 000	3 000
Royaume-Uni	427 956	GBP	66 000	87 214	87 214	87 214
États-Unis d'Amérique	971 674	USD	92 500	92 500	92 500	92 500
Uruguay	925	USD	200	200	200	200
Ouzbékistan	40	USD	15	15	15	15
Venezuela (République bolivarienne du)	196 258					

Reconstitutions jusqu'à FIDA11: État des contributions des Membres^a (suite)
(Au 31 décembre 2021)

État membre	Reconstitutions jusqu'à FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	Total
Viet Nam	3 303	USD	600	600	600		600
Yémen	4 348						
Yougoslavie	108						
Zambie ^e	894						
Zimbabwe	2 703	USD	100	100	100		100
Total des contributions 31 décembre 2021	8 038 037			1 036 304	1 007 913	27 693	1 035 606
Pour 2020	8 037 632			979 416	606 611	118 270	724 881

^a L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

^b Voir note 6 a).

^c Voir note 7 a) et b).

^d Outre les 6 millions d'EUR qu'elle s'est engagée à verser au titre de la Huitième reconstitution, l'Irlande fait une contribution supplémentaire de 891 000 EUR.

^e Les paiements comprennent les sommes versées en espèces ou sous forme de billets à ordre. Les montants sont exprimés en milliers d'USD. Les contributions de moins de 500 USD n'apparaissent pas dans l'appendice H. La contribution de la Zambie (148 USD) ne figure donc pas dans le tableau ci-dessus.

FIDA12: État des contributions des Membres^a
(Au 31 décembre 2021)

État membre	Devise	FIDA12				
		Instruments déposés		Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	Total
Angola	USD	2 000	2 000	2 000		2 000
Autriche	EUR	16 000	18 195			
Bangladesh	USD	2 000	2 000		2 000	2 000
Bénin	USD	200	200	193		193
Burundi	USD	50	50	50		50
Cambodge	USD	600	600	600		600
Canada	CAD	112 500	59 378	19 793		19 793
Chine	CNY	593 853	93 177			
Côte d'Ivoire	USD	217	217	217		217
Chypre	USD	60	60			
Finlande	EUR	32 101	36 469	19 411		
France	USD	106 000	106 000			
Gabon	USD	500	500			
Gambie	USD	50	50	50		50
Allemagne	EUR	88 490	100 594	10 059		10 059
Ghana	USD	2 000	2	2		2
Guatemala	USD	450	450			
Guyana	USD	238	238	238		238
Haïti	USD	220	220			
Inde	USD	47 000	47 000			
Indonésie	USD	10 000	10 000			
Irlande	EUR	12 500	14 215			
Italie	EUR	84 000	95 525			
Japon	JPY	6 084 784	52 840		26 420	26 420
Jordanie	USD	67	67	67		67
Kazakhstan	USD	7	7	7		7
Koweït	USD	31 000	31 000		31 000	31 000
République démocratique populaire lao	USD	92	92	92		92
Lesotho	USD	115	115	115		115

Madagascar	USD	200	200	103	103
Malawi	USD	100	100	100	100
Maldives	USD	50	50	50	50
Mali	USD	281	281	281	281
Mauritanie	USD	100	100		
Mexique	USD	1 667	1 667	1 667	1 667
Micronésie (États fédérés de)	USD	1	1	1	1
Monténégro	USD	12	12	12	12
Népal	USD	75	75	75	75
Pays-Bas	EUR	72 500	82 447		
Nicaragua	USD	150	150		
Niger	USD	185	185	185	185
Norvège	NOK	508 000	57 606		
Pakistan	USD	10 000	10 000		
Philippines	USD	700	700		
Rwanda	USD	100	100	100	100
Sao Tomé-et-Principe	USD	15	15	15	15
Sierra Leone	USD	100	100	100	100
Sri Lanka	USD	1	1	1	1
Suède	SEK	800 000	88 360		
Suisse	CHF	47 000	51 583		
Turquie	USD	5 000	5 000		
Émirats arabes unis	USD	3 000	3 000		
Ouzbékistan	USD	50	50	50	50
Viet Nam	USD	600	600		
Zimbabwe	USD	200	200	200	200
<hr/>					
Total des contributions					
31 décembre 2021		973 844	55 834	59 420	95 843
Pour 2020		296	296	0	0

Tableau 3
PSA: États des contributions
 (Au 31 décembre 2021)

<i>Donateur</i>	<i>Devise</i>	<i>Première phase</i>		<i>Deuxième phase</i>		<i>Total</i>
		<i>Instruments déposés</i>		<i>Instruments déposés</i>		
		<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	
Australie	AUD	500	389	-	-	389
Belgique	EUR	31 235	34 975	11 155	12 263	47 238
Danemark	DKK	120 000	18 673	-	-	18 673
Djibouti	USD	1	1	-	-	1
Union européenne	EUR	15 000	17 619	-	-	17 619
Finlande	EUR	9 960	12 205	-	-	12 205
France	EUR	32 014	37 690	3 811	4 008	41 698
Allemagne	EUR	14 827	17 360	-	-	17 360
Grèce	USD	37	37	40	40	77
Guinée	USD	25	25	-	-	25
Irlande	EUR	380	418	253	289	707
Italie	EUR	15 493	23 254	5 132	6 785	30 039
Italie	USD	10 000	10 000	-	-	10 000
Japon	JPY	2 553 450	21 474	-	-	21 474
Koweït	USD	-	-	15 000	15 000	15 000
Luxembourg	EUR	247	266	-	-	266
Mauritanie	USD	25	25	-	-	25
Pays-Bas	EUR	15 882	16 174	8 848	9 533	25 707
Nouvelle-Zélande	NZD	500	252	-	-	252
Niger	EUR	15	18	-	-	18
Nigéria	USD	-	-	250	250	250
Norvège	NOK	138 000	19 759	-	-	19 759
Espagne	USD	1 000	1 000	-	-	1 000
Suède	SEK	131 700	19 055	25 000	4 196	23 251
Suisse	CHF	25 000	17 049	-	-	17 049
Royaume-Uni	GBP	7 000	11 150	-	-	11 150
États-Unis d'Amérique	USD	10 000	10 000	10 000	10 000	20 000
31 décembre 2021			288 868		62 364	351 232
31 décembre 2020			288 868		62 364	351 232

Tableau 4
État des contributions reçues des États membres en 2021
 Au 31 décembre 2021
 (en milliers d'USD)

État membre	Instruments déposés ^{a,b}	Dépôt sous forme de billets à ordre ^b	Paiements	
			En espèces	Encaissement de billets à ordre
FIDA0				
Iraq			2 717	
Total FIDA0			2 717	
FIDA9				
Sierra Leone			60	
Zimbabwe			300	
Total FIDA8			360	
FIDA10				
Brésil			8 000	
Botswana			45	
Total FIDA10			8 045	
FIDA11				
Argentine			800	
Arménie			5	
Autriche			6 289	
Bangladesh				750
Brésil			3 053	
Burkina Faso			42	
Canada			19 885	
Chine			28 862	
Cuba			49	
Chypre			20	
République dominicaine			50	
Éthiopie			10	
Finlande			6 170	
France			15 533	
Ghana			203	
Allemagne		26 839		24 966
Grèce			57	
Guatemala			75	
Inde			14 372	
Indonésie			7 000	
Irlande			3 040	
Italie			52 846	
Japon				15 119
République de Corée			4 530	
Koweït				5 250
Luxembourg			964	
Mexique			5 000	
Nicaragua			50	
Pays-Bas			25 000	
Nouvelle-Zélande			1 096	
Norvège			14 191	
Pakistan			3 004	
Paraguay			200	
Fédération de Russie			3 000	
Samoa			10	
Arabie saoudite				12 650
Sénégal			200	
Sri Lanka			332	
Suède				20 539
Suisse			15 444	
Tadjikistan			1	
Turquie			4 000	
Émirats arabes unis			1 000	

Royaume-Uni	26 585	27 199		58 554
États-Unis d'Amérique			26 581	
Ouzbékistan			10	
Viet Nam			400	
Zimbabwe			100	
Total FIDA11	26 585	54 038	263 474	137 828
FIDA12				
Angola			2 000	
Autriche	18 782			
Bangladesh	2 000	2 000		
Bénin	200		194	
Burundi			50	
Canada	59 813		19 793	
Cambodge			600	
Chine	91 908			
Côte d'Ivoire			216	
Chypre	60			
Finlande	37 525		19 411	
France	106 000			
Gabon	500			
Gambie			50	
Ghana			2	
Allemagne	104 414		10 060	
Guatemala	450			
Guyana			237	
Haïti	220			
Inde	47 000			
Indonésie	10 000			
Irlande	14 100			
Italie	95 206			
Japon	55 467	26 832		
Jordanie			67	
Kazakhstan			7	
Koweït		31 000		
République démocratique populaire lao			92	
Lesotho			115	
Madagascar	200		103	
Mauritanie	100			
Micronésie (États fédérés de)			1	
Malawi			100	
Maldives			50	
Mexique			1 667	
Monténégro			12	
Népal			75	
Pays-Bas	85 147			
Nicaragua	150			
Niger			185	
Norvège	58 153			
Pakistan	10 000			
Philippines	700			
Rwanda			100	
Sierra Leone			100	
Sri Lanka			1	
Suède	93 554			
Suisse	51 043			
Turquie	5 000			
Émirats arabes unis	3 000			
Ouzbékistan			50	
Viet Nam	600			

Zimbabwe			200	
Total FIDA12	951 292	59 832	55 538	0
Total général	977 877	113 870	330 134	137 828

^a Les instruments déposés comprennent également les équivalents comptabilisés au titre des versements en espèces ou des tirages sur billets à ordre lorsque ces paiements n'étaient pas assortis d'un instrument de contribution.

^b Les instruments et billets à ordre libellés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis dans cette monnaie à la date où ils sont déposés.

État des prêts

Tableau 1

État de l'encours des prêts

(Aux 31 décembre 2021 et 2020)

(Montants exprimés en milliers)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Prêts en USD					
Angola	55 545	18 037	37 508	-	18 037
Argentine	25 400	4 445	20 955	410	4 035
Bangladesh	196 423	87 925	108 498	24 750	63 175
Belize	8 000	2 816	5 184	-	2 816
Bhoutan	10 281	1 500	8 781	-	1 500
Bolivie (État plurinational de)	23 600	-	23 600	-	-
Brésil	30 000	-	30 000	-	-
Burkina Faso	19 000	12 079	6 921	-	12 079
Burundi	12 750	-	12 750	-	-
Cabo Verde	2 003	2 003	-	1 652	351
Cambodge	111 546	32 156	79 390	-	32 156
Cameroun	1 100	1 100	-	-	1 100
République centrafricaine	8 050	1 249	6 801	-	1 249
Chine	286 500	59 069	227 431	-	59 069
Côte d'Ivoire	36 889	13 017	23 872	-	13 017
République démocratique du Congo	26 640	300	26 340	-	300
Djibouti	16 101	7 432	8 669	-	7 432
République dominicaine	24 030	750	23 280	-	750
Équateur	34 468	3 500	30 968	-	3 500
Eswatini	8 950	3 218	5 732	-	3 218
Gambie	4 255	803	3 452	-	803
Ghana	84 000	11 904	72 096	-	11 904
Grenade	6 400	3 569	2 831	-	3 569
Guatemala	11 330	-	11 330	-	-
Guinée	36 950	7 593	29 357	-	7 593
Guinée-Bissau	13 990	2 252	11 738	-	2 252
Guyana	7 960	1 163	6 797	199	964
Haïti	3 500	3 500	-	2 931	569
Honduras	16 330	-	16 330	-	-
Inde	214 550	36 012	178 538	-	36 012
Indonésie	95 185	33 255	61 930	-	33 255
Iraq	15 730	1 000	14 730	-	1 000
Jordanie	8 400	5 053	3 347	280	4 773
Kenya	40 000	11 537	28 463	-	11 537
Liban	4 900	-	4 900	-	-
Libéria	36 763	7 835	28 928	-	7 835
Madagascar	61 000	-	61 000	-	-
Malawi	21 000	10 454	10 546	-	10 454
Maldives	3 285	420	2 865	-	420
Mauritanie	4 740	781	3 959	-	781
Mexique	73 822	7 039	66 783	-	7 039
Mozambique	17 000	2 663	14 337	-	2 663
Myanmar	8 984	2 750	6 234	-	2 750
Népal	109 208	18 089	91 119	9 523	8 566
Nicaragua	21 034	15 025	6 009	-	15 025
Nigéria	189 070	28 817	160 253	-	28 817
Pakistan	144 100	69 491	74 609	-	69 491
Papouasie–Nouvelle-Guinée	25 500	7 700	17 800	-	7 700
Paraguay	10 000	3 898	6 102	-	3 898
Pérou	24 000	3 511	20 489	-	3 511
Philippines	73 233	18 688	54 545	689	17 999
République de Moldova	18 200	10 228	7 972	-	10 228
Sierra Leone	40 200	8 492	31 708	-	8 492
Soudan du Sud	1 900	-	1 900	-	-
Sri Lanka	108 100	33 933	74 167	10 200	23 733
Tadjikistan	20 080	6 909	15 171	-	6 909
Tonga	900	-	900	-	-
Turquie	8 200	6 085	2 115	-	6 085
Ouganda	75 820	11 121	64 699	-	11 121
République-Unie de Tanzanie	68 338	9 488	58 850	7 946	1 542
Ouzbékistan	92 400	37 475	54 925	-	37 475
Viet Nam	42 500	20 634	21 866	-	20 634
Zambie	6 609	6 609	-	-	6 609
Zimbabwe	35 700	200	35 500	-	200

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Sous-total (en USD)^a	2 844 442	716 572	2 127 870	58 580	657 992
Prêts en EUR					
Angola	26 200	3 097	23 103	-	3 097
Argentine	22 680	7 575	15 105	1 512	6 063
Bangladesh	71 850	15 274	56 576	-	15 274
Bénin	42 579	4 918	37 661	-	4 918
Bosnie-Herzégovine	22 907	10 827	12 080	741	10 086
Burkina Faso	64 885	5 932	58 953	-	5 932
Tchad	10 795	295	10 500	-	295
Chine	70 099	70 099	-	3 031	67 068
Comores	5 830	-	5 830	-	-
Congo	6 600	-	6 600	-	-
Côte d'Ivoire	15 640	-	15 640	-	-
Cuba	24 100	5 036	19 064	-	5 036
Équateur	1 772	1 772	-	-	1 772
Égypte	160 890	26 258	134 632	10 050	16 208
El Salvador	10 850	5 426	5 424	-	5 426
Eswatini	8 550	5 812	2 738	855	4 957
Gabon	10 511	924	9 587	-	924
Géorgie	16 000	6 438	9 562	-	6 438
Indonésie	167 800	31 804	135 996	-	31 804
Jordanie	11 350	722	10 628	-	722
Kenya	101 010	5 069	95 941	-	5 069
Lesotho	14 010	-	14 010	-	-
Madagascar	6 270	-	6 270	-	-
Mali	34 255	893	33 362	-	893
Mexique	1 297	1 297	-	216	1 081
Monténégro	3 880	3 112	768	323	2 789
Maroc	72 465	10 720	61 745	-	10 720
Niger	65 270	5 407	59 863	-	5 407
Pakistan	74 090	-	74 090	-	-
Paraguay	15 800	2 729	13 071	-	2 729
Philippines	50 110	39 181	10 929	9 262	29 919
République de Moldova	18 939	100	18 839	-	100
Sao Tomé-et-Principe	970	500	470	-	500
Sénégal	111 875	14 588	97 287	-	14 588
Soudan	11 300	1 000	10 300	-	1 000
Togo	15 780	2 244	13 536	-	2 244
Tunisie	42 350	6 538	35 812	-	6 538
Turquie	70 194	9 713	60 481	-	9 713
Sous-total EUR	1 481 753	305 300	1 176 453	25 990	279 310
Equivalent en USD	1 685 050	347 187	1 337 862	29 556	317 631
Prêts libellés en DTS^a					
Albanie	34 462	34 462	-	14 925	19 537
Angola	24 400	22 365	2 035	7 155	15 210
Argentine	31 269	30 150	1 119	24 991	5 159
Arménie	60 942	60 937	5	16 734	44 203
Azerbaïdjan	43 931	43 931	-	9 701	34 230
Bangladesh	438 220	433 567	4 653	132 215	301 352
Belize	1 847	1 847	-	1 270	577
Bénin	94 190	84 882	9 308	36 540	48 342
Bhoutan	38 492	38 425	67	12 412	26 013
Bolivie (État plurinational de)	72 492	67 536	4 956	26 096	41 440
Bosnie-Herzégovine	45 686	45 686	-	15 279	30 407
Botswana	842	842	-	600	242
Bésil	110 037	108 900	1 137	45 722	63 178
Burkina Faso	83 846	82 057	1 789	29 143	52 914
Burundi	40 859	40 859	-	20 853	20 006
Cabo Verde	24 691	20 998	3 693	5 353	15 645
Cambodge	62 365	61 801	564	9 526	52 275
Cameroun	119 000	79 839	39 161	15 063	64 776
République centrafricaine	26 244	26 244	-	13 794	12 450
Tchad	18 138	18 138	-	4 391	13 747
Chine	515 741	515 741	-	213 976	301 765
Colombie	32 024	30 678	1 346	14 335	16 343
Comores	5 292	5 291	1	2 427	2 864
Congo	22 080	21 726	354	2 755	18 971
Côte d'Ivoire	21 265	21 117	148	7 418	13 699
Cuba	6 850	6 812	38	1 827	4 985
République populaire démocratique de Corée	50 496	50 496	-	10 539	39 957
République démocratique du Congo	50 370	42 802	7 568	18 220	24 582
Djibouti	7 146	7 146	-	1 987	5 159

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Dominique	1 146	1 146	-	891	255
République dominicaine	17 902	17 902	-	7 696	10 206
Équateur	26 894	25 802	1 092	10 140	15 662
Égypte	189 344	188 797	547	96 818	91 979
El Salvador	45 265	45 265	-	20 352	24 913
Guinée équatoriale	5 794	5 794	-	5 088	706
Érythrée	29 142	23 892	5 250	8 522	15 370
Eswatini	14 428	14 428	-	12 889	1 539
Éthiopie	416 527	343 384	73 143	64 347	279 037
Gabon	3 529	3 529	-	2 604	925
Gambie	34 187	34 187	-	13 648	20 539
Géorgie	30 370	30 370	-	8 241	22 129
Ghana	182 125	166 259	15 866	42 400	123 859
Grenade	1 632	1 632	-	830	802
Guatemala	15 377	15 377	-	14 744	633
Guinée	64 160	64 160	-	30 744	33 416
Guinée-Bissau	8 487	8 487	-	3 719	4 768
Guyana	8 522	8 522	-	3 605	4 917
Haïti	58 463	58 463	-	27 874	30 589
Honduras	87 603	83 735	3 868	31 213	52 522
Inde	599 515	557 041	42 474	217 916	339 125
Indonésie ^b	155 017	155 017	-	54 149	100 868
Jordanie	14 432	14 143	289	7 014	7 129
Kenya	173 090	151 639	21 451	25 160	126 479
Kirghizistan	46 448	23 689	22 759	3 450	20 239
République démocratique populaire lao	65 202	52 187	13 015	20 411	31 776
Liban	2 406	2 406	-	1 183	1 223
Lesotho	30 606	29 981	625	10 454	19 527
Libéria	28 999	20 800	8 199	2 597	18 203
Madagascar ^b	198 780	167 162	31 618	39 213	127 949
Malawi ^b	147 630	91 204	56 426	35 034	56 170
Maldives	10 793	10 793	-	4 340	6 453
Mali	137 964	132 147	5 817	39 914	92 233
Mauritanie	49 545	49 545	-	18 718	30 827
Maurice	1 205	1 205	-	990	215
Mexique	35 484	32 173	3 311	21 484	10 689
Mongolie	27 169	25 937	1 232	4 695	21 242
Maroc	50 513	44 610	5 903	24 515	20 095
Mozambique	143 413	143 259	154	44 256	99 003
Myanmar	52 550	16 884	35 666	-	16 884
Népal	118 702	94 957	23 745	39 959	54 998
Nicaragua	49 474	49 474	-	14 859	34 615
Niger	90 916	84 442	6 474	16 378	68 064
Nigéria	212 379	175 582	36 797	26 216	149 366
Pakistan	325 290	263 205	62 085	89 575	173 630
Papouasie–Nouvelle-Guinée	23 450	22 566	884	2 240	20 326
Paraguay	16 298	16 298	-	4 697	11 601
Pérou	47 423	44 939	2 484	9 134	35 805
Philippines	83 100	80 257	2 843	27 970	52 287
République de Moldova	55 612	55 612	-	8 200	47 412
Rwanda ^b	194 497	158 829	35 668	36 128	122 701
Samoa	1 908	1 908	-	1 150	758
Sao Tomé-et-Principe	13 747	13 747	-	6 271	7 476
Sénégal	112 445	109 317	3 128	25 313	84 004
Seychelles	1 980	1 875	105	825	1 050
Sierra Leone	45 736	45 736	-	17 056	28 680
Îles Salomon	4 069	4 069	-	1 627	2 442
Somalie ^b	16 900	16 900	-	1 430	15 470
Sri Lanka	156 846	152 316	4 530	47 408	104 908
Soudan	145 605	145 602	3	73 466	72 136
République arabe syrienne	28 754	12 573	16 181	4 509	8 064
Tadjikistan	6 200	6 200	-	-	6 200
Macédoine du Nord	11 721	11 721	-	5 132	6 589
Togo	24 583	22 230	2 353	10 950	11 280
Tonga	5 927	5 823	104	2 674	3 149
Tunisie	34 159	31 259	2 900	15 115	16 144
Turquie	52 360	52 359	1	32 817	19 542
Ouganda	322 419	240 590	81 829	62 603	177 987
République-Unie de Tanzanie	225 251	225 250	1	51 942	173 308
Uruguay	2 081	2 081	-	587	1 494
Ouzbékistan	22 922	18 707	4 215	1 276	17 431
Venezuela (République bolivarienne du)	10 450	10 450	-	8 845	1 605
Viet Nam	216 205	216 205	-	38 096	178 109

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Yémen	138 389	138 389	-	48 917	89 472
Zambie	134 556	126 630	7 926	38 550	88 080
Zimbabwe	8 818	8 818	-	4 532	4 286
Sous-total SDR	8 256 047	7 535 144	720 903	2 473 552	5 061 592
Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie ^c	2 513	2 513	-	1 193	1 320
Total DTS	8 258 560	7 537 657	720 903	2 474 745	5 062 912
Équivalent en USD	11 578 773	10 568 043	1 010 730	3 469 674	7 098 369
Total en USD des prêts en valeur nominale au 31 décembre 2021					
	16 108 265	11 631 798	4 476 462	3 557 810	8 073 993
Autres sommes à recevoir					18 300
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 209 069)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2021					
					6 883 224
Total en USD des prêts en valeur nominale au 31 décembre 2020					
	16 117 686	11 370 413	4 747 273	3 368 402	8 002 011
Autres sommes à recevoir					19 719
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 253 633)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2020					
	16 117 686	11 370 413	4 747 273	3 368 402	6 768 097

^a Les prêts libellés en dollar des États-Unis sont remboursables dans les monnaies qui ont servi aux retraits. Les prêts libellés en DTS, et leur montant cumulé sont convertis dans le bilan. Au 31 décembre 2021, le taux de conversion USD/DTS utilisé pour le calcul était de 1,402. Les prêts libellés en EUR ont été évalués au taux de 0,879 USD pour 1 EUR au 31 décembre 2021.

^b Les remboursements incluent la contribution de la Belgique, des Pays-Bas et de la Norvège à des prêts particuliers consentis à ces pays, ce qui s'est traduit par des remboursements partiels anticipés et par une augmentation correspondante des ressources disponibles pour engagement.

^c Le montant du prêt accordé au Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie est inclus dans le total ci-dessus. Voir note 2 g) ii).

Tableau 2
État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale par année
(Au 31 décembre 2021)

Année		Prêts approuvés (en milliers de DTS)				Valeur en milliers d'USD				
		Au 1 ^{er} janvier 2021	Prêts annulés	Prêts entièrement remboursés	Au 31 décembre 2021	Au 1 ^{er} janvier 2021	Prêts annulés	Prêts entièrement remboursés	Variations de change DTS/USD	Au 31 décembre 2021
1978	USD	68 530	-	-	68 530	68 530	-	-	-	68 530
2016	USD	255 027	(66 160)	-	188 867	255 027	(66 160)	-	-	188 687
2017	USD	652 264	(91)	-	652 173	652 264	(91)	-	-	652 173
2018	USD	692 837	(30 000)	-	662 837	692 837	(30 000)	-	-	662 837
2019	USD	386 451	-	-	386 451	386 451	-	-	-	386 451
2020	USD	412 095	-	-	412 095	412 095	-	-	-	412 095
2021	USD	-	-	-	473 489	-	-	-	-	473 489
1979	DTS	201 485	-	-	201 485	291 142	-	-	(8 654)	282 488
1980	DTS	176 647	-	-	176 647	255 251	-	-	(7 586)	247 665
1981	DTS	182 246	-	-	182 246	263 342	-	-	(7 826)	255 516
1982	DTS	103 109	-	-	103 109	148 990	-	-	(4 427)	144 563
1983	DTS	132 091	-	-	132 091	190 869	-	-	(5 674)	185 195
1984	DTS	131 907	-	-	131 907	190 603	-	-	(5 665)	184 938
1985	DTS	60 332	-	(810)	59 522	87 179	-	(1 136)	(2 591)	83 452
1986	DTS	23 663	-	-	23 663	34 193	-	-	(1 017)	33 176
1987	DTS	60 074	-	-	60 074	86 806	-	-	(2 580)	84 226
1988	DTS	52 100	-	-	52 100	75 283	-	-	(2 236)	73 047
1989	DTS	86 206	-	-	86 206	124 566	-	-	(3 702)	120 864
1990	DTS	40 064	-	-	40 064	57 892	-	-	(1 721)	56 171
1991	DTS	98 025	-	-	98 025	141 644	-	-	(4 209)	137 435
1992	DTS	79 888	-	-	79 888	115 437	-	-	(3 432)	112 005
1993	DTS	122 240	-	-	122 240	176 634	-	-	(5 249)	171 385
1994	DTS	122 598	-	-	122 598	177 152	-	-	(5 266)	171 886
1995	DTS	149 100	-	-	149 100	215 447	-	-	(6 405)	209 042
1996	DTS	178 369	-	-	178 369	257 740	-	-	(7 660)	250 080
1997	DTS	219 073	-	-	219 073	316 556	-	-	(9 409)	307 147
1998	DTS	203 208	-	-	203 208	293 631	-	-	(8 727)	284 904
1999	DTS	240 196	-	-	240 196	347 078	-	-	(10 313)	336 765
2000	DTS	250 027	-	(12 811)	237 216	361 289	-	(17 961)	(10 743)	332 585
2001	DTS	247 504	-	(2 470)	245 034	357 643	-	(3 463)	(10 634)	343 546
2002	DTS	228 239	-	(25 470)	202 769	329 806	-	(35 710)	(9 808)	284 288
2003	DTS	223 470	-	-	223 470	322 910	-	-	(9 598)	313 312
2004	DTS	247 518	-	-	247 518	357 659	-	-	(10 631)	347 028
2005	DTS	306 516	-	-	306 516	442 913	-	-	(13 167)	429 746
2006	DTS	310 019	(1 042)	-	308 977	447 971	(1 461)	-	(13 314)	433 196
2007	DTS	255 008	-	-	255 008	368 481	-	-	(10 951)	357 530
2008	DTS	255 560	(4 706)	-	250 854	369 279	(6 598)	-	(10 976)	351 705
2009	DTS	264 886	(9 845)	-	255 041	382 755	(13 803)	-	(11 377)	357 575
2010	DTS	410 516	(1 974)	-	408 542	593 187	(2 768)	-	(17 629)	572 790
2011	DTS	450 431	(2 777)	-	447 654	650 864	(3 893)	-	(19 345)	627 626
2012	DTS	392 308	(12 273)	-	380 035	566 877	(17 207)	-	(16 849)	532 821
2013	DTS	321 147	(3 261)	-	317 886	464 051	(4 572)	-	(13 793)	445 686
2014	DTS	315 258	(12 985)	-	302 273	455 542	(18 205)	-	(13 542)	423 795
2015	DTS	448 811	(4 949)	-	443 862	648 523	(6 939)	-	(19 276)	622 308
2016	DTS	188 840	(5 732)	-	183 108	272 870	(8 036)	-	(8 111)	256 723
2017	DTS	216 630	-	-	216 630	313 026	-	-	(9 304)	303 722
2018	DTS	26 090	-	-	26 090	37 700	-	-	(1 122)	36 578
2019	DTS	244 788	-	-	244 788	353 714	-	-	(10 514)	343 200
2020	DTS	61 907	-	-	61 907	89 454	-	-	(2 659)	86 795
2021	DTS	-	-	-	31 574	-	-	-	44 268	44 268
2014	EUR	84 600	(2 545)	-	82 055	103 512	(2 894)	-	(7 305)	93 313
2015	EUR	262 927	(15 490)	(543)	246 894	321 704	(17 616)	(617)	(22 703)	280 767
2016	EUR	95 790	-	-	95 790	117 204	-	-	(8 272)	108 932
2017	EUR	92 230	-	-	92 230	112 848	-	-	(7 964)	104 884
2018	EUR	116 558	-	-	116 558	142 615	-	-	(10 065)	132 550
2019	EUR	510 220	-	-	510 220	624 280	-	-	(44 058)	580 222
2020	EUR	158 858	(1 472)	-	157 386	194 371	(1 674)	-	(13 718)	178 979

2021	EUR	-	-	-	180 621	-	-	-	205 402	205 402
Total USD		2 467 204	(96 251)	-	2 844 442	2 498 204	(96 251)	-	-	2 844 442
Total DTS		8 328 094	(59 544)	(41 561)	8 258 560	12 033 948	(83 483)	(58 270)	(313 423)	11 578 773
Total EUR		1 321 183	(19 507)	(543)	1 481 754	1 616 534	(22 184)	(617)	91 318	1 685 050
Total		12 116 481	(175 302)	(42 104)	12 584 756	16 117 686	(201 918)	(58 887)	(222 106)	16 108 265

Tableau 3

Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale

(Aux 31 décembre 2021 et 2020)

(en milliers d'USD)

<i>Échéance</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Moins de 1 an	474 658	453 571
1-2 ans	409 868	395 475
2-3 ans	455 473	424 239
3-4 ans	460 138	447 299
4-5 ans	454 762	436 800
5-10 ans	2 112 272	2 020 716
10-15 ans	1 514 265	1 529 988
15-20 ans	1 095 714	1 127 609
20-25 ans	683 462	721 848
Plus de 25 ans	413 381	444 466
Total	8 073 993	8 002 011

Tableau 4

État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt

(Aux 31 décembre 2021 et 2020)

(en milliers d'USD)

<i>Conditions de prêt</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Pays bénéficiant de conditions particulièrement concessionnelles	6 530 647	6 622 418
Conditions durcies	39 155	42 384
Conditions intermédiaires	189 492	215 833
Conditions ordinaires	889 861	814 514
Conditions mixtes	424 838	306 862
Total	8 073 993	8 002 011

Tableau 5

Structure de décaissement des prêts non décaissés en valeur nominale

(Projetés aux 31 décembre 2021 et 2020)

(en milliers d'USD)

<i>Décaissements</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
Moins de 1 an	930 285	607 230
1-3 ans	1 539 862	1 295 584
3-5 ans	1 242 677	1 183 331
5-10 ans	763 638	1 661 128
Total	4 476 462	4 747 273

Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification

Tableau 1
État des prêts en valeur nominale
(Aux 31 décembre 2021 et 2020)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Prêts en DTS (exprimés en milliers)					
Angola	2 714	2 714	-	1 459	1 255
Burkina Faso	10 546	10 546	-	6 169	4 377
Burundi	4 494	4 494	-	2 090	2 404
Cabo Verde	2 183	2 183	-	1 169	1 014
Tchad	9 617	9 617	-	5 149	4 468
Comores	2 289	2 289	-	1 298	991
Djibouti	114	114	-	63	51
Éthiopie	6 660	6 660	-	3 955	2 705
Gambie	2 638	2 638	-	1 451	1 187
Ghana	22 321	22 321	-	11 754	10 567
Guinée	10 762	10 762	-	6 188	4 574
Guinée-Bissau	2 126	2 126	-	1 329	797
Kenya	12 241	12 241	-	6 116	6 125
Lesotho	7 481	7 481	-	4 018	3 463
Madagascar	1 098	1 098	-	604	494
Malawi	5 777	5 777	-	2 600	3 177
Mali	10 193	10 193	-	6 112	4 081
Mauritanie	19 020	19 020	-	10 983	8 037
Mozambique	8 291	8 291	-	5 078	3 213
Niger	11 119	11 119	-	6 614	4 505
Sénégal	23 234	23 234	-	12 490	10 744
Sierra Leone	1 505	1 505	-	715	790
Soudan	26 012	26 012	-	14 016	11 996
Ouganda	8 124	8 124	-	4 874	3 250
République-Unie de Tanzanie	6 789	6 789	-	3 734	3 055
Zambie	8 607	8 607	-	5 123	3 484
Total	225 955	225 955	-	125 151	100 804
Équivalent en USD	316 796	316 796	-	175 466	141 331
Autres sommes à recevoir					437
Ajustement sur la base de la juste valeur					(37 301)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2021					104 467
Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2020					154 417
Autres sommes à recevoir					557
Ajustement sur la base de la juste valeur					(42 275)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2020					112 699

Tableau 2
État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale par année
(Au 31 décembre 2021)

Année		Prêts approuvés en milliers de DTS)			Valeur en milliers d'USD			
		Au 1 ^{er} janvier 2021	Prêts annulés	Au 31 décembre 2021	Au 1 ^{er} janvier 2021	Prêts annulés	Variation du taux de change DTS/USD	Au 31 décembre 2021
1986	DTS	24 902	-	24 902	35 983	-	(1 070)	34 913
1987	DTS	41 292	-	41 292	59 666	-	(1 773)	57 893
1988	DTS	34 770	-	34 770	50 242	-	(1 493)	48 749
1989	DTS	25 756	-	25 756	37 217	-	(1 106)	36 111
1990	DTS	17 370	-	17 370	25 099	-	(746)	24 353
1991	DTS	18 245	-	18 245	26 365	-	(785)	25 580
1992	DTS	6 952	-	6 952	10 046	-	(299)	9 747
1993	DTS	34 267	-	34 267	49 516	-	(1 473)	48 043
1994	DTS	16 320	-	16 320	23 582	-	(701)	22 881
1995	DTS	6 081	-	6 081	8 787	-	(261)	8 526
Total	DTS	225 955	-	225 955	326 501	-	(9 707)	316 796

Tableau 3
Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale
(Aux 31 décembre 2021 et 2020)
(en milliers d'USD)

Échéance	2021	2020
Moins de 1 an	8 479	9 101
1-2 ans	8 145	8 394
2-3 ans	8 145	8 394
3-4 ans	8 145	8 394
4-5 ans	8 145	8 394
5-10 ans	40 723	41 971
10-15 ans	38 438	40 840
15-20 ans	18 690	24 408
20-25 ans	2 421	4 521
Total	141 331	154 417

Tableau 4
État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt
(Aux 31 décembre 2021 et 2020)
(en milliers d'USD)

Conditions de prêt	2021	2020
Pays bénéficiant de conditions particulièrement concessionnelles	141 331	154 417
Total	141 331	154 417

Tableau 5
Synthèse des soldes des prêts du FIDA et du PSA

FIDA	En milliers d'USD	
	2021	2020
Prêts approuvés	16 108 265	16 117 686
Solde non décaissé	(4 476 462)	(4 747 273)
Remboursements	(3 557 810)	(3 368 402)
	8 073 993	8 002 011
Intérêts/principal à recevoir	18 300	19 719
Encours des prêts en valeur nominale	8 092 293	8 021 730
Ajustement sur la base de la juste	(1 209 069)	(1 253 633)
Encours des prêts	6 883 224	6 768 097
PSA	En milliers d'USD	
	2021	2020
Prêts approuvés	316 796	326 501
Solde non décaissé	-	-
Remboursements	(175 466)	(172 084)
	141 331	154 417
Intérêts/principal à recevoir	437	557
Encours des prêts en valeur nominale	141 768	154 974
Ajustement sur la base de la juste	(37 301)	(42 275)
Encours des prêts	104 467	112 699
FIDA et PSA	En milliers d'USD	
	2021	2020
Prêts approuvés	16 425 061	16 444 187
Solde non décaissé	(4 476 462)	(4 747 273)
Remboursements	(3 733 276)	(3 540 486)
	8 215 323	8 156 428
Intérêts/principal à recevoir	18 737	20 276
Encours des prêts en valeur nominale	8 234 060	8 176 704
Ajustement sur la base de la juste	(1 246 370)	(1 295 908)
Encours des prêts	6 987 690	6 880 796

État des dons(Aux 31 décembre 2021 et 2020)
(en milliers d'USD)

	<i>Non décaissés au 1^{er} janvier 2021</i>	<i>Variations en 2021</i>			<i>Taux de change</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2021</i>
		<i>Décaissables</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Annulations</i>		
Dons	119 751	32 317	(44 365)	(2 819)	(1 368)	103 516
Ajustement sur la base de la juste valeur						(2 190)
Total 2021 en juste valeur						101 326
Total 2020	123 619	43 768	(47 295)	(1 830)	1 489	119 751
Ajustement sur la base de la juste valeur						(559)
Total 2020 en juste valeur						119 192

Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement)

(Aux 31 décembre 2021 et 2020)

(en milliers d'USD)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Non décaissés au 1^{er} janvier 2021</i>	<i>En vigueur/ (annulations) en 2021</i>	<i>Décaissements en 2021</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2021</i>
Projets financés au titre du CSD				
- EUR				
Bénin	11 726	-	(2 586)	9 140
Mali	-	12 705	(424)	12 281
Niger	23 554	1 185	(1 175)	23 564
Soudan	15 096	45 200	(6 479)	53 817
Sao Tomé-et-Principe	3 880	-	(969)	2 911
Tchad	23 337	24 865	(5 491)	42 711
Togo	2 316	-	(524)	1 792
Total général	79 909	83 955	(17 648)	146 216
Équivalent en USD	90 873	95 474	(20 069)	166 277
Projets financés au titre du CSD				
- en USD				
Afghanistan	36 851	-	(4 640)	32 211
Burkina Faso	11 096	-	(3 810)	7 286
Bhoutan	-	1 000	(200)	800
République centrafricaine	9 760	10 080	(1 645)	18 195
France	78	-	(39)	39
Guinée	11 696	-	(1 680)	10 016
Gambie	16 520	-	(1 809)	14 711
Guinée-Bissau	670	4 370	(464)	4 576
Haïti	9 859	5 000	(3 859)	11 000
Kiribati	2 763	-	(907)	1 856
Libéria	12 908	6 210	(3 693)	15 425
Maldives	1 215	-	(204)	1 011
Mauritanie	-	18 960	(2 124)	16 836
Mozambique	89 010	34 400	(8 720)	114 690
Malawi	14 076	-	(3 534)	10 542
Samoa	3 400	-	(77)	3 323
Sierra Leone	5 166	7 700	(3 566)	9 300
Tadjikistan	13 554	-	(3 057)	10 497
Tonga	-	3 600	(500)	3 100
Total général	238 622	91 320	(44 528)	285 414
Projets financés au titre du CSD - en DTS				
Afghanistan	31 049	-	(5 303)	25 746
Bénin	36	-	-	36
Burundi	37 367	-	(8 053)	29 314
Burkina Faso	11 223	(2 232)	(6 713)	2 278
République centrafricaine	198	(198)	-	-
Côte d'Ivoire	989	(843)	29	175
République démocratique du Congo	12 445	-	(3 799)	8 646
Comores	161	-	(161)	0
Érythrée	9 707	-	(1 477)	8 230
Éthiopie	23 835	(291)	(10 373)	13 171
Guinée	949	(1 088)	139	0
Gambie	1	(2)	1	0
Kirghizistan	8 620	(29)	(1 035)	7 556
Kiribati	10	-	-	10
Lesotho	1 151	-	(607)	544
Madagascar	15 719	-	(3 896)	11 823
Mali	9 845	-	(3 014)	6 831
Mozambique	2 576	-	(2 557)	19
Mauritanie	6 472	4 668	(1 876)	9 264
Malawi	16 718	13 700	(3 561)	26 857
Niger	11 399	-	(4 897)	6 502

Nicaragua	18	(60)	42	0
Népal	14 380	(1 416)	(4 007)	8 957
Rwanda	1	-	-	1
Soudan	5 877	-	(3 180)	2 697
Sao Tomé-et-Principe	14	(14)	-	-
Tchad	6	-	-	6
Togo	3 042	-	(689)	2 353
Tadjikistan	1 441	-	(1 439)	2
Tonga	353	-	(249)	104
Yémen	14 622	-	-	14 622
Zimbabwe	13 613	-	(2 626)	10 987
Total général	253 837	12 195	(69 301)	196 731
DTS (équivalent en USD)	355 888	17 098	(97 162)	275 823
2021 Total USD/EUR/DTS	685 382	203 891	(161 760)	727 514
Variations de change			(2 182)	
Total des décaissements pour 2021			(163 942)	
2020 Total USD/EUR/DTS	717 392	163 878	(172 396)	703 181

État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ)

Au 31 décembre 2021
(en milliers d'USD)

Pays au point d'achèvement	Allègements consentis au 31 décembre 2021		Allègements futurs approuvés par le Conseil d'administration			Total des allègements de dette
	Principal	Intérêts	À la charge du FIDA		À la charge de	
			Principal	Intérêts	Banque mondiale	
Bénin	4 568	1 643				6 211
Bolivie (État plurinational de)	5 900	1 890				7 790
Burkina Faso	6 769	2 668				9 437
Burundi	14 507	3 149	315	44	339	18 354
Cameroun	3 074	727				3 801
Comores	1 682	287	269	30	355	2 623
République centrafricaine	9 563	2 935				12 498
Tchad	2 708	477				3 185
Congo		99				99
Côte d'Ivoire	1 814	326				2 140
République démocratique du Congo	10 676	3 067	1 462	95	1 042	16 342
Éthiopie	20 569	5 905				26 474
Gambie	2 508	619				3 127
Ghana	15 585	5 003				20 588
Guinée	11 202	2 168				13 370
Guinée-Bissau	4 227	1 176	672	46	338	6 459
Guyana	1 526	299				1 825
Haïti	1 946	635				2 581
Honduras	1 077	767				1 844
Libéria	9 065	6 252	153	15	151	15 636
Madagascar	7 810	2 096				9 906
Malawi	20 371	4 446				24 817
Mali	6 211	2 431				8 642
Mauritanie	8 484	2 601				11 085
Mozambique	12 521	3 905				16 426
Nicaragua	7 259	943				8 202
Niger	11 016	2 812				13 828
Rwanda	16 786	5 211				21 997
Sao Tomé-et-Principe	2 111	514	506	60	376	3 567
Sénégal	2 247	882				3 129
Sierra Leone	10 956	2 351				13 307
République-Unie de Tanzanie	12 692	4 292				16 984
Togo	2 009	758				2 767
Ouganda	12 449	4 654				17 103
Zambie	19 169	4 921				24 090
DTS	281 057	82 909	3 377	290	2 601	370 234
Moins les allègements d'intérêts non échus ^a						(878)
Total des allègements de dette en DTS						369 356
Total équivalent en USD	394 050	116 241	4 733	407	3 647	517 848
Ajustement sur la base de la juste valeur			(1 424)			
31 décembre 2021 en juste valeur			3 309			
Au 31 décembre 2020						
DTS	277 170	82 359	4 660	471	4 030	368 690
Moins les allègements d'intérêts non échus ^a						(1 426)
Total des allègements de dette en DTS						367 264
Total équivalent en USD	400 505	119 007	6 732	681	5 823	530 689
Ajustement sur la base de la juste valeur			(2 021)			
31 décembre 2020 en juste valeur			4 711			

^a Y compris les intérêts couverts par la contribution de la Banque mondiale.

^b Moins les allègements d'intérêts non échus.

État récapitulatif des contributions liées à l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti

(Aux 31 décembre 2021 et 2020)

	<i>En milliers d'USD</i>	<i>En milliers de DTS</i>
2021		
Contributions des États membres		
Autriche	685	438
Belgique	776	509
Canada	3 500	2 303
Danemark	513	339
France	1 700	1 080
Allemagne	2 308	1 480
Japon	2 788	1 743
Luxembourg	280	178
Maurice	5	3
Norvège	1 626	1 066
Suède	1 718	1 115
Suisse	962	637
Royaume-Uni	2 700	1 717
États-Unis d'Amérique	8 000	5 217
Sous-total	27 561	17 825
Intérêts perçus	1 403	
Allègements de dette accordés	(28 964)	
Total compte administratif États membres 2021	-	
FIDA		
Contribution du FIDA	15 200	
Intérêts perçus	1 482	
Allègements de dette accordés	(1 226)	
Total compte administratif FIDA	15 456	
Total général	15 456	
Variations de change	899	
Total des liquidités et placements	16 355	
2020		
Total général	18 395	
Variations de change	(2 624)	
Total des liquidités et placements	15 771	

Analyse des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

(Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020)

Ventilation des dépenses d'exploitation du FIDA par source budgétaire principale

(en milliers d'USD)

<i>Décaissement</i>	<i>Dépenses administratives^a</i>	<i>Dépenses directes^b</i>	<i>Mécanisme du FIDA pour l'action climatique</i>	<i>Autres sources^c</i>	<i>Total</i>
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	104 058	20	-	4 514	108 592
Dépenses administratives courantes	22 160	597	201	418	23 376
Consultants et personnel extérieur	40 617	286	54	7 382	48 339
Frais financiers directs (banques et placements)	-	3 490	-	-	3 490
Total 2021	166 835	4 393	255	12 314	183 797
Total 2020	158 728	2 089	-	9 174	169 991

^a Il s'agit du budget ordinaire du FIDA, du budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, y compris les montants reportés et les dépenses relatives à l'AMACS.

^b Charges directes imputées sur le produit des placements.

^c Y compris les dépenses remboursables par le Gouvernement italien, les dépenses liées aux départs volontaires et les postes financés par les commissions de service et le budget d'investissement ciblé en faveur des capacités du FIDA. Par suite de l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16, les dépenses remboursables au titre du siège sont présentées en tant que diminution des dettes au titre des loyers.

Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres

Tableau 1
(en milliers d'USD)

État membre	Monnaie locale	Monnaie de libellé de la contribution	Contrevaleur en USD de la contribution reçue
Canada	CAD	6 000	4 538
Allemagne	EUR	27 394	33 025
Pays-Bas	EUR	6 000	7 077
Suède	SEK	50 000	5 734
Suisse	CHF	2 000	2 261
Total			52 635
FIDA		40 000	30 000
Total			82 635

Tableau 2
État récapitulatif des dons du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres
(en milliers d'USD)

Pays/entité	Dons approuvés moins annulations ^a	Décaissements en 2021	Portion non décaissée des dons décaissables
Afghanistan	1 990	447	443
Angola	1 363	1 363	-
Bangladesh	2 007	2 007	-
Agricord	401	361	40
Bénin	960	314	646
Burkina Faso	1 757	1 562	195
Burundi	1 576	627	83
Cambodge	1 172	1 021	151
Cameroun	1 333	640	693
République centrafricaine	1 408	507	127
Tchad	1 754	632	1 122
Comores	721	260	65
Congo	985	355	89
Côte d'Ivoire	1 253	-	-
République démocratique du Congo	1 214	1 214	-
Djibouti	414	394	20
Érythrée	440	200	240
Eswatini	675	675	-
Éthiopie	2 241	1 010	1 231
Gabon	444	385	60
Gambie	590	558	32
Allemagne	3 267	1 651	1 615
Guinée	1 179	531	-
Guinée-Bissau	773	184	589
Kenya	6 668	3 020	599
Liban	247	201	46
Lesotho	740	333	-
Libéria	1 086	938	149
Madagascar	1 832	412	412
Malawi	1 369	1 369	-
Mali	982	391	51
Mauritanie	738	701	37
Mozambique	1 699	765	-
Myanmar	600	-	-
Népal	1 206	1 080	126
Agriterra	2 300	1 500	800

<i>Pays/entité</i>	<i>Dons approuvés moins annulations^a</i>	<i>Décaissements en 2021</i>	<i>Portion non décaissée des dons décaissables</i>
Niger	2 981	1 140	1 027
Nigéria	2 044	1 823	221
Pakistan	2 372	2 135	237
Palestine	608	608	-
Papouasie–Nouvelle-Guinée	732	390	342
Philippines	3 204	3 160	44
Rwanda	1 400	630	770
Samoa	385	303	82
Sao Tomé-et-Principe	444	444	-
Sénégal	1 003	979	24
Sierra Leone	1 150	1 035	115
Somalie	1 693	610	16
Afrique du Sud	241	217	24
Soudan du Sud	706	479	227
Soudan	1 661	1 635	26
République arabe syrienne	545	545	-
République-Unie de Tanzanie	1 961	1 961	-
Togo	1 016	86	930
Tonga	700	630	70
Ouganda	2 121	500	455
Tunisie	86	77	9
Vanuatu	710	710	-
PAD	3 160	2 979	181
Yémen	836	753	84
Zambie	1 455	1 060	395
Zimbabwe	1 555	1 555	-
Total USD	84 154	54 049	14 941

^a Le solde comprend les dons approuvés non encore décaissables (18,2 millions d'USD) ainsi que les dons au stade du décaissement (66,0 millions d'USD).